

# **1 Tendances récentes des migrations internationales et inclusion des immigrés sur le marché du travail**

---

Ce chapitre donne un aperçu des évolutions récentes des migrations internationales et de l'inclusion des immigrés sur le marché du travail dans les pays de l'OCDE. La première section analyse l'évolution des migrations internationales au cours de la dernière décennie, jusqu'au déclin record causé par la COVID-19. Autant les flux migratoires à caractère permanent que temporaire sont traités. Le chapitre examine ensuite la mobilité internationale des étudiants et les tendances récentes des demandes d'asile dans les pays de l'OCDE; la composition des flux migratoires et de la population née à l'étranger, ainsi que l'évolution des acquisitions de nationalité. La deuxième partie du chapitre examine la situation des immigrés sur le marché du travail au cours des deux dernières décennies, accordant une attention toute particulière à la crise économique provoquée par la pandémie. Une analyse détaillée selon les caractéristiques sociodémographiques et les régions d'origine est proposée.

---

# En bref

## Principaux résultats

### Évolution des flux migratoires

- La crise du COVID-19 a entraîné la plus forte baisse jamais enregistrée des flux d'immigration dans les pays de l'OCDE, de plus de 30 %. Avec 3.7 millions de personnes, l'immigration permanente dans les pays de l'OCDE en 2020 a connu son plus bas niveau jamais enregistré depuis 2003.
- L'impact réel de la pandémie de COVID-19 sur les entrées d'immigration permanente en 2020 devrait toutefois être beaucoup plus important (supérieur à 40 %), étant donné que les statistiques de l'OCDE incluent non seulement les entrées mais aussi les changements de statut au sein des pays, d'un statut temporaire à un statut permanent.
- Toutes les catégories d'immigration permanente ont diminué en 2020. Les migrations familiales ont enregistré la baisse la plus importante, s'élevant à plus de 35 % selon les premières estimations.
- Les flux migratoires pour raisons humanitaires ont également été très perturbés, en particulier en direction des États-Unis et du Canada. Les déplacements au titre des migrations de travail et de la libre circulation ont affiché des baisses d'environ 24 % et 17 %, respectivement.
- Les principaux pays d'origine ont tous enregistré un recul à deux chiffres des migrations permanentes en 2020, à l'exception du Mexique qui a vu ses chiffres augmenter. En raison de l'importance de la libre circulation, la baisse a été moins prononcée dans la plupart des pays européens de destination, à l'exception de l'Italie.
- Les migrations temporaires de travail ont fortement diminué dans la plupart des pays de l'OCDE en 2020. L'Australie (-37 %), le Canada (-43 %), le Japon (-65 %), la Corée (-57 %) et les États-Unis (-37 %) comptent parmi les pays où les baisses ont été les plus marquées.
- Le nombre de vacanciers actifs a chuté en moyenne de 59 % en 2020. Les effectifs de personnes transférées à l'intérieur d'une même société ont quant à eux diminué de 53 %.
- Les entrées de travailleurs agricoles saisonniers n'ont diminué que de 10 % dans l'ensemble, mais ont en réalité légèrement augmenté dans les principaux pays de destination (États-Unis et Pologne).
- En 2019, 4.6 millions de travailleurs détachés ont été enregistrés dans l'UE/AELE, représentant 0.8 % de l'emploi total.
- Après de nombreuses années de croissance continue, le nombre de permis délivrés aux étudiants en 2020 a fortement diminué (-70 % aux États-Unis et au Canada, -40 % en moyenne dans les pays européens de l'OCDE).
- Le nombre de nouvelles demandes d'asile dans les pays de l'OCDE a reculé de 31 % en 2020, soit la baisse la plus marquée depuis la fin de la crise des Balkans au début des années 1990. Toutefois, le nombre total est resté supérieur à celui de toutes les années antérieures à 2014, à l'exception de 1992.
- Entre 2010 et 2019, les programmes de réinstallation ont permis de transférer dans un pays de l'OCDE plus d'un million de personnes ayant besoin d'une protection internationale. Les effets de la pandémie de COVID-19 sur ces programmes ont été très marqués, avec seulement

34 400 réfugiés réinstallés, soit deux tiers de moins qu'en 2019, le nombre le plus faible jamais enregistré.

- En 2019, les hommes représentaient en moyenne plus de 56 % des nouveaux immigrés dans la zone OCDE. C'est dans les pays d'Europe centrale et orientale que leur part est la plus élevée, et en Australie et aux États-Unis qu'elle est la plus faible (46 % pour les deux).
- Si les hommes représentent l'essentiel des nouveaux immigrés dans la majorité des pays de l'OCDE, les immigrés installés dans ces pays sont en majorité des femmes.
- En moyenne, la population née à l'étranger représentait 14 % de la population de la zone OCDE en 2020, par rapport à 11.9 % en 2010.
- À l'exception des États baltes et d'Israël, tous les pays de l'OCDE ont connu une augmentation de leur population immigrée. Ces dix dernières années, la croissance la plus forte par rapport à la population totale a été enregistrée au Luxembourg (+9 points de pourcentage), en Islande (+8 points) et en Suède (+6 points).
- En 2019, 2.2 millions de personnes ont acquis la citoyenneté d'un pays de l'OCDE, soit le chiffre le plus élevé jamais enregistré, en hausse de 12 % par rapport à 2018. Les estimations préliminaires pour 2020 semblent indiquer une baisse de 17 %, imputable en grande partie à un recul considérable aux États-Unis, où le nombre de naturalisations est descendu à son niveau le plus bas depuis 2003.
- En 2019, le nombre de ressortissants britanniques qui ont acquis la citoyenneté d'un pays de l'UE a été le plus haut jamais enregistré, 15 fois plus élevé qu'en 2015 avant le vote sur le Brexit. Le nombre de ressortissants de l'UE qui ont obtenu la nationalité britannique n'a lui aussi jamais été aussi élevé qu'en 2019.

#### **Insertion sur le marché du travail**

- La crise économique déclenchée par la pandémie de COVID-19 a mis fin à dix années d'amélioration continue de la situation des immigrés sur le marché du travail. En moyenne dans la zone OCDE, plus des deux tiers des immigrés occupent un emploi en 2020, soit un recul de 2.1 points de pourcentage par rapport à 2019. Un immigré sur dix est au chômage, contre une personne née dans le pays sur quinze.
- Les taux d'emploi des immigrés ont diminué dans trois pays de l'OCDE sur cinq en 2020. Le chômage a augmenté dans trois pays sur quatre. Les résultats des immigrés sur le plan professionnel n'ont toutefois pas sensiblement évolué dans les pays qui déploient les plus vastes dispositifs de maintien dans l'emploi ou qui enregistrent d'importants flux migratoires de retour.
- Jusqu'à présent, la pandémie n'a pas eu d'incidence tangible sur les écarts de résultats des femmes et des hommes sur le marché du travail, étant donné que le taux d'emploi a baissé autant pour les femmes que pour les hommes issus de l'immigration.
- Les personnes peu et moyennement instruites, qu'elles soient nées dans le pays ou à l'étranger, ont été plus durement touchées. Toutefois, dans la plupart des pays de l'OCDE, pour tous les niveaux d'études, la situation des immigrés au regard du marché du travail s'est davantage détériorée que celle des personnes nées dans le pays.
- La crise économique a une importante dimension sectorielle. L'emploi des immigrés s'est davantage contracté que celui des personnes nées dans le pays dans les secteurs les plus touchés, tandis qu'il a davantage augmenté dans les secteurs qui ont connu une croissance globale de l'emploi.
- La situation des immigrés sur le marché du travail est très hétérogène selon les régions d'origine. Les immigrés les plus touchés par la crise sont ceux qui sont originaires d'Amérique latine et du Moyen-Orient.

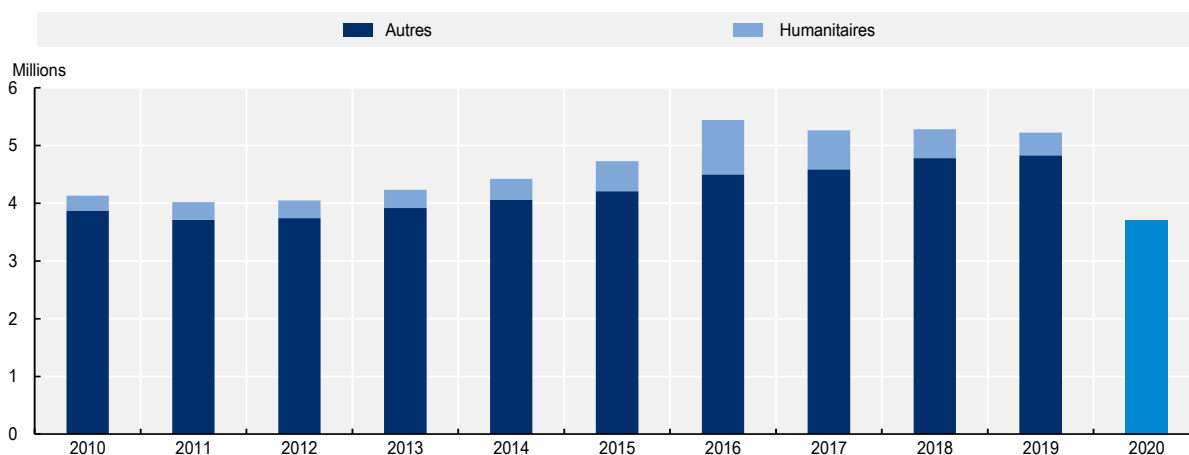
## Évolutions récentes des migrations internationales

### L'immigration permanente dans les pays de l'OCDE a enregistré un recul historique en 2020

*Les flux migratoires vers les pays de l'OCDE sont à leur plus bas niveau depuis 2003*


L'immigration permanente dans les pays de l'OCDE a fortement diminué en 2020, de plus de 30 %, pour s'établir bien en deçà de 4 millions de personnes (Graphique 1.1). Il s'agit du niveau le plus bas depuis 2003 et de la baisse la plus marquée jamais enregistrée, tant en chiffres absolus que relatifs. Néanmoins, ce chiffre ne s'explique qu'en partie par le ralentissement réel des migrations internationales, et ce pour deux raisons. Premièrement, et c'est le plus important, l'immigration permanente comprend non seulement les nouvelles entrées, mais aussi les changements de statut, à savoir le passage d'un statut temporaire à un statut permanent. Ces changements de statut à l'intérieur des pays ont été beaucoup moins touchés par les fermetures de frontières et les autres mesures liées à la pandémie - comme la fermeture des bureaux des visas à l'étranger - que l'immigration en provenance de l'étranger. La baisse réelle du nombre de nouvelles entrées a donc été beaucoup plus importante que ne le montre le graphique pour l'immigration permanente. Selon des estimations préliminaires, la baisse réelle des entrées permanentes (hors changements de statut) pourrait être supérieure à 40 % en moyenne.

#### Graphique 1.1. Entrées permanentes dans les pays de l'OCDE, 2010-20



Note: Les données de 2010 à 2019 sont la somme des données standardisées pour les pays pour lesquels elles sont disponibles (soit 95 % du total) ainsi que des données non standardisées pour les autres pays (hors Turquie). Les données 2020 sont estimées d'après les taux de croissance publiés dans les statistiques nationales officielles et comprennent les admissions pour des raisons humanitaires.

Source: Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/5ndvk6>

Deuxièmement, plusieurs pays de l'OCDE gèrent leurs statistiques sur les migrations selon des exercices budgétaires qui ne correspondent pas aux années civiles. C'est notamment le cas de l'Australie. En conséquence, la baisse des flux migratoires au cours de l'année civile 2020 ne se retrouve que partiellement dans les statistiques migratoires de 2020 pour ces pays. Pour l'Australie, des données partielles semblent indiquer que la baisse en glissement annuel du nombre de nouvelles arrivées depuis l'étranger en 2020 a été de l'ordre des deux tiers, soit plus de quatre fois le chiffre indiqué dans le

Tableau 1.1 qui se fonde sur l'exercice budgétaire de 2020 et qui inclut les changements de statut sur le territoire national.

Avec 576 000 nouveaux immigrés permanents légaux enregistrés, soit 44% de moins qu'en 2019 et le niveau le plus bas depuis 2000, les États-Unis restent le premier pays d'immigration de l'OCDE (Tableau 1.1). Sur la base d'estimations préliminaires, la baisse des flux d'immigration a largement dépassé les 50 % si l'on ne prend pas en considération les changements de statut. L'Allemagne a accueilli 460 000 immigrés permanents en 2020, soit une baisse relativement modeste par rapport aux autres pays de l'OCDE (-26 %), tendance en partie imputable à la part importante des flux migratoires en provenance d'autres pays de l'UE, qui n'a diminué que de 15 %. Vient ensuite le Royaume-Uni avec un peu moins de 250 000 nouveaux immigrés permanents, soit environ 30 % de moins qu'en 2019. Parmi les cinq principaux pays de destination de l'OCDE, la France a enregistré la baisse la moins marquée (-21 %) et a accueilli 230 000 nouveaux immigrés en 2020, ce qui la place au cinquième rang des pays de destination. Ces chiffres sont du même ordre de grandeur que la moyenne des entrées annuelles observées au début des années 2010. L'immigration en Espagne, qui avait augmenté de façon continue entre 2015 et 2019, a connu une forte baisse en 2020 pour s'établir à peine au-dessus des 200 000 admissions (-38 %).

Le Canada, qui avait enregistré un nombre record d'entrées permanentes en 2019, a connu l'une des baisses les plus marquées des pays de l'OCDE en 2020 (-46 %), avec à peine plus de 180 000 admissions de résidents permanents. D'après des chiffres provisoires, les flux migratoires en direction de l'Italie ont été quasiment divisés par deux, s'élevant à 100 000 admissions en 2020, du jamais vu depuis la fin des années 1990. Les conséquences des mesures de lutte contre le COVID-19 ont également beaucoup influencé les flux migratoires en direction du Japon. L'immigration y a en effet augmenté rapidement jusqu'en 2019, les chiffres ayant doublé en cinq ans, mais la baisse de 37 % l'a ramenée à 86 000 admissions en 2020.

Les Pays-Bas ont enregistré une baisse relativement modeste des entrées permanentes en 2020 (-20 %, s'établissant à 121 000 admissions), après un niveau record en 2019. La Belgique et le Luxembourg ont connu des tendances analogues, à savoir une baisse plutôt modérée en 2020 après une forte immigration en 2019. En Suède, seuls 80 000 nouveaux immigrés permanents ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de 21 % également par rapport à 2019. Il s'est agi de la quatrième baisse consécutive depuis 2016, ce qui donne à penser que ce phénomène est également lié à d'autres facteurs, notamment une baisse tendancielle des migrations humanitaires. Les flux d'immigration en Suisse ont été particulièrement stables en raison du nombre élevé de changements de statut comptabilisés dans les entrées permanentes. Depuis 2010, ils restent en effet dans une fourchette étroite (115 000-135 000 admissions) et, en 2020, ils se sont établis à 117 000 admissions, soit une baisse de seulement 4 % par rapport à 2019. La Nouvelle-Zélande n'a elle aussi enregistré qu'une baisse modérée (-7% et 36 000 admissions), même si les chiffres pour 2019 étaient les plus bas depuis 20 ans. Après l'Italie et le Canada, Israël a enregistré la troisième baisse la plus marquée du nombre d'admissions permanentes (-41 % et 20 000 admissions).

Selon les données nationales, la Hongrie a accueilli 44 000 nouveaux immigrés en 2020. Malgré une baisse de 21 %, ce chiffre est bien supérieur aux valeurs annuelles enregistrées avant 2018. L'immigration au Chili a chuté de 39 % en 2020 pour s'établir à 155 000 entrées.

Le Mexique est le seul pays de l'OCDE à avoir enregistré une hausse de l'immigration permanente en 2020. Le pays comptait plus de 54 000 nouveaux immigrés permanents, soit l'un des chiffres les plus élevés jamais enregistrés, à la suite d'une forte augmentation des admissions pour motifs humanitaires.

Tableau 1.1. Entrées permanentes dans les pays de l'OCDE, 2011-20

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (estimation)	Évolution 2020/19 (%)
<b>Données standardisées</b>											
États-Unis	1 062.4	1 031.9	990.8	1 017.3	1 051.0	1 183.5	1 127.2	1 096.6	1 031.0	576.0	-44
Allemagne	295.8	404.9	473.8	580.4	692.9	1 063.8	872.3	644.4	620.4	458.6	-26
Royaume-Uni	339.8	287.0	295.1	350.0	369.9	351.0	342.2	342.8	345.7	243.6	-30
France	226.6	244.5	254.4	250.7	255.4	258.8	259.9	280.9	290.6	229.7	-21
Espagne	265.0	220.1	274.3	264.3	264.2	284.5	305.0	319.3	337.3	209.2	-38
Canada	249.3	258.3	262.8	261.4	275.9	296.7	286.4	321.0	341.2	184.6	-46
Australie	219.5	245.1	254.4	231.0	226.2	227.0	218.1	191.4	193.0	163.4	-15
Italie	375.3	308.1	278.7	241.8	221.6	212.1	216.9	224.6	191.3	124.3	-35
Pays-Bas	89.9	88.5	92.8	104.0	111.3	125.1	128.2	136.3	153.2	121.1	-21
Suisse	124.3	125.6	135.6	134.6	131.2	125.0	118.4	122.1	122.3	117.3	-4
Belgique	100.9	100.1	95.6	100.5	103.8	106.2	107.7	109.2	113.2	91.0	-20
Japon	59.1	66.4	57.3	63.9	81.8	95.2	100.6	116.4	137.8	86.3	-37
Suède	87.6	99.5	108.9	118.0	121.1	154.9	132.9	123.7	102.0	80.4	-21
Autriche	55.2	70.8	70.8	80.9	103.0	105.7	98.6	87.1	81.9	62.7	-23
Portugal	34.3	27.9	26.4	30.5	31.2	32.8	39.6	64.0	87.7	54.7	-38
Mexique	21.7	21.0	55.0	43.5	34.4	35.9	32.6	38.7	38.7	54.2	40
République tchèque	20.7	28.6	27.8	38.5	31.6	34.8	43.5	55.9	63.3	53.4	-16
Corée	43.0	39.7	48.2	55.7	59.6	66.5	66.0	70.2	68.8	49.0	-29
Danemark	36.7	39.7	47.7	55.1	66.9	60.8	56.8	56.0	53.5	45.5	-15
Nouvelle-Zélande	44.5	42.7	45.1	49.9	54.6	55.7	47.2	45.0	38.3	35.7	-7
Irlande	26.3	24.3	28.2	30.5	35.5	41.9	40.2	45.1	48.6	30.1	-38
Norvège	64.0	61.7	61.1	58.6	53.1	55.8	45.3	40.5	41.3	29.5	-28
Finlande	20.4	23.3	23.9	23.6	21.4	27.3	23.7	23.1	24.2	23.3	-4
Israël	0.0	0.0	0.0	24.1	27.9	26.0	26.4	28.1	33.2	19.7	-41
Luxembourg	..	17.5	18.0	19.0	19.4	19.5	21.5	21.6	22.6	19.1	-16
<b>Total</b>	<b>3 862.2</b>	<b>3 877.1</b>	<b>4 026.6</b>	<b>4 227.9</b>	<b>4 444.9</b>	<b>5 046.5</b>	<b>4 757.4</b>	<b>4 604.1</b>	<b>4 581.2</b>	<b>3 162.6</b>	<b>-31</b>
Pays de l'UE inclus ci-dessus	1 974.5	1 984.8	2 116.4	2 287.9	2 449.1	2 879.2	2 689.1	2 534.0	2 535.5		
Dont : libre circulation	1 034.9	1 140.4	1 201.6	1 344.8	1 359.8	1 361.8	1 296.7	1 266.9	1 247.4	1 846.7	-27
<b>Évolution annuelle (%)</b>	<b>-3</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>13</b>	<b>-6</b>	<b>-3</b>	<b>0</b>	<b>-31</b>	
<b>Données nationales (non standardisées)</b>											
Turquie	..	..	..	..	..	273.9	364.6	466.9	578.5	..	
Chili	50.7	65.2	84.4	83.5	101.9	135.5	207.2	339.4	254.1	154.6	-39
Colombie	..	..	..	..	..	..	148.6	245.2	206.7	91.1	-56
Pologne	41.3	47.1	46.6	32.0	86.1	107.0	128.0	137.6	163.5	..	
Grèce	23.2	17.7	31.3	29.5	34.0	86.1	80.5	87.3	95.4	..	
Hongrie	22.5	20.3	21.3	26.0	25.8	23.8	36.5	49.3	55.3	43.8	-21
Slovenie	10.8	12.3	11.6	11.3	12.7	13.8	15.5	24.1	27.6	24.8	-10
Lituanie	1.7	2.5	3.0	4.8	3.7	6.0	10.2	12.3	19.7	22.3	13
Estonie	1.7	1.1	1.6	1.3	7.4	7.7	9.1	9.7	11.0	10.3	-6
Islande	2.8	2.8	3.9	4.3	5.0	7.9	11.8	11.5	9.5	7.6	-21
Lettonie	2.9	3.7	3.5	4.5	4.5	3.4	5.1	6.5	6.6	4.6	-31
République slovaque	3.8	2.9	2.5	2.4	3.8	3.6	2.9	2.9	2.5	..	
<b>Total (sauf Turquie et Colombie)</b>	<b>161.2</b>	<b>175.8</b>	<b>209.7</b>	<b>199.7</b>	<b>284.8</b>	<b>394.8</b>	<b>506.7</b>	<b>680.6</b>	<b>645.1</b>		

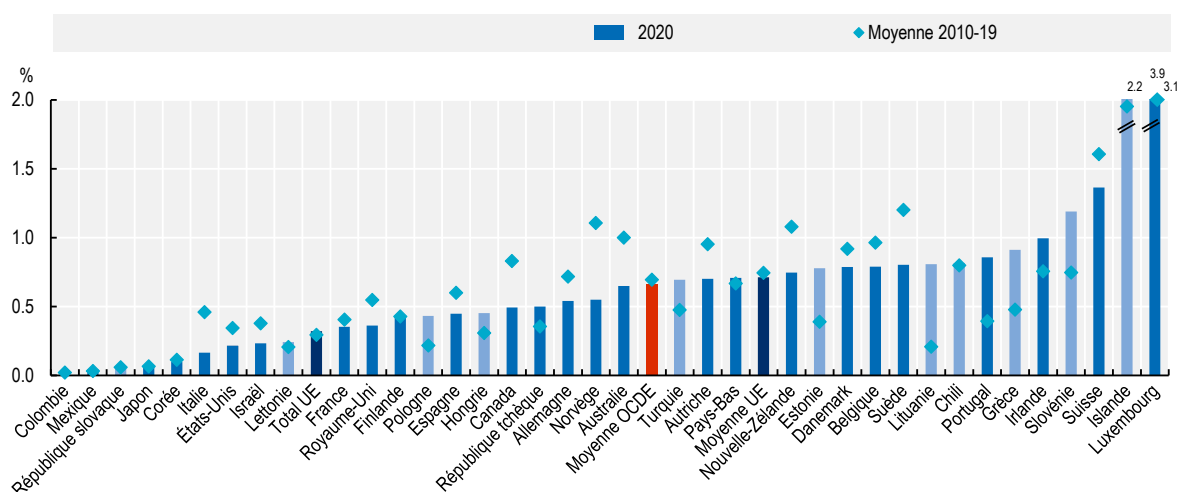
Note : Les données se basent sur l'année fiscale se terminant l'année de référence s'agissant de l'Australie (juil.-juin), de l'Irlande (avr.-mar.), et des États-Unis pour les années 2011-2018 (oct.-sep). Seuls les ressortissants étrangers sont considérés. Les entrées comprennent les personnes dont le statut a changé, à savoir celles qui sont entrées sur le territoire avec un statut temporaire et ont obtenu un titre de séjour de plus longue durée. Les séries concernant certains pays ont été sensiblement révisées, en particulier s'agissant du Chili. Les moyennes de l'UE couvrent les pays figurant dans le graphique, y compris le Royaume-Uni.

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/v120it>

En ce qui concerne le nombre d'entrées par habitant, ce sont les pays relativement petits de l'OCDE qui restent en tête du classement (Graphique 1.2). Après une forte augmentation ces dernières années, un certain nombre de pays d'Europe centrale et orientale membres de l'OCDE se situent aujourd'hui bien au-dessus de la moyenne de l'OCDE. À l'inverse, après la forte baisse enregistrée, le Canada affichait un nombre d'admissions permanentes inférieur, pour la toute première fois, à la moyenne de l'OCDE.

**Graphique 1.2. Entrées permanentes dans les pays de l'OCDE, en pourcentage de la population totale, 2020 comparé à 2010-19**



Note: Sont présentés uniquement les pays pour lesquels une estimation des flux 2020 est disponible. Les données pour les pays représentés en bleu clair ne sont pas standardisées. La moyenne UE est la moyenne des pays de l'UE présentés dans le graphique. Le total UE correspond aux entrées de ressortissants de pays tiers dans les pays de l'UE pour lesquels des données standardisées sont disponibles, en pourcentage du total de la population de ces pays.

Source: Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/kjfhw>

### *Avec la pandémie, les migrations familiales et humanitaires ont reculé plus fortement que les déplacements au titre de la libre circulation*

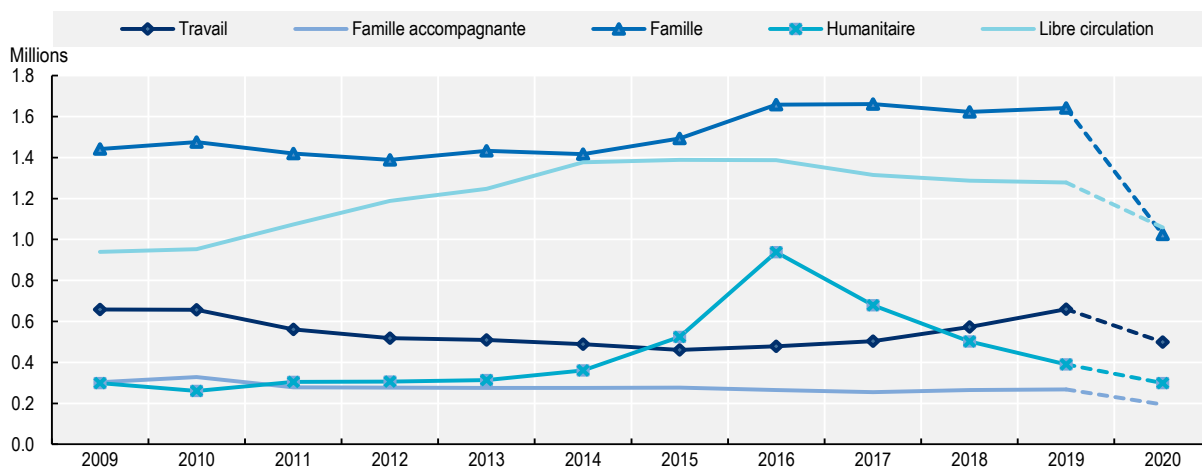
Les migrations familiales constituent depuis longtemps la principale catégorie d'immigration dans les pays de l'OCDE (Graphique 1.3), et ce constat est resté vrai en 2020. Il s'agit cependant de la catégorie qui a le plus pâti du recul de l'immigration permanente, avec une baisse de plus de 35 %, selon des données partielles. En 2019, les migrations familiales étaient relativement élevées, représentant 36 % du total des flux migratoires en direction de l'OCDE, mais la pandémie a ramené cette part à environ un tiers. Cette baisse globale s'explique principalement par le recul de 50 % enregistré aux États-Unis, qui comptent pour une part importante des migrations familiales en direction des pays de l'OCDE (43 % du total en 2019). En 2020, le Canada a également accueilli beaucoup moins de migrants familiaux qu'en 2019 (-46 %). À contrecourant de la tendance générale à la forte baisse des migrations familiales, quelques pays ont connu d'importantes hausses, notamment le Danemark (+24 %), le Mexique (+21 %) et la Nouvelle-Zélande (+17 %).

Les migrations de travail en direction des pays de l'OCDE, en hausse entre 2015 et 2019 (Tableau d'annexe 1.A.1) ont diminué en 2020, mais légèrement moins que les migrations familiales, en partie en raison des changements de statut des immigrés temporaires déjà sur place, lesquels concernent de nombreuses personnes relevant de cette catégorie. Si les pays de l'OCDE ont accueilli moins de

travailleurs immigrés (-24 %) en 2020 qu'en 2019, leur part dans le total des flux migratoires a augmenté d'un point de pourcentage pour s'établir à 15 %. Cette tendance mondiale masque des situations très disparates dans l'ensemble des pays. De fait, dans de nombreux pays, les migrations de travail ont été largement perturbées par la crise du COVID-19. Par exemple, aux Pays-Bas, en France et en Norvège, le nombre de travailleurs immigrés a diminué d'environ un tiers. Aux États-Unis, toutefois, le nombre de nouveaux résidents permanents légaux admis pour des raisons professionnelles a peu diminué. Cela peut s'expliquer par le fait que la plupart de ces permis permanents sont délivrés sur le territoire national, à la suite d'un changement de statut. Pour la même raison, la baisse a également été plus modeste parmi les travailleurs immigrés que parmi les autres catégories d'immigrés en Australie et au Canada.

Les déplacements au titre de la libre circulation n'ont que modérément ralenti en 2020 (-17 %). Dans l'Union européenne, si tous les pays ont observé une réduction de cette catégorie de migrations, la baisse n'a pas dépassé les -24 % enregistrés en Autriche. Malgré un recul de 15 %, l'Allemagne est restée de loin le principal pays de destination des Européens en 2020. Les flux au titre de la libre circulation entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont été plus largement entravés que les déplacements à l'intérieur de la zone de libre circulation de l'Union européenne.

### Graphique 1.3. Entrées permanentes dans les pays de l'OCDE par catégorie, 2009-20



Note : Les données 2020 sont des estimations basées sur les données préliminaires de 2/3 des pays de l'OCDE.

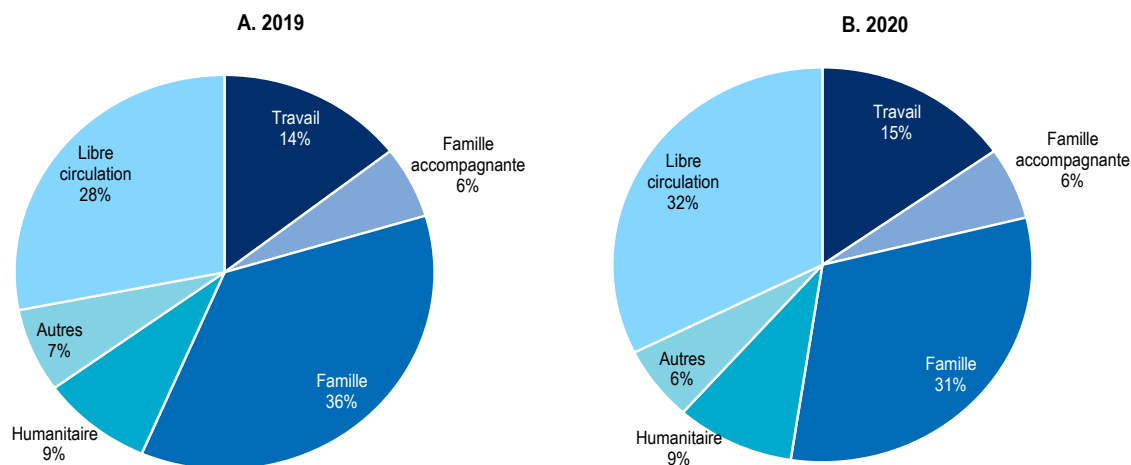
Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/z5frdq>

D'après des données partielles et préliminaires, les migrations humanitaires en direction des pays de l'OCDE ont fortement chuté en 2020 (-23 %) et cette contraction a atteint un niveau jamais observé depuis 2003. La part des admissions pour raisons humanitaires dans le total des migrations permanentes est restée inférieure à 10 % en 2020 (Graphique 1.4), mais elle a encore régressé pour s'établir à 8,2 % en 2020. Dans la plupart des pays de l'UE, la baisse du nombre de nouvelles admissions pour raisons humanitaires est restée plus modeste (moins de 20 %), la plupart des admissions relevant de cette catégorie correspondant à des changements de statut octroyés à des demandeurs d'asile déjà présents dans le pays avant la pandémie. De fait, aux Pays-Bas, les admissions pour raisons humanitaires ont été encore plus nombreuses en 2020 qu'en 2019. Ce fut aussi le cas au Mexique. À l'inverse, les États-Unis et le Canada – deux pays où la majeure partie des admissions pour raisons humanitaires se font depuis l'étranger dans le cadre de programmes de réinstallation – ont connu une réduction beaucoup plus marquée de l'immigration pour motifs humanitaires (voir plus bas pour ce qui concerne la réinstallation).



**Graphique 1.4. Entrées permanentes dans les pays de l'OCDE par catégorie d'entrée, 2020 comparé à 2019**



Note: Ne comprend que les pays pour lesquels il existe des données standardisées sur les entrées permanentes.

Source: Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/n2kqtr>

### **Les migrations temporaires de travail : évolutions contrastées**

Si la pandémie a mis en évidence le rôle clé joué par les travailleurs immigrés dans des secteurs professionnels très mobilisés ou restés exposés au plus fort de la crise, elle a aussi révélé l'importance du maintien de certaines migrations temporaires de travailleurs. C'est le cas notamment de la catégorie la plus importante à l'échelle de l'OCDE, à savoir les migrations de travailleurs saisonniers. Pré-COVID-19, on note par ailleurs une forte augmentation du nombre de détachements de travailleurs au sein de l'UE/AELE.

*Les migrations de travailleurs saisonniers se maintiennent pendant la pandémie tandis que les autres migrations temporaires de travailleurs chutent nettement*

Les travailleurs saisonniers internationaux répondent aux besoins temporaires de main-d'œuvre notamment dans l'agriculture ou le tourisme, mais également la construction, les soins à la personne ou l'industrie agroalimentaire, selon les programmes nationaux en vigueur. Au sein de l'UE/AELE, les besoins de main-d'œuvre sont en grande partie satisfaits par la libre circulation. Des accords bilatéraux de recrutement de travailleurs saisonniers ont toutefois été signés dans les dernières années, par exemple entre l'Allemagne et la Géorgie en 2020.

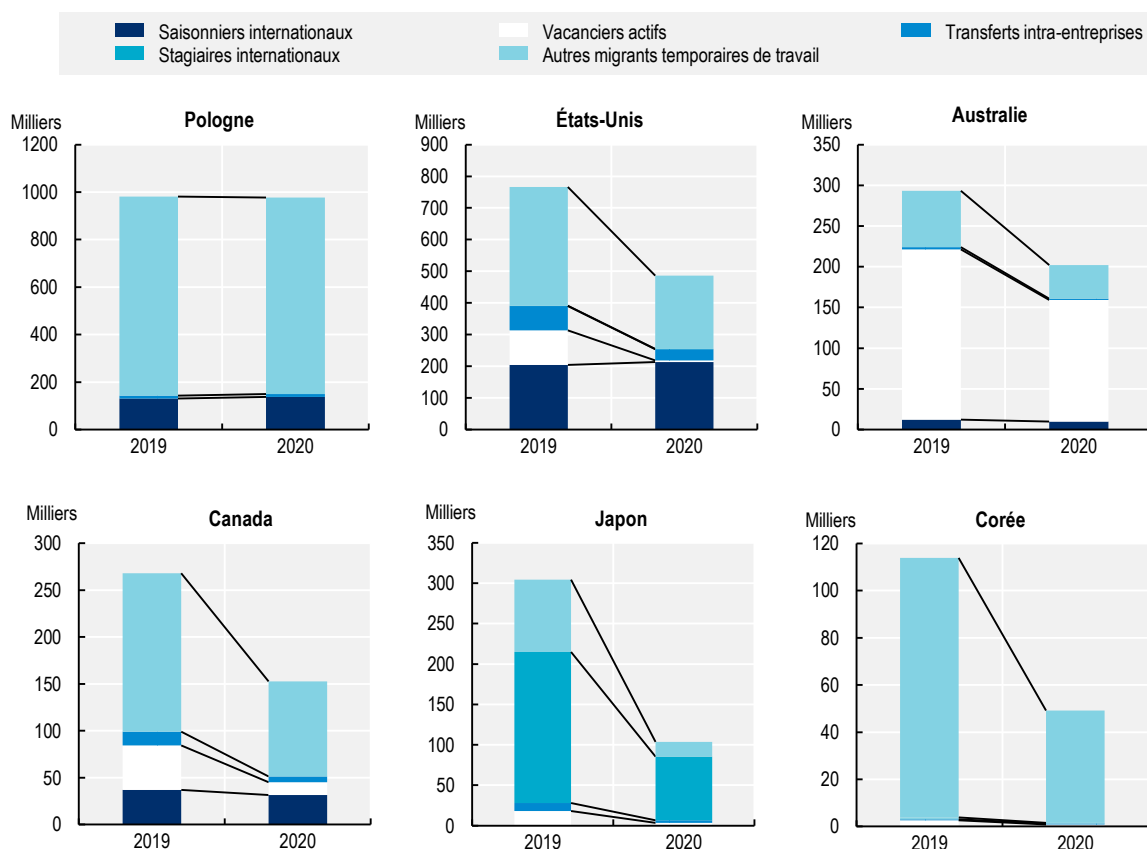
Avec l'arrivée de la pandémie de COVID-19, la fermeture partielle des frontières nationales et les différentes mesures de confinement qui s'en sont suivies, ce sont essentiellement les activités agricoles qui ont nécessité des recrutements internationaux de travailleurs saisonniers dans les pays de l'OCDE.

Globalement, il est important de noter qu'en 2020, les entrées de travailleurs saisonniers n'ont baissé que de 9%, soit nettement moins que les migrations permanentes et que toutes les autres catégories de migrations temporaires (Graphique 1.5). Dans les principaux pays de destination que sont les États-Unis (213 000 travailleurs saisonniers) et la Pologne (137 000 travailleurs saisonniers), on a même constaté une légère progression. En revanche, on note une baisse des arrivées de travailleurs saisonniers au Canada, en Australie et en Norvège, alors même que dans ces pays les flux avaient tendance à augmenter sur la décennie précédente (Tableau d'annexe 1.A.2). La baisse a été particulièrement marquée au Mexique.

Les programmes de vacanciers actifs réservés aux jeunes jouent un rôle important pour répondre aux besoins de main-d'œuvre peu qualifiée en Australie et en Nouvelle-Zélande, là encore dans les secteurs du tourisme et de l'agriculture. Les entrées sur le territoire australien dans le cadre de ce programme ont diminué de 29 % en 2020 (Tableau d'annexe 1.A.2). Par contre, aux États-Unis, second pays de destination des vacanciers actifs en 2019, les jeunes participants au *Summer Work Travel Program* sont moins actifs dans le secteur agricole et seuls 5 000 jeunes ont été recrutés en 2020 en raison des restrictions liées à la crise sanitaire, contre 108 000 en 2019. Dans les autres pays de destination, le nombre de participants à ces programmes s'est également réduit des deux tiers au moins en 2020.

Les stagiaires internationaux sont particulièrement nombreux au Japon où ils occupent des emplois faiblement ou moyennement qualifiés, essentiellement dans l'industrie. Dans ce pays, les nouveaux recrutements sont passés de 187 000 en 2019 à 79 000 en 2020 (Tableau d'annexe 1.A.2). La même baisse est observée dans les autres pays qui disposent de programmes distincts de recrutement international de stagiaires. On constate également une baisse marquée de la mobilité au sein des multinationales du fait de la pandémie. Ces transferts intra-entreprises ont diminué de 53 % en 2020, seule la Pologne fait figure d'exception avec des entrées en hausse de 14 % cette même année (Tableau d'annexe 1.A.2).

### Graphique 1.5. Entrées de migrants temporaires de travail (hors travailleurs détachés) en 2019 et 2020, six principaux pays de destination de l'OCDE en 2020



Note: Les chiffres ne comprennent pas les travailleurs détachés et les membres de famille accompagnant les migrants temporaires de travail.

Source: Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/qx9v0u>

D'autres programmes nationaux permettent le recrutement de travailleurs étrangers (Graphique 1.5). Par exemple, la Pologne a signé avec l'Arménie, le Bélarus, la Géorgie, la Moldavie, la Russie et l'Ukraine des programmes bilatéraux de recrutements simplifiés. La grande majorité des travailleurs employés en Pologne suivant la procédure simplifiée, notamment dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de la construction, de l'agriculture ainsi que des services administratifs, provient d'Ukraine. L'économie polonaise a recruté, deux années de suite, au moins un million de travailleurs et la pandémie a faiblement affecté ces flux<sup>1</sup>. À l'inverse, tous les autres pays de l'OCDE ont enregistré une forte baisse de leurs migrations temporaires de travail, et notamment les plus grands recruteurs après la Pologne : les États-Unis (-37 %), l'Australie (-37 %), le Canada (-43 %), le Japon (-66 %) et la Corée (-57 %) (Graphique 1.5).

### *Forte croissance du nombre de détachements de travailleurs au sein de l'UE/AELE en 2019*

En 2019, près de 4.6 millions<sup>2</sup> de détachements ont été enregistrés au sein de l'UE/AELE. Ils représentaient alors en équivalent temps plein près de 0.8 % de l'emploi dans la région. Les travailleurs détachés constituent une catégorie légale particulière parmi les mouvements temporaires de travailleurs au sein de la zone de libre circulation de l'UE/AELE. Il s'agit de salariés ou d'indépendants qui vont effectuer un travail dans un autre pays de l'UE/AELE tout en restant affiliés au système de sécurité sociale du pays membre dans lequel ils exercent généralement leur activité (règlement CE n°987/2009). Il s'agit d'une exception à la règle habituelle destinée à limiter les lourdeurs administratives pour les employeurs, travailleurs et organismes de Sécurité sociale pour des missions de courte durée. Les travailleurs salariés peuvent éventuellement se déplacer d'une branche à une autre au sein d'un même groupe ou être employés par une entreprise de travail temporaire. Le détachement doit faire l'objet d'un enregistrement dans le pays d'affiliation, ce qui permet de disposer de statistiques sur ce phénomène.

Il convient de distinguer deux types de détachements. La majorité des détachements (3.1 millions soit sept sur dix en 2019) relèvent de l'article 12 du règlement et sont effectués dans un seul autre pays membre, dont 40 % dans le secteur de la construction en 2019. Ils ne peuvent excéder 24 mois et durent en moyenne 115 jours, avec toutefois de grandes disparités entre les pays. Le Tableau 1.2 présente l'évolution au cours de la dernière décennie de ce type de détachements par pays de destination.

Pour le reste des détachements, seul le pays d'origine est connu car ils sont effectués dans au moins deux pays membres (article 13), le cas de 1.3 millions de détachements, ou régis par des accords multilatéraux (article 16) pour 80 000 détachements en 2019 uniquement. Le transport routier représente 37 % des détachements relevant de l'article 13. Ce type de détachement n'est pas limité dans le temps mais dure en moyenne 312 jours – soit plus du double des détachements qui relèvent de l'article 12. En équivalent temps plein, l'importance économique sur le marché du travail européen de ces travailleurs, dont le pays de réalisation du travail n'est pas connu, dépasse celle des travailleurs présentés dans le Tableau 1.2.

Le recours au détachement a augmenté de façon inédite en 2019 (+57 %), notamment sous l'effet d'une forte hausse du nombre de détachements relevant de l'article 12 (+77 %), tandis que la hausse était jusque-là portée par l'augmentation du nombre de détachements relevant de l'article 13. La hausse mesurée du détachement peut s'expliquer à la fois par un plus grand recours dû à une meilleure connaissance de la procédure de la part des acteurs du marché du travail et par l'introduction dans différentes législations nationales de sanctions en cas de non-respect de la loi sur le détachement.


**Tableau 1.2. Détachements de travailleurs relevant de l'article 12 au sein de l'UE/AELE par pays de destination, 2011-19**

Milliers

Destination	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Évolution 2018/2019 (%)	Durée moyenne (détachements débutés en 2019, en jours)
<b>Total OCDE</b>	<b>1 191.1</b>	<b>1 173.4</b>	<b>1 275.6</b>	<b>1 365.9</b>	<b>1 425.2</b>	<b>1 539.1</b>	<b>1 639.1</b>	<b>1 718.2</b>	<b>3 076.3</b>	<b>+79</b>	<b>115</b>
Allemagne	311.4	335.9	373.7	414.2	418.9	440.1	427.2	428.9	505.7	+18	..
France	162.0	156.5	182.2	190.8	184.7	203.0	241.4	262.1	450.2	+72	30
Autriche	76.3	76.4	88.6	101.0	108.6	120.2	141.0	119.9	320.5	+167	..
Suisse	62.6	64.9	78.1	87.5	97.7	104.3	105.7	113.8	247.0	+117	..
Pays-Bas	105.9	99.4	100.4	87.8	89.4	90.9	111.5	126.3	219.3	+74	..
Belgique	125.1	125.3	134.3	159.7	156.6	178.3	167.3	156.7	218.2	+39	48
Espagne	47.6	46.1	46.5	44.8	47.4	52.4	60.5	63.9	177.1	+177	329
Italie	64.2	48.7	47.4	52.5	59.1	61.3	64.7	73.9	173.7	+135	47
Royaume-Uni	37.2	40.4	43.5	50.9	54.3	57.2	59.6	60.8	132.5	+118	166
République tchèque	17.1	17.8	18.6	17.2	19.1	22.7	24.2	30.6	101.5	+232	155
Pologne	16.0	16.0	14.4	14.5	17.9	17.8	20.6	26.7	93.6	+250	124
Suède	24.4	26.1	29.4	33.0	37.4	39.1	44.0	53.8	85.5	+59	117
Luxembourg	24.3	19.7	20.5	21.8	21.7	26.6	32.7	36.5	52.9	+45	10
Portugal	13.3	11.4	10.7	12.8	15.4	18.1	22.6	29.0	50.5	+74	102
Danemark	11.0	11.0	10.8	10.9	13.4	15.7	15.6	20.3	46.3	+128	75
Norvège	30.5	16.2	18.8	21.3	25.0	23.8	22.9	26.6	38.2	+44	161
Finlande	22.2	22.5	19.9	6.6	18.6	21.0	22.3	19.6	35.5	+81	150
République slovaque	6.9	6.6	7.0	7.6	8.1	9.7	13.6	14.0	33.2	+137	107
Hongrie	9.9	9.9	8.9	9.0	9.7	11.3	12.8	17.1	20.8	+22	244
Grèce	7.8	6.8	4.8	4.7	5.7	6.4	8.1	11.2	17.4	+55	..
Slovénie	2.7	3.3	4.5	6.6	5.7	5.1	6.2	9.2	17.2	+88	54
Irlande	6.1	4.7	5.6	4.0	4.0	5.8	6.2	7.8	17.2	+120	228
Lituanie	2.2	3.5	2.3	1.9	2.4	2.0	2.3	3.0	10.1	+233	..
Lettonie	1.8	1.5	1.2	1.5	1.4	1.1	1.4	2.2	5.2	+135	254
Estonie	1.9	2.3	3.0	3.0	2.3	3.7	3.0	3.2	5.0	+58	229
Islande	0.6	0.4	0.4	0.3	0.6	1.4	1.7	1.0	2.1	+118	248

Note : Le pays d'accueil de 29 % des 4.6 millions de détachements en 2019 n'est pas connu ; il s'agit des travailleurs détachés, soit dans plusieurs États membres, soit depuis la Norvège et une partie de l'Autriche. Par ailleurs, le pays d'accueil n'était pas connu les années précédentes pour les travailleurs détachés depuis le Danemark, la Finlande, le Royaume-Uni et la Suisse, ce qui rend difficiles les comparaisons dans le temps. Les données concernant la Grèce font référence à l'année 2018.

Source : De Wispelaere, De Smedt, Pacolet – HIVA-KU Leuven (2020).

StatLink  <https://stat.link/4pfx6>

S'agissant des pays d'origine, tous types de détachements confondus, l'Allemagne est passée en tête en 2019 avec 1.8 million de détachements contre moins d'un demi-million l'année précédente. La hausse est surtout imputable au quadruplement du nombre de détachements relevant de l'article 12. Longtemps en tête des pays d'origine, la Pologne est désormais loin derrière l'Allemagne. Elle a enregistré près de 650 000 détachements en 2019, soit une hausse annuelle de 7 %. Viennent ensuite l'Espagne, l'Italie et l'Autriche dont sont originaires respectivement entre 200 000 et 250 000 détachements en 2019.

La Suisse et l'Autriche ont également connu une forte progression des enregistrements, quoiqu'à des niveaux bien moindres que l'Allemagne, avec respectivement : +152 % (72 000 détachements), +88 % (1 900 détachements), +79 % (198 000 détachements). Seules l'Irlande et la République slovaque ont connu une légère baisse du nombre de détachements en provenance de leurs marchés du travail en 2019.

Près de la moitié des pays de l'OCDE de l'UE/AELE ont connu un doublement du nombre de détachements relevant de l'article 12 effectués sur leur territoire en 2019 (Tableau 1.2). L'augmentation générale est de 79 % contre 5 % l'année précédente. L'Allemagne demeure le plus grand pays destinataire de cette catégorie de travailleurs détachés mais présente une plus faible progression que les autres pays. Les principaux corridors de détachements relevant de l'article 12 observés en 2019 se trouvaient entre l'Allemagne et l'Autriche (262 00 détachements), l'Allemagne et la France (214 000 détachements), et entre l'Allemagne et la Suisse (181 000 détachements).

### ***Rupture dans la progression du nombre d'étudiants en mobilité internationale en 2020***

Après avoir augmenté de près de 50 % en moyenne dans les pays de l'OCDE en une décennie, le nombre de nouveaux permis délivrés à des étudiants en mobilité internationale a reculé de façon remarquable en 2020. Le nombre de premiers permis a diminué de près de 70 % aux États-Unis et au Canada et de 51 % au Mexique (Tableau 1.3). Dans les pays européens pour lesquels des données sont disponibles, la baisse avoisinait plutôt les 40 % (en excluant les mouvements internes à l'UE), à l'exception de la France où le nombre d'entrées a baissé de 19 % et de la Suisse où le nombre d'entrées est stable. En Australie, la baisse s'est limitée à 29 %, la rentrée des étudiants ayant eu lieu en février, soit avant le début de l'épidémie. Le nombre d'étudiants en mobilité internationale présents dans les pays de l'OCDE, qui dépassait les 4 millions en 2019, devrait être en recul en 2020.

Les pays les plus attractifs pour les étudiants demeurent les États-Unis, qui comptaient en 2019 près d'un million d'étudiants en mobilité internationale dans leurs établissements du supérieur, ainsi que l'Australie et le Royaume-Uni, avec environ un demi-million chacun (Tableau 1.3). En 2020, par contre, les entrées de nouveaux étudiants étaient deux fois plus nombreuses au Royaume-Uni qu'aux États-Unis.

L'Allemagne, qui a connu une augmentation rapide des flux d'étudiants dans la dernière décennie, compte désormais un tiers de million d'étudiants en mobilité internationale, soit plus que le Canada – où les entrées ont pourtant augmenté également – et que la France. Le Japon est le septième pays d'accueil des étudiants internationaux.

En moyenne dans l'OCDE, les étudiants en mobilité internationale représentaient 6 % des élèves du supérieur en 2019. La concentration en étudiants en mobilité internationale augmente avec le cycle d'études dans tous les pays, à l'exception de l'Australie où les étudiants en mobilité internationale représentent 56 % des étudiants de master et 36 % des étudiants en doctorat (Tableau 1.3). Au Luxembourg, en Suisse et en Nouvelle-Zélande, la majorité des étudiants qui préparent un doctorat sont des étudiants en mobilité internationale contre 22 % en moyenne dans l'OCDE.

En 2019, 60 % des 3.7 millions de détenteurs d'un permis d'études dans les pays de l'OCDE étaient originaires d'Asie, en particulier de Chine (25 %), d'Inde (9 %) et du Viet Nam (3 %) (Graphique 1.6). Dans les pays européens de l'OCDE, la part des étudiants européens parmi les étudiants en mobilité internationale (45 %) dépasse celle des étudiants asiatiques (29 %). Les nationalités allemande (53 000 étudiants), chinoise (52 000 étudiants) et ukrainienne (40 000 étudiants) sont les plus représentées. La France est le seul pays de l'OCDE où plus de la moitié des étudiants en mobilité internationale provient du continent africain.

Parmi les 20 premiers pays d'origine des étudiants inscrits dans un pays de l'OCDE en 2019, les nationalités présentant la plus forte progression depuis 2013 sont la Syrie (effectifs multipliés par dix et 20<sup>e</sup> nationalité en 2019), le Népal (triplement, désormais la 6<sup>e</sup> nationalité), le Viet Nam (doublement, 3<sup>e</sup> nationalité), l'Inde (doublement, seconde nationalité) et l'Ukraine (doublement, 12<sup>e</sup> nationalité).

Tableau 1.3. Étudiants en mobilité internationale inscrits dans les pays de l'OCDE, 2020

	Nouvellement inscrits		Effectifs				Première région d'origine en 2019	Trois premiers pays d'origine en 2019
	Nouveaux permis délivrés en 2020 (milliers)	Évolution 2020/19 (%)	2019 (milliers)	Proportion parmi tous les étudiants en 2019 (%)				
				Enseignement supérieur	Niveau master	Niveau doctorat		
Allemagne	..	..	333	10	16	12	Asie	Chine, Inde, Autriche
Australie	122.6	-29	509	28	56	36	Asie	Chine, Inde, Népal
Autriche	2.2	-39	75	18	23	36	Europe	Allemagne, Italie, Bosnie-Herzégovine
Belgique	..	..	52	10	19	23	Europe	France, Pays-Bas, Luxembourg
Canada	50.9	-70	279	16	19	34	Asie	Chine, Inde, France
Chili	..	..	10	1	3	18	ALC	Pérou, Colombie, Venezuela
Colombie	..	..	5	0	1	3	ALC	Venezuela, Équateur, Mexique
Corée	28.2	-20	99	3	10	14	Asie	Chine, Viet Nam, Ouzbékistan
Costa Rica	..	..	2	..	..	..	..	..
Danemark	5.0	-41	32	10	20	37	Europe	Allemagne, Norvège, Roumanie
Espagne	..	..	77	4	11	18	Am. lat., Car.	France, Équateur, Colombie
Estonie	..	..	5	11	16	22	Europe	Finlande, Russie, Ukraine
États-Unis	111.4	-69	977	5	13	25	Asie	Chine, Inde, Corée
Finlande	3.2	-39	24	8	11	24	Asie	Viet Nam, Russie, Chine
France	70.1	-19	246	9	13	38	Afrique	Maroc, Algérie, Chine
Grèce	..	..	28	3	2	4	Asie	Chypre, Albanie, Allemagne
Hongrie	..	..	35	13	20	23	Europe	Allemagne, Chine, Roumanie
Irlande	..	..	25	11	23	33	Asie	Inde, Chine, États-Unis
Islande	..	..	2	8	11	38	Europe	États-Unis, Philippines, Allemagne
Israël	..	..	11	3	5	8	Europe	États-Unis, Russie, France
Italie	..	..	55	3	4	16	Asie	Chine, Inde, Iran
Japon	49.7	-59	203	5	10	20	Asie	Chine, Viet Nam, Népal
Lettonie	..	..	8	6	12	10	Asie	Inde, Ouzbékistan, Allemagne
Lituanie	..	..	7	10	23	11	Europe	Inde, Bélarus, Ukraine
Luxembourg	0.2	..	3	44	82	93	Europe	France, Allemagne, Belgique
Mexique	2.8	-51	33	1	2	8	Amérique du N.	..
Norvège	2.0	-48	12	4	7	22	Europe	Chine, Suède, Népal
Nouvelle-Zélande	6.0	-75	53	21	36	50	Asie	Chine, Inde, États-Unis
Pays-Bas	11.8	-42	108	..	19	..	Europe	Allemagne, Italie, Chine
Pologne	..	..	55	4	5	3	Europe	Ukraine, Bélarus, Inde
Portugal	..	..	36	10	12	31	Am. lat., Car.	Brésil, Cabo Verde, Angola
République slovaque	..	..	13	9	11	10	Europe	Rép. tchèque, Ukraine, Serbie

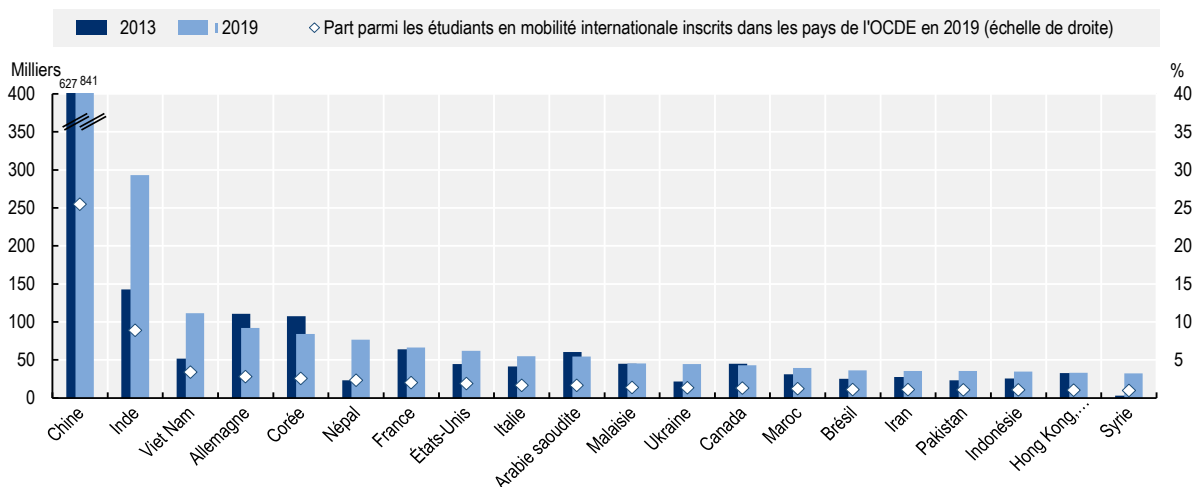
	Nouvellement inscrits		Effectifs				Première région d'origine en 2019	Trois premiers pays d'origine en 2019
	Nouveaux permis délivrés en 2020 (milliers)	Évolution 2020/19 (%)	2019 (milliers)	Proportion parmi tous les étudiants en 2019 (%)				
				Enseignement supérieur	Niveau master	Niveau doctorat		
République tchèque	..	..	46	14	17	20	Europe	Rép. slovaque, Russie, Ukraine
Royaume-Uni	224.4	-40	489	19	36	41	Asie	Chine, Inde, États-Unis
Slovenie	..	..	5	7	8	19	Europe	..
Suède	..	..	31	7	12	35	Europe	Chine, Inde, Finlande
Suisse	11.4	0	56	18	29	56	Europe	Allemagne, France, Italie
Turquie	..	..	155	2	6	6	Asie	Syrie, Azerbaïdjan, Turkménistan
<b>Total OCDE Europe</b>	..	..	<b>1 159</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>19</b>	<b>Europe</b>	<b>Chine, Allemagne, Ukraine</b>
<b>Total OCDE</b>	..	..	<b>4 050</b>	<b>6</b>	<b>14</b>	<b>22</b>	<b>Asie</b>	<b>Chine, Inde, Viet Nam</b>

Note : Étudiants nouvellement inscrits : Ces données font référence aux étudiants du supérieur en mobilité internationale, y compris ceux inscrits à des cours de langue. Elles ne comprennent pas les étudiants bénéficiant de la libre circulation (au sein de l'UE et entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande). Effectifs d'étudiants en mobilité internationale : Les données pour la Colombie, la République tchèque, la Hongrie, Israël, l'Italie, la Corée, la République slovaque et la Turquie font référence aux étudiants étrangers et non aux étudiants en mobilité internationale. Les données ne comprennent pas les étudiants Erasmus dans les pays européens.

Source : Nouvellement inscrits : *Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales*, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr> ; Effectifs d'étudiants en mobilité internationale : OCDE, *base de données de Regards sur l'éducation*, <https://doi.org/10.1787/edu-data-fr>.

StatLink  <https://stat.link/gtew24>

## Graphique 1.6. Vingt principales nationalités des étudiants en mobilité internationale inscrits dans les pays de l'OCDE, 2013 et 2019



Note : Les statistiques portent sur les effectifs d'étudiants en mobilité internationale et ne comprennent pas les étudiants du programme Erasmus dans les pays européens.

Source : OCDE, *base de données de Regards sur l'éducation*, <https://doi.org/10.1787/edu-data-fr>.

StatLink  <https://stat.link/yx6a0l>

## Les demandes d'asile ont enregistré une forte baisse avec la crise du COVID-19

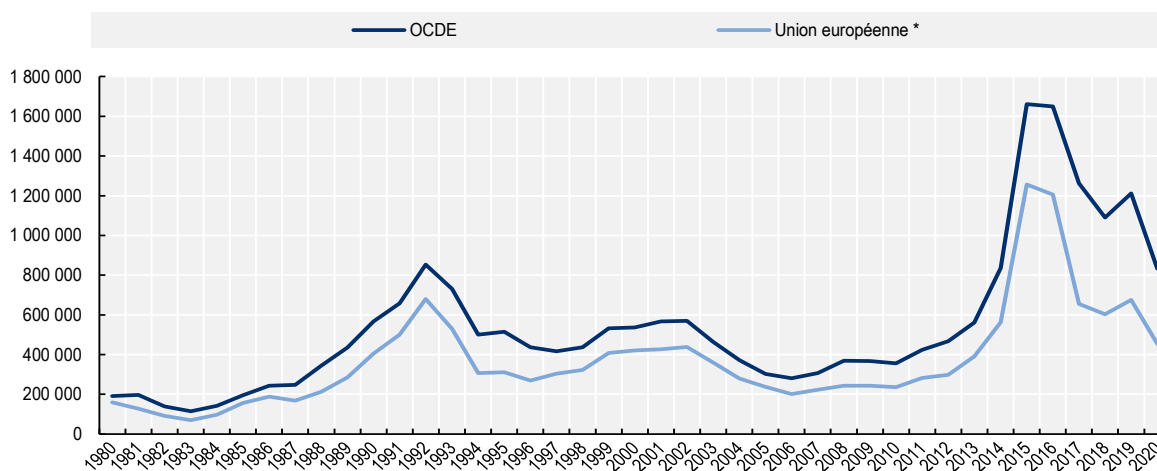
La crise du COVID a dans un premier temps entraîné une forte baisse du nombre de demandes d'asile. En effet, le nombre de nouvelles demandes dans les pays de l'OCDE a diminué de 31 % en 2020 pour s'établir à 830 000 (Graphique 1.7). Il s'agit de la diminution la plus marquée depuis la fin de la crise des Balkans au début des années 1990. Toutefois, le nombre total de demandes est resté supérieur à toutes les années antérieures à 2014, à l'exception de 1992. Les données préliminaires pour les premiers mois de 2021 dans les pays de l'UE indiquent que le niveau reste inférieur aux années qui ont précédé la pandémie (Encadré 1.1).

Le tableau général en termes de composition des effectifs de demandeurs d'asile par pays d'origine est resté globalement inchangé malgré la crise du COVID (Tableau 1.4), ce qui porte à croire que cette crise a altéré les déplacements indépendamment de leur provenance. En réalité, la composition a davantage évolué entre 2018 et 2019 qu'entre 2019 et 2020. En 2020, le Venezuela et l'Afghanistan ont en effet continué d'occuper les premiers rangs en termes de pays d'origine des demandeurs d'asile, comme en 2019, et les demandes ont diminué pour tous les pays d'origine.

Trois pays ont cependant enregistré une baisse plus modérée en 2020. La Syrie (-13 %) occupe désormais la troisième place du classement (auparavant la quatrième), la Colombie (-12 %) est montée du neuvième au sixième rang, et Cuba (-11 %) fait désormais partie des 10 premiers pays d'origine. Il est intéressant de noter que le nombre de demandes émanant de ressortissants colombiens en Espagne est resté stable en 2020 et que les demandes de ressortissants cubains aux États-Unis ont augmenté en 2020 par rapport à 2019.

Parmi les 10 principaux pays d'origine en 2019, le Nicaragua et l'Iran ont également connu de fortes baisses (respectivement -61 % et -53 %). En dehors de ce classement, Haïti a été le principal pays à enregistrer une hausse des demandes dans les pays de l'OCDE.

### Graphique 1.7. Nouvelles demandes d'asile depuis 1980 dans l'OCDE et l'Union européenne



Note : (\*) Inklus le Royaume-Uni.

Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE basés sur les données du HCR et d'Eurostat.

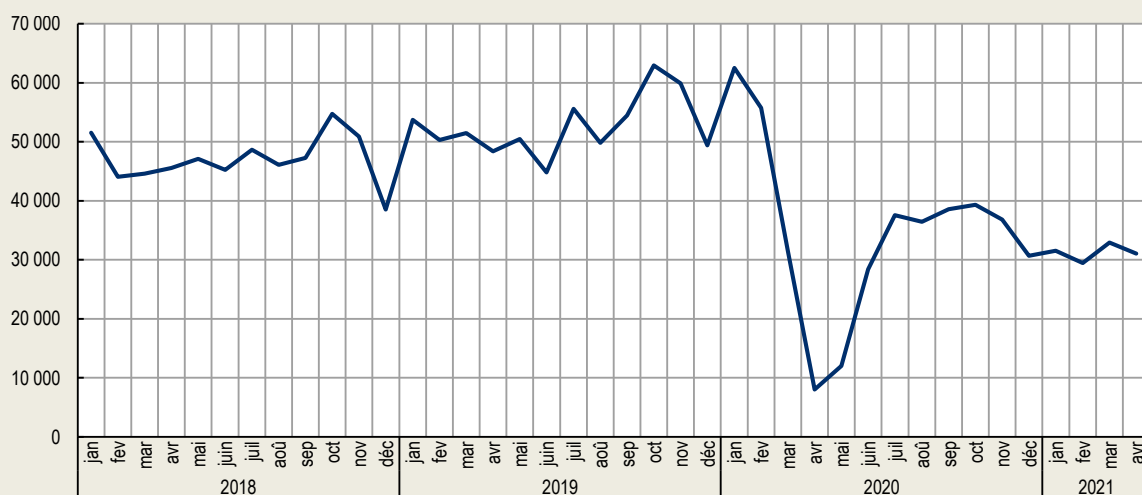
StatLink  <https://stat.link/n4wmoX>



### Encadré 1.1. Impact de la crise du COVID sur les demandes d'asile dans l'UE

Tout au long des années 2018 et 2019, le nombre de primo-demandeurs d'asile dans les pays de l'UE27 est monté progressivement de 45 000 par mois à 55 000 par mois. En 2020, ce chiffre a chuté, passant de plus de 60 000 demandes au mois de janvier à seulement 8 000 au mois d'avril, déposées pour la plupart en Allemagne (5 600) et en Suède (850). Ce niveau est resté extrêmement faible en mai, avant de rebondir en juin (28 400 demandes) et en juillet (37 600), une fois levées la plupart des mesures strictes de confinement. Cependant, le nombre de nouveaux demandeurs d'asile est depuis resté sensiblement inférieur au niveau d'avant la crise du COVID. Fin avril 2021, les chiffres mensuels n'avaient toujours pas dépassé la barre des 40 000 demandes dans l'UE.

### Graphique 1.8. Demandes d'asile mensuelles dans l'Union européenne, 2018-21



Source : Eurostat.


StatLink  <https://stat.link/ein18t>

Tableau 1.4. Les 10 premiers pays d'origine des demandeurs d'asile dans les pays de l'OCDE, 2018-20

	2018		2019		2020
Afghanistan	95 689	Venezuela	93 305	Venezuela	70 928
Syrie	82 681	Afghanistan	90 146	Afghanistan	66 031
Venezuela	65 201	Honduras	77 773	Syrie	62 509
Iraq	59 449	Syrie	71 611	Honduras	52 497
El Salvador	45 874	Guatemala	56 069	Guatemala	40 072
Honduras	41 336	El Salvador	53 566	Colombie	36 120
Nigéria	37 093	Iraq	46 980	El Salvador	32 986
Guatemala	34 835	Nicaragua	46 368	Iraq	24 952
Iran	33 508	Colombie	40 899	Cuba	19 677
Pakistan	30 559	Iran	30 587	Pakistan	18 467

Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE basés sur les données du HCR et d'Eurostat.

StatLink  <https://stat.link/r4ep6j>

Depuis 2017, les États-Unis sont le pays de l'OCDE qui reçoit le plus grand nombre de demandeurs d'asile. En 2020, plus de 250 000 demandes ont été soumises aux autorités américaines, en baisse de seulement 17 % par rapport aux 300 000 demandes déposées en 2019 (Tableau d'annexe 1.A.4). Plus des trois quarts de ces demandes émanaient de ressortissants de pays d'Amérique latine et des Caraïbes, notamment le Guatemala (36 000), le Honduras (31 000), le Venezuela et El Salvador (23 000 chacun).

Avec 103 000 demandes d'asile, l'Allemagne était le seul autre pays de l'OCDE à recevoir plus de 100 000 demandes en 2020. Les demandes d'asile émanant de ressortissants syriens en Allemagne n'ont enregistré qu'un modeste recul (-7 %) et celles provenant de ressortissants afghans ont même augmenté de 4 %. Pour la première fois depuis que des données sont disponibles, l'Espagne figure parmi les trois premiers pays de destination de l'OCDE, avec plus de 86 000 demandes d'asile. Près de neuf demandeurs d'asile sur dix en Espagne sont originaires d'Amérique latine et des Caraïbes, principalement du Venezuela et de Colombie. En termes de nombre de demandes d'asile, la France suit l'Espagne de près avec 82 000 demandes. En France, si les demandes émanant de ressortissants albanais et géorgiens n'ont représenté qu'un quart de celles enregistrées en 2019, le nombre de demandeurs d'asile originaires d'Afghanistan est resté stable (+2 %). Les autres pays de l'OCDE ayant enregistré plus de 20 000 demandes d'asile en 2020 sont le Mexique (41 200), la Grèce (37 900), le Royaume-Uni (36 000), la Turquie (31 300), l'Italie (21 200) et le Costa Rica (21 100). Parmi les principaux pays d'accueil des demandeurs d'asile en 2019, le Japon (-62 %) et la Corée (-57 %) ont enregistré les plus fortes baisses.

Après un pic à 38 % en 2019, les femmes comptent pour 36 % des demandeurs d'asile dans l'UE. Cette proportion reste relativement importante car, dans l'ensemble, depuis 2008, seul un tiers des demandeurs d'asile dans l'UE étaient des femmes. Ailleurs, leur part est généralement plus élevée, celles-ci représentant 46 % des demandeurs d'asile en Turquie et 41 % au Mexique.

Seuls quatre pays de l'OCDE ont accueilli davantage de demandeurs d'asile en 2020 qu'en 2019. Le premier est l'Autriche (+20 %), où le nombre de demandeurs d'asile de nationalité syrienne a presque doublé. La Colombie a également enregistré une hausse (+12%), imputable à un plus grand nombre de demandes émanant de ressortissants vénézuéliens. Des hausses ont également été observées au Chili et en République slovaque, à des niveaux très bas toutefois en valeur absolue.

Les pays nordiques ont longtemps été les plus grands pays d'accueil pour les demandeurs d'asile. Toutefois, en 2020, ils ont reçu beaucoup moins de nouvelles demandes d'asile que les années précédentes. En effet, l'année 2020 marque le niveau le plus bas depuis une quinzaine d'années pour la Suède, le Danemark, la Finlande et la Norvège. La Suède accueille toujours néanmoins un nombre important de demandeurs d'asile en 2020, tant en valeur absolue qu'en valeur relative (1 350 par million d'habitants). Les ratios observés au Danemark (260), en Finlande et en Norvège (250 pour les deux) sont désormais bien inférieurs à la moyenne de l'OCDE.

Par rapport à leur population totale, les pays de l'OCDE ont en effet reçu au total 623 demandeurs d'asile par million d'habitants en 2020 (Tableau d'annexe 1.A.4). Avec plus de 4 000 nouvelles demandes par million d'habitants, le Costa Rica affiche - comme en 2019 - le ratio le plus élevé en 2020. La Grèce suit de près avec 3 630 nouvelles demandes d'asile par million d'habitants, devant le Luxembourg (2 080), l'Espagne (1 850), la Slovénie (1 670) et l'Autriche (1 440). Parmi les principaux pays de destination, certains ont continué d'afficher des ratios relativement élevés, comme la France (1 250), l'Allemagne (1 220) et les États-Unis (750), tandis que le Royaume-Uni (530), le Canada (500) et l'Italie (350) se situent en dessous de la moyenne de l'OCDE. Dix pays de l'OCDE ont accueilli moins de 100 demandeurs d'asile par million d'habitants. Hormis la Slovénie, tous les pays d'Europe centrale et orientale font partie de cette catégorie, ainsi que la Nouvelle-Zélande, le Portugal, le Chili et le Japon.

Le nombre de personnes s'étant vu octroyer une protection internationale a également beaucoup diminué en 2020 (Tableau 1.5). Ce recul a toutefois été beaucoup plus modeste que pour les demandes d'asile (18 % par rapport à 2019). La baisse a été plus marquée en dehors de l'Europe, notamment en Australie, au Canada et aux États-Unis. Ces deux derniers pays sont à l'origine de plus de la moitié de la baisse

totale dans la zone OCDE. Dans le même temps, certains pays ont connu une hausse importante du nombre des octrois de protection internationale, en particulier l'Espagne, la Grèce et le Mexique. Ces trois pays ont en effet accepté en 2020 le plus grand nombre jamais enregistré de demandes de protection internationale.

**Tableau 1.5. Décisions favorables aux demandes de protection internationale ou de réinstallation, 2011-20**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Évolution 2020/19 (%)
Allemagne	13 190	22 470	26 360	47 835	148 730	446 455	328 400	142 760	121 120	99 720	-18
Australie	13 976	13 759	20 019	13 768	13 756	17 555	21 968	16 250	18 762	13 171	-30
Autriche	5 870	6 000	6 345	10 425	18 510	31 950	29 510	20 700	13 730	12 985	-5
Belgique	5 575	5 880	6 810	8 560	11 175	15 850	14 205	11 130	7 180	6 205	-14
Canada	27 880	23 098	24 139	24 068	32 111	58 914	41 477	45 493	48 533	25 485	-47
Corée	38	60	36	633	234	320	409	632	..	..	
Danemark	2 210	2 590	3 935	6 140	10 730	7 715	2 755	1 650	1 785	600	-66
Espagne	1 010	645	555	1 725	1 030	7 250	5 610	3 795	38 525	51 190	+33
Estonie	10	10	10	20	80	140	115	50	50	30	-40
États-Unis	168 460	150 614	119 630	134 242	151 995	157 425	146 003	185 909	107 057	63 888	-40
Finlande	1 925	2 600	2 550	2 585	2 815	8 320	5 475	4 565	3 770	2 705	-28
France	10 870	14 425	16 245	21 090	26 635	35 770	43 190	47 005	47 720	30 725	-36
Grèce	590	625	1 410	3 850	5 875	8 545	12 015	15 805	18 595	35 775	+92
Hongrie	205	460	420	560	470	435	1 290	365	60	130	+117
Irlande	195	195	290	590	730	1 145	1 115	1 615	2 335	1 725	-26
Islande	10	20	15	45	100	170	220	245	455	580	+27
Italie	7 480	22 820	14 465	20 625	29 730	41 220	36 645	49 065	32 365	21 625	-33
Japon	287	130	175	144	125	143	94	104	101		
Lettonie	30	30	35	25	30	155	310	30	55	25	-55
Lituanie	25	60	60	75	90	220	350	160	90	85	-6
Luxembourg	85	45	140	160	255	820	1 310	1 015	705	765	+9
Mexique	262	389	198	348	615	1 760	3 335	5 756	7 903	18 122	+129
Norvège	5 995	7 355	7 730	7 155	9 525	16 485	8 085	4 220	4 800	2 840	-41
Nouvelle-Zélande	2 741	3 032	3 385	3 551	3 784	4 021	4 149	4 191	3 615	2 316	-36
Pays-Bas	8 925	6 820	7 355	14 040	17 495	22 520	11 355	6 020	7 720	10 125	+31
Pologne	575	590	735	740	695	380	560	435	275	365	+33
Portugal	95	115	135	125	235	330	670	660	545	95	-83
République slovaque	120	200	75	175	80	215	60	50	40	45	+13
République tchèque	705	225	365	410	480	445	145	165	155	115	-26
Slovénie	20	35	35	45	50	175	150	135	100	90	-10
Suède	12 250	16 975	28 220	35 080	36 470	71 940	34 770	24 635	16 840	10 815	-36
Suisse	6 800	4 580	6 605	15 575	14 745	13 955	15 455	16 630	12 055	11 120	-8
Royaume-Uni	14 950	15 810	14 470	14 970	20 515	22 260	21 865	24 960	31 525	..	
<b>Total</b>	<b>298 084</b>	<b>306 662</b>	<b>298 271</b>	<b>373 632</b>	<b>539 021</b>	<b>972 280</b>	<b>770 697</b>	<b>610 504</b>	<b>516 940</b>	<b>423 462</b>	<b>-18</b>
<b>Tous les pays européens</b>	<b>84 440</b>	<b>115 580</b>	<b>130 689</b>	<b>196 878</b>	<b>336 401</b>	<b>732 142</b>	<b>553 262</b>	<b>352 169</b>	<b>330 969</b>	<b>300 480</b>	<b>-9</b>

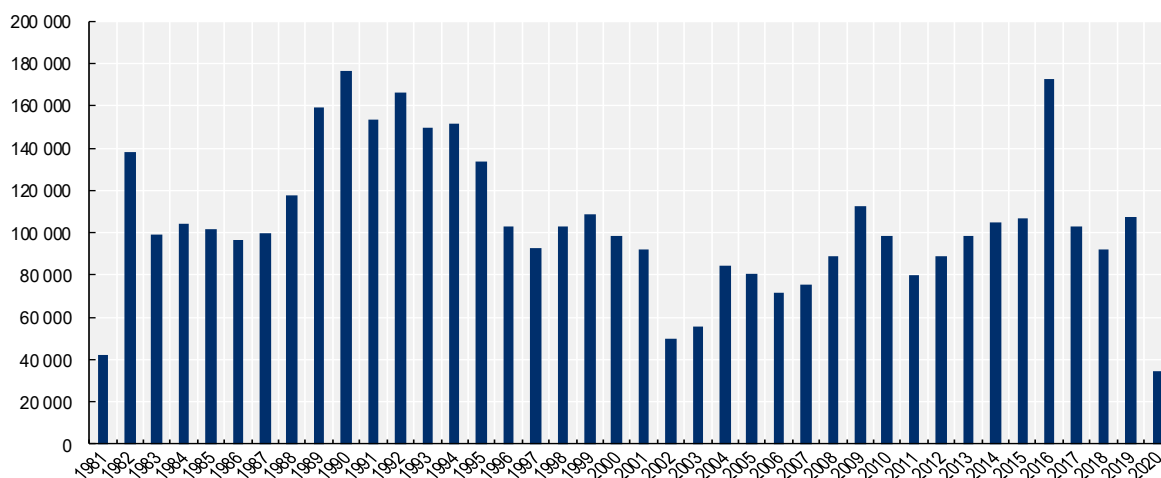
Source : Eurostat ; Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/gehpwn>

Entre 2010 et 2019, les programmes de réinstallation ont permis de transférer dans les pays de l'OCDE plus d'un million de personnes ayant besoin d'une protection internationale. Les effets de la crise du COVID sur ces programmes ont été très marqués. Le Graphique 1.9 montre qu'en 2020, seuls 34 400 réfugiés ont été réinstallés, soit deux tiers de moins qu'en 2019 et le nombre le plus faible jamais enregistré.

Les États-Unis, de loin le principal pays de réinstallation, n'ont procédé qu'à 9 600 réinstallations, soit une baisse de près des deux tiers par rapport à 2019. Le Canada se place en 2020 deuxième derrière les États-Unis, avec 9 200 réinstallations (-69 %). Malgré une forte baisse (-80 %), l'Australie est restée au troisième rang avec 3 700 arrivées, soit un peu plus que la Suède (3 200 réfugiés réinstallés, -39 %). Parmi les pays ayant accueilli plus de 1 000 réfugiés réinstallés en 2019, la Suède et la Norvège ont été les seules à parvenir à réaliser au moins la moitié des réinstallations effectuées en 2019. Les baisses les plus marquées en termes relatifs ont été enregistrées au Royaume-Uni (-85 %), en Australie (-80 %), ainsi qu'aux Pays-Bas et en France (-78 % pour les deux).

### Graphique 1.9. Réfugiés admis dans les pays de l'OCDE au titre de programmes de réinstallation, 1981-2020



Note : Certaines données présentées peuvent différer des statistiques publiées précédemment en raison de changements rétroactifs ou de l'intégration de données auparavant indisponibles. Pour plus d'information sur les programmes de réinstallation du HCR, consulter le site <http://www.unhcr.org/resettlement.html>.

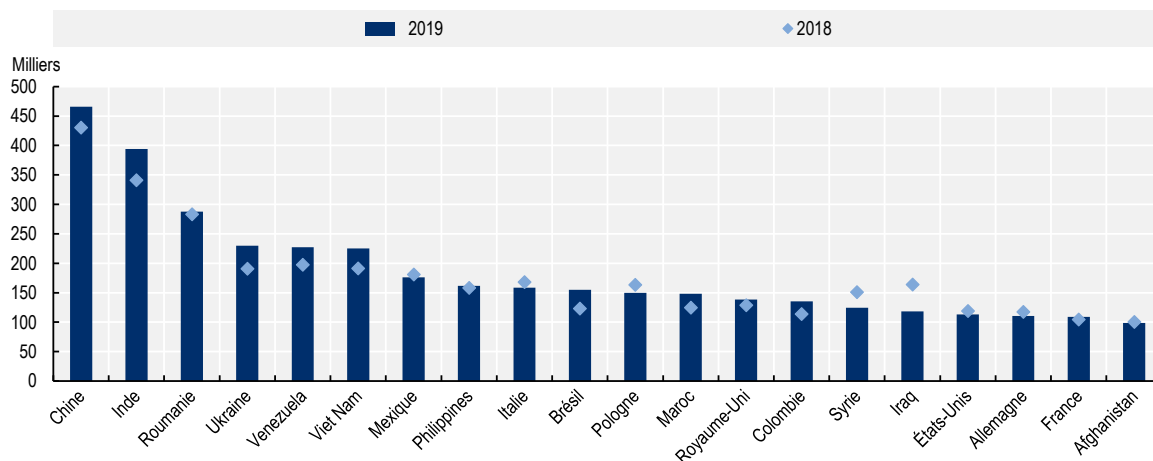
Source : HCR.

StatLink  <https://stat.link/kmzdx0>


### Les entrées de Chinois et d'Indiens restent les deux premières nationalités d'origine des nouveaux immigrants dans les pays de l'OCDE

Les données pour 2020 ne sont malheureusement pas encore disponibles, mais les tendances antérieures à la pandémie montrent une évolution notable de la composition de l'immigration dans les pays de l'OCDE par nationalité. En 2019, la Chine a renforcé sa position en tant que première nationalité d'origine des nouveaux immigrants (Graphique 1.10). Cette année-là, 465 000 immigrants chinois (+35 000 par rapport à 2018) sont entrés dans les pays de l'OCDE, ce qui représente près de 7 % des entrées totales. Cette augmentation est due à la forte hausse du nombre d'immigrants chinois accueillis par le Japon et le Royaume-Uni juste avant la pandémie de COVID-19. Dans les autres principaux pays de destination, le nombre de nouvelles entrées est resté stable, notamment en Australie et au Canada, voire a légèrement diminué, comme aux États-Unis.

**Graphique 1.10. 20 premiers pays d'origine des nouveaux immigrés dans les pays de l'OCDE, 2018-19**



Source: Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/kzswf1>

L'immigration de ressortissants indiens dans les pays de l'OCDE a continué d'augmenter en 2019 (+53 000 admissions), pour représenter près de 400 000 personnes. Le nombre de nouveaux immigrés indiens a notamment beaucoup augmenté au Royaume-Uni (+30 000), au Canada (+15 000) et, dans une moindre mesure, en Allemagne (+5 000).

Les Roumains sont restés en 2019 à la troisième place du classement, avec des flux généralement stables en direction des principaux pays de destination de l'OCDE, à savoir: l'Allemagne (110 000 nouveaux immigrés) et l'Italie (39 000). Des changements ont été observés dans des pays de destination plus petits comme la Suisse (+86 %, soit 4 500 nouveaux immigrés) et les Pays-Bas (+26 %, soit 12 000 nouveaux immigrés). Dans l'ensemble, les 290 000 immigrés roumains ont représenté 4 % de l'immigration totale dans les pays de l'OCDE en 2019.

Les Ukrainiens se sont hissés à la 4<sup>e</sup> place, 230 000 ressortissants ayant immigré dans les pays de l'OCDE en 2019 (+21 % par rapport à 2018), la plupart en Pologne (110 000), en République tchèque (22 000) et en Hongrie (21 000). Les ressortissants du Venezuela et du Viet Nam suivent de près les Ukrainiens avec respectivement 227 000 et 225 000 départs vers les pays de l'OCDE, ce qui correspond à une progression à deux chiffres des flux d'émigration vers la zone OCDE.

L'immigration légale de ressortissants mexicains aux États-Unis, qui représente près de 90 % de l'immigration mexicaine totale dans la zone OCDE, a diminué pour la troisième année consécutive pour s'établir à 156 000 admissions. L'immigration de ressortissants des Philippines dans les pays de l'OCDE n'a que légèrement augmenté (+2 %), mais les Philippines ont gagné trois rangs dans le classement des principales nationalités d'origine en raison de la baisse de l'émigration italienne (-5 %), polonaise (-8 %) et iraquienne (-28 %).

Entre autres évolutions notables en 2019, on peut noter la progression continue des arrivées de ressortissants brésiliens, marocains et colombiens, et la baisse constante des flux d'entrée de ressortissants syriens.

La plupart des pays affichant un taux élevé d'expatriation de leurs ressortissants vers les pays de l'OCDE se situent en Europe du Sud-Est (Tableau d'annexe 1.A.5). L'Albanie (18 départs pour 1 000 habitants), la Roumanie (15), la Bulgarie (13), la Bosnie-Herzégovine (12), la Croatie (11) et la Macédoine du Nord

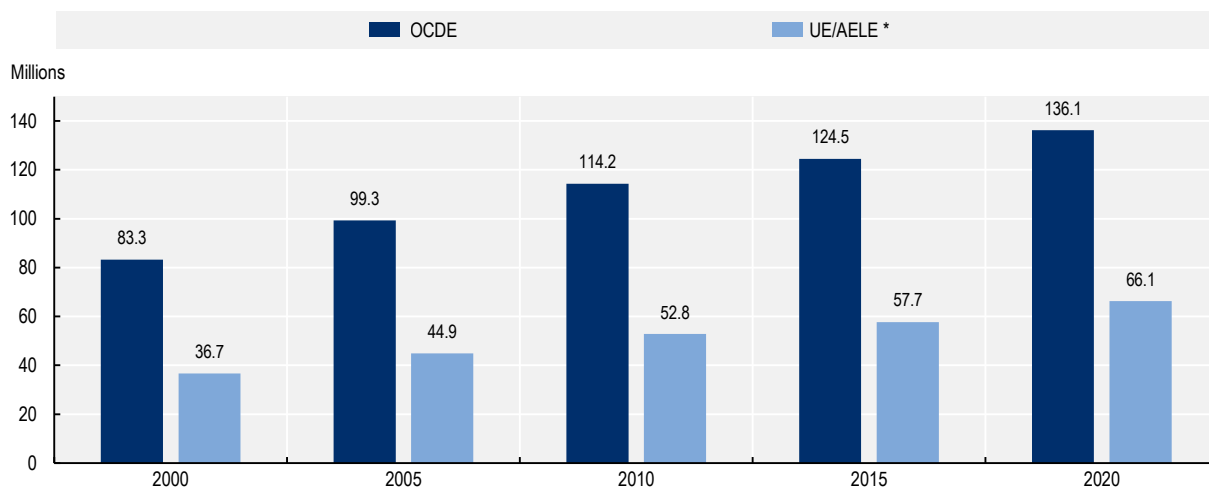
(11), ont tous enregistré des ratios supérieurs à 10. Parmi les pays de plus de 20 millions d'habitants, les taux les plus élevés sont observés pour le Venezuela (8), l'Ukraine (5) et le Maroc (4).

### Taille et composition de la population née à l'étranger dans les pays de l'OCDE

*La part des personnes nées à l'étranger a continué de croître pratiquement partout*

La population totale née à l'étranger qui vit dans les pays de l'OCDE a augmenté pour s'établir à 136 millions de personnes en 2020 (Graphique 1.11). En moyenne, cela représente une augmentation de 2.5 % par an depuis 2000. Sur ces 136 millions de personnes nées à l'étranger, un tiers vit aux États-Unis et près de la moitié réside dans un pays européen de l'OCDE. Le taux de croissance a fluctué au cours des deux dernières décennies. Entre 2000 et 2005, la population née à l'étranger a augmenté d'environ 4 % par an, avant de ralentir au rythme de 3 % par an entre 2005 et 2010 et d'environ 2 % par an entre 2010 et 2015 au lendemain de la crise financière mondiale. Le taux de croissance a toutefois rebondi dans les pays européens de l'OCDE en raison de l'afflux de migrants dans la région en 2014-15. Depuis 2015, la population née à l'étranger dans cette région augmente de 3 % par an. Cela correspond à une hausse de la population née à l'étranger d'environ 15 % en 2020 par rapport à 2015.

**Graphique 1.11. Population née à l'étranger dans la zone OCDE et en Europe, 2000-20**



Note : Données 2020 estimées pour le Canada, le Chili, la Colombie, la Corée, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Turquie. Les données des États-Unis comprennent une part indéterminée de migrants en situation irrégulière. (\*) Inklus le Royaume-Uni.

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr> ; Eurostat ; DAES des Nations Unies.

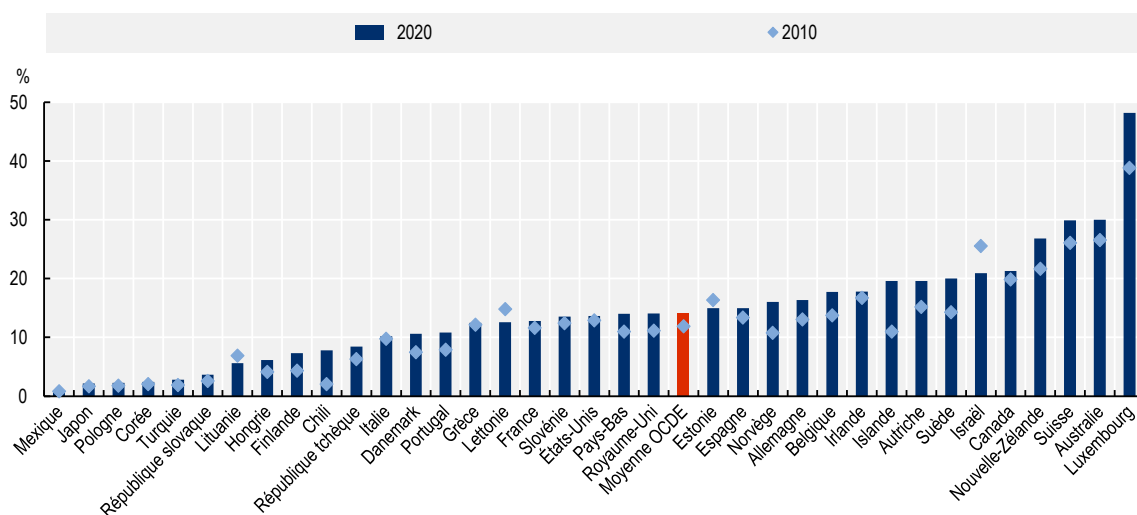
StatLink  <https://stat.link/wpemgk>

Ces dix dernières années, la population née à l'étranger a augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE. Elle représente en moyenne 14 % de la population de la zone OCDE en 2020, par rapport à 11.9 % en 2010. À l'exception des États baltes et d'Israël, tous les pays ont contribué à cette croissance, et cinq pays ont vu la part de leur population née à l'étranger croître de plus de 5 points de pourcentage au cours de la période. C'est au Luxembourg (9 points de pourcentage de plus), en Islande (8 points de plus) et en Suède (6 points de plus) que la croissance a été la plus forte. Pour l'Islande, cela signifie que la population née à l'étranger a pratiquement doublé entre 2010 et 2020.

Les pays qui comptent depuis toujours une faible part de personnes nées à l'étranger ont également vu progresser cette catégorie de la population. En effet, l'accroissement des effectifs de personnes nées à l'étranger est en général beaucoup plus marqué dans ces pays. Par exemple, le Chili a vu sa population née à l'étranger être multipliée par quatre entre 2010 et 2019 (passant de 2 % à 8 % de la population). En Hongrie, cette part a augmenté de 50 % entre 2010 et 2020 (passant de 4 % à 6 % de la population). Des hausses analogues en termes relatifs ont également été observées dans d'autres pays d'Europe centrale et orientale.


Comme les années précédentes, la proportion de personnes nées à l'étranger est la plus élevée au Luxembourg (48 % de la population totale), suivi de l'Australie et de la Suisse (30 % dans les deux pays), et de la Nouvelle-Zélande (27 %).

**Graphique 1.12. Personnes nées à l'étranger en pourcentage de la population totale dans les pays de l'OCDE, 2010 et 2020**



Note : Les données sont celles de 2010, ou de l'année la plus proche, et celles de 2020, ou de l'année la plus proche. La moyenne OCDE est une moyenne simple des pays présentés. Japon et Corée : les données correspondent à la population étrangère et non à la population née à l'étranger.

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr> ; Eurostat ; DAES des Nations Unies.

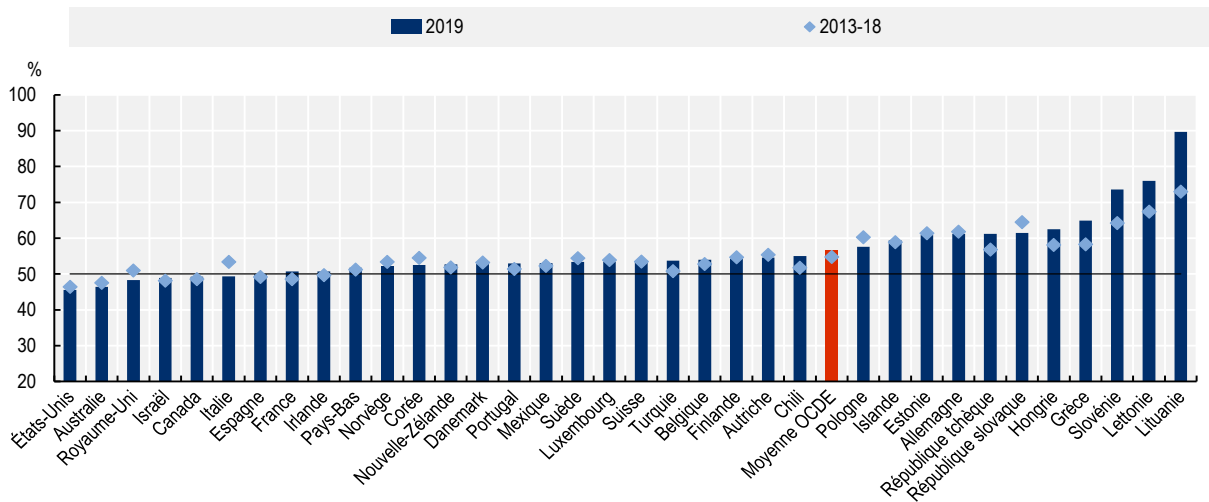
StatLink  <https://stat.link/2wxj69>

### *La composition par sexe des flux d'immigration varie selon les pays de l'OCDE, même si les hommes restent majoritaires*

Les hommes ont toujours été plus nombreux que les femmes à immigrer, et cela reste le cas même si la situation varie selon les pays de l'OCDE. En 2019, les hommes représentaient en moyenne plus de 56 % des nouveaux immigrants dans la zone OCDE (voir Graphique 1.13). Cette part est identique à celle de l'année précédente, mais légèrement supérieure à celle observée sur la période 2013-18 (+1.5 point de pourcentage). En particulier, les pays d'Europe centrale et orientale, qui comptaient déjà une part disproportionnée d'immigrés de sexe masculin, ont vu leur proportion augmenter encore. Dans le même temps, en 2019, la part des femmes immigrées a été plus élevée que jamais auparavant en Australie et aux États-Unis (54 % pour les deux). La proportion de femmes est également plus élevée que par le passé au Royaume-Uni (52 %).

Les variations de la part des femmes dans les flux d'immigration au fil du temps et selon les pays peuvent s'expliquer en partie par les différentes catégories d'entrée qui caractérisent ces flux. L'immigration aux États-Unis, par exemple, repose en grande partie sur des motifs familiaux – une catégorie au sein de laquelle les femmes sont surreprésentées. Environ 60 % des personnes admises dans l'OCDE au titre des migrations familiales sont des femmes.

**Graphique 1.13. Part des hommes dans le nombre total d'entrées de migrants dans les pays de l'OCDE, 2013-19**



Note : La moyenne OCDE est la moyenne des pays figurant sur le graphique. Pour le Chili, 2016 au lieu de 2019, pour la France, 2017 au lieu de 2019.

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/ne0xag>

Pendant de nombreuses années, les hommes ont représenté la grande majorité des nouveaux immigrés en Italie. Cependant, leur part diminue progressivement depuis 2017. En 2019, un immigré sur deux était une femme. La proportion de femmes a également augmenté en Pologne et en République slovaque ; ces pays ont en effet enregistré une hausse de 3 points de pourcentage par rapport à la moyenne de 2013-18. Malgré l'augmentation observée en Pologne, la part des femmes reste faible (42 %), ce qui s'explique par la prédominance de l'immigration de travail dans des secteurs où les hommes sont largement surreprésentés.

En 2019, c'est en Lituanie que les hommes étaient les plus nombreux parmi les nouveaux immigrés, leur part atteignant 90 %. Dans de nombreux autres pays d'Europe centrale et orientale, la proportion d'hommes parmi les nouveaux immigrés est supérieure à 60 %. C'est le cas en Slovaquie et en Lettonie, où la part des hommes est particulièrement élevée (respectivement 74 % et 76 %), ainsi qu'en Hongrie, en République tchèque, en Estonie et en Allemagne. En dehors de l'Allemagne, aucun de ces pays n'est un pays d'immigration de longue date. La forte proportion d'hommes parmi les nouveaux immigrés en Allemagne est liée au fait que les statistiques sur les flux d'immigration dans ce pays incluent un grand nombre de déplacements de courte durée, dans lesquels les hommes sont surreprésentés.

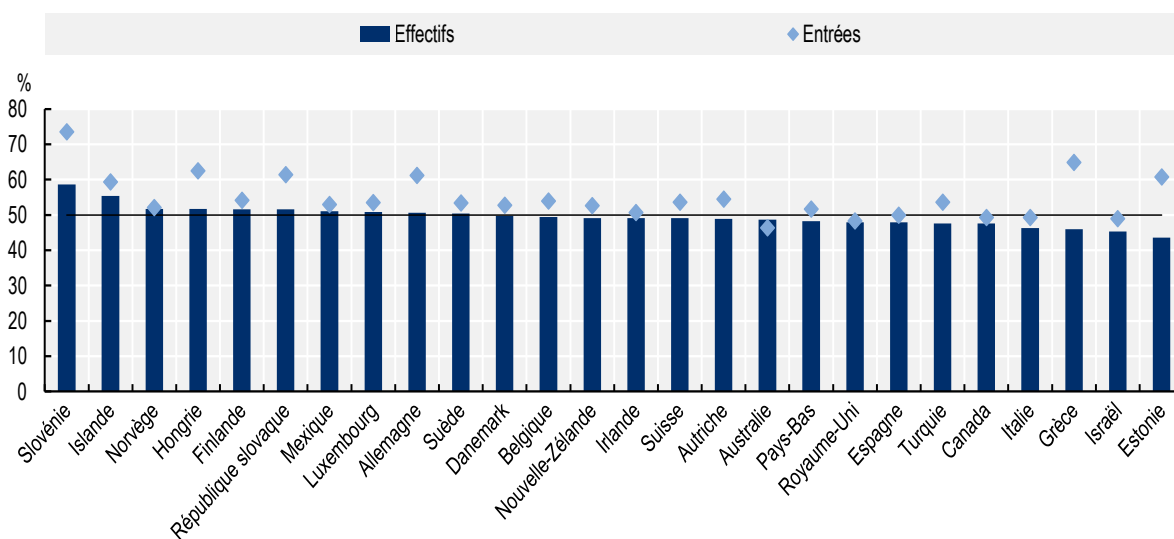
Globalement, seuls six pays de l'OCDE ont accueilli davantage de femmes immigrées que d'hommes : les États-Unis, l'Australie, le Royaume-Uni, Israël, l'Italie et le Canada. En dehors de l'Italie, l'équilibre entre sexes est relativement stable dans ces pays depuis de nombreuses années, ce qui s'explique là encore



par l'importance des migrations familiales dans ces pays (à la fois famille accompagnante et regroupement familial).

Les personnes admises pour des raisons familiales ont aussi tendance à rester plus longtemps dans le pays, ce qui explique aussi en partie, en plus de l'espérance de vie plus élevée des femmes en général, pourquoi la proportion de femmes dans la population immigrée totale est plus élevée que dans les flux d'entrée dans la plupart des pays (Graphique 1.14). De fait, si les hommes représentent l'essentiel des effectifs de nouveaux immigrés dans la majorité des pays de l'OCDE, les immigrés établis dans ces pays sont en majorité des femmes. Les disparités entre les pays en termes de composition par sexe sont également beaucoup moins marquées parmi les immigrés résidents que parmi les nouveaux immigrés. En ce qui concerne les immigrés résidents, tous les pays se situent dans une fourchette relativement étroite de 40 à 60 % pour chaque sexe.

**Graphique 1.14. Part des hommes dans les entrées de migrants et dans les effectifs de migrants dans quelques pays de l'OCDE, 2020**



Note: Année 2019 concernant les entrées, année 2020 ou année la plus récente concernant les effectifs.

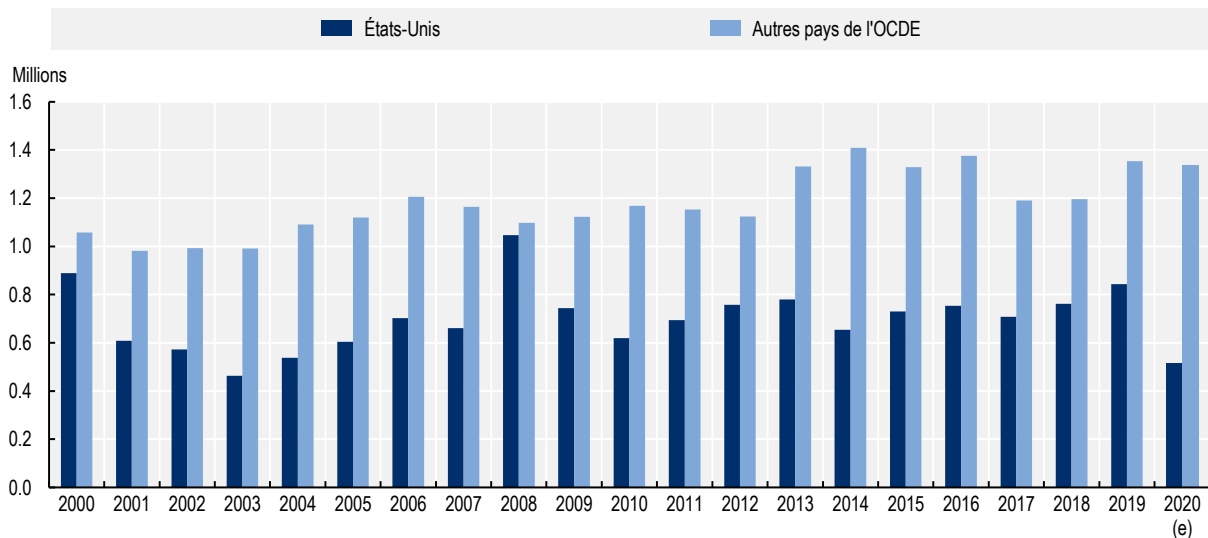
Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/ifd3pb>

*Les acquisitions de nationalité dans les pays de l'OCDE ont atteint un niveau record en 2019, mais ont reculé en 2020*

Le chiffre annuel global des acquisitions de nationalité se situe autour de 2 millions (Graphique 1.15). En 2019, 2,2 millions de personnes sont devenues des ressortissantes d'un pays de l'OCDE ; ce chiffre, d'un niveau inédit, représente une progression de 12 % par rapport à 2018. Les pays européens de l'OCDE représentent 42 % de ce total (918 000 octrois de citoyenneté) et les États-Unis 38 % (843 000).

## Graphique 1.15. Acquisitions de nationalité dans les pays de l'OCDE, 2000-20



Note : L'estimation pour l'année 2020 est basée sur les données préliminaires de 17 pays de l'OCDE qui représentaient 76% du total en 2019.  
 Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

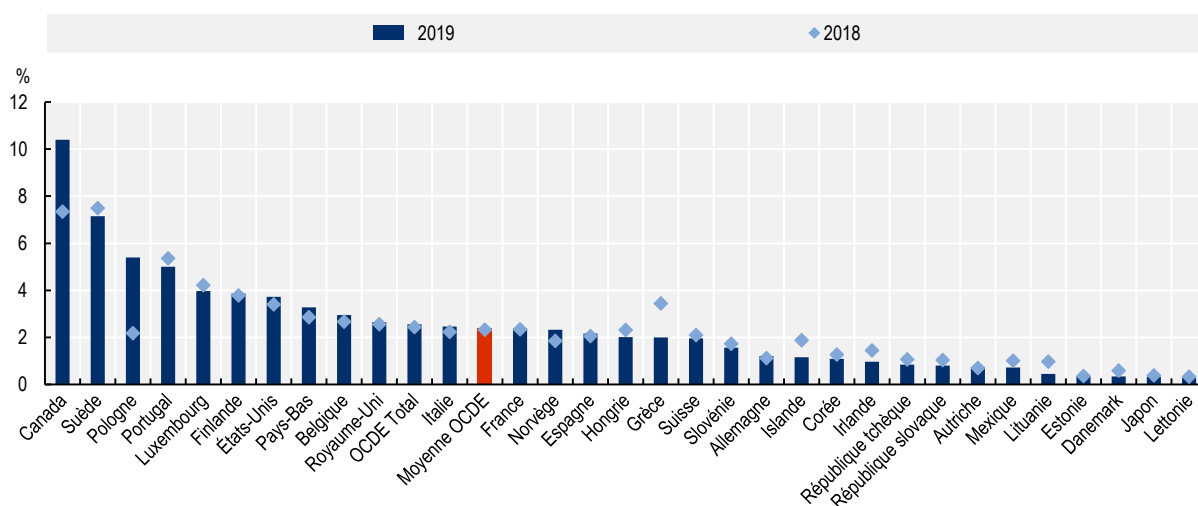
StatLink  <https://stat.link/3gvukt>

En 2019, c'est aux États-Unis que le nombre d'acquisitions de nationalité a le plus augmenté en valeur absolue (+81 600, pour s'établir à 843 000). Parmi les bénéficiaires, 14 % venaient du Mexique, suivi de l'Inde, des Philippines et de la Chine. La nationalité canadienne a également été très demandée en 2019, et le nombre de décisions positives a augmenté pour s'établir à 250 000 (+42 %). Il s'agit principalement d'anciens ressortissants des Philippines, d'Inde et d'Iran.

Une augmentation du nombre d'acquisitions de nationalité a également été observée en Pologne et en Australie. En Pologne, leur nombre a augmenté rapidement, passant de 4 600 en 2018 à 12 900 en 2019. La majorité concernait des ressortissants ukrainiens. Les acquisitions de la nationalité australienne ont progressé de 58 % en 2019 pour s'établir à 127 700. Des données récentes indiquent que le niveau le plus élevé a été atteint en 2020 lorsque 205 000 personnes sont devenues australiennes (en hausse de 60 % par rapport à 2019). Parmi les nouveaux ressortissants australiens en 2019, 14 % étaient nés aux Philippines, 13 % en Inde et 5 % en Iran et en Chine.

D'autres augmentations notables ont été observées en Norvège (+27 %) et aux Pays-Bas (+22 %). En Norvège, plus d'un nouveau ressortissant sur cinq était originaire de Somalie. À l'inverse, le Chili et la Grèce ont enregistré les baisses relatives les plus marquées en 2019 (respectivement -80 % et -41 %). Au cours des deux dernières décennies, l'octroi de la citoyenneté danoise a diminué de façon continue, parallèlement à un durcissement des conditions d'accès à la citoyenneté, et les chiffres ont atteint leur niveau le plus bas en 2019.

Graphique 1.16. Acquisitions de nationalité en pourcentage de la population étrangère, 2018-19



Note : La moyenne OCDE est la moyenne des pays présentés dans le graphique.

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/sxmu1b>

Si l'on examine les acquisitions de nationalité en pourcentage de la population étrangère, le Canada est le premier pays de l'OCDE, plus de 10 % de ses résidents étrangers ayant obtenu la citoyenneté canadienne en 2019 (Graphique 1.16). La Suède se classe au deuxième rang en 2019 avec 7.2 %. Avec 5.4 % de sa population étrangère ayant acquis la nationalité au cours de l'année, la Pologne s'est hissée de la 14<sup>e</sup> à la troisième place. Avec 5 %, le Portugal arrive au quatrième rang, suivi du Luxembourg avec 4 %.

Pour les pays pour lesquels les données de 2020 sont déjà disponibles, le nombre d'acquisitions a diminué de 17 % par rapport à 2019. Toutefois, cela s'explique en grande partie par la forte baisse en valeur absolue du nombre de naturalisations aux États-Unis, où elles ont diminué de 327 000 pour atteindre leur niveau le plus bas depuis 2003, à savoir 520 000. Il semble que cette baisse soit en partie due à des retards dans la gestion des demandes de naturalisation en raison de la fermeture des bureaux pendant la crise du COVID-19, les entretiens de naturalisation ayant été reportés. Les chiffres ont également baissé dans d'autres pays d'immigration de longue date comme l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni.

En revanche, en 2020, le nombre d'octrois de nationalité a augmenté de plus de 25 % dans un tiers des pays pour lesquels des données sont disponibles, notamment l'Australie, le Danemark, l'Espagne, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède.

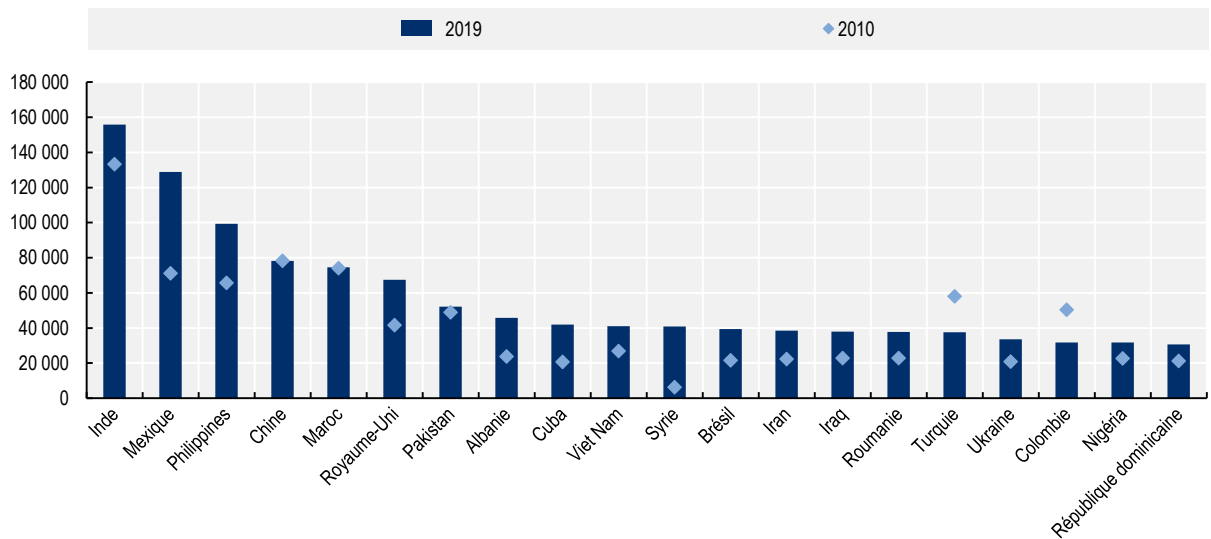
En 2019, l'Inde a été le principal pays d'origine des ressortissants naturalisés de l'OCDE, avec environ 156 000 procédures. Quatre Indiens sur dix sont devenus américains, environ 20 % canadiens et 20 % supplémentaires britanniques.

Le nombre de ressortissants mexicains ayant acquis la nationalité d'un pays de l'OCDE a fortement augmenté ces dernières années, passant de 71 000 en 2010 à 129 000 en 2019 (+ 81 %). Ils sont à l'écrasante majorité (95 %) devenus américains. Viennent ensuite les ressortissants des Philippines, de la Chine et du Maroc (voir Graphique 1.17). Ces cinq pays figuraient également parmi les cinq premiers pays d'origine en 2010. De légers changements sont intervenus depuis 2010 au bas du classement des 20 premiers pays. Le nombre de Cubains naturalisés a en effet doublé depuis 2010, tandis que les chiffres ont nettement reculé pour les ressortissants turcs et colombiens. En 2019, seuls 38 000 Turcs et

32 000 Colombiens ont été naturalisés dans d'autres pays de l'OCDE (soit 35 % et 37 % de moins respectivement par rapport à 2010).

À la suite de l'afflux de Syriens dans le contexte de la guerre civile en Syrie et des flux humanitaires qui en ont découlé autour de l'année 2015, des effectifs croissants deviennent admissibles à la nationalité de leur pays d'accueil dans la zone OCDE. Ce phénomène a entraîné une forte augmentation des naturalisations de ressortissants syriens. En 2019, environ 41 000 Syriens ont été naturalisés (un sur deux est devenu suédois), contre 6 200 en 2010.

**Graphique 1.17. Acquisitions de nationalité dans les pays de l'OCDE : les 20 premiers pays d'ancienne nationalité, 2019 et 2010**

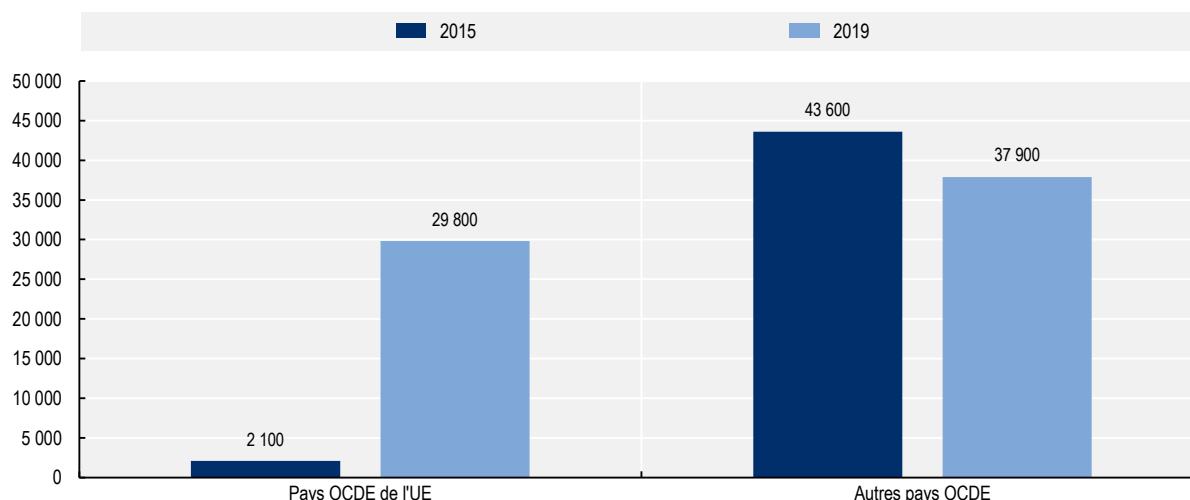


Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/2phci6>

En 2019, environ 25 000 ressortissants du Royaume-Uni ont obtenu la citoyenneté d'un pays européen de l'OCDE. Ce chiffre, le plus élevé depuis que des données sont disponibles, est quinze fois supérieur à celui de 2015, l'année précédant le referendum sur le Brexit (voir Graphique 1.18). Cette tendance à la hausse s'est accélérée entre 2018 et 2019. Par exemple, l'acquisition de la nationalité allemande a plus que doublé, passant de 6 600 en 2018 à 14 600 en 2019. Elle a également presque triplé en Suède, s'établissant à 5 000, et a augmenté de plus de 50 % en Belgique, atteignant plus de 1 600. La Finlande et l'Autriche ont également enregistré de fortes augmentations, bien qu'à des niveaux inférieurs.

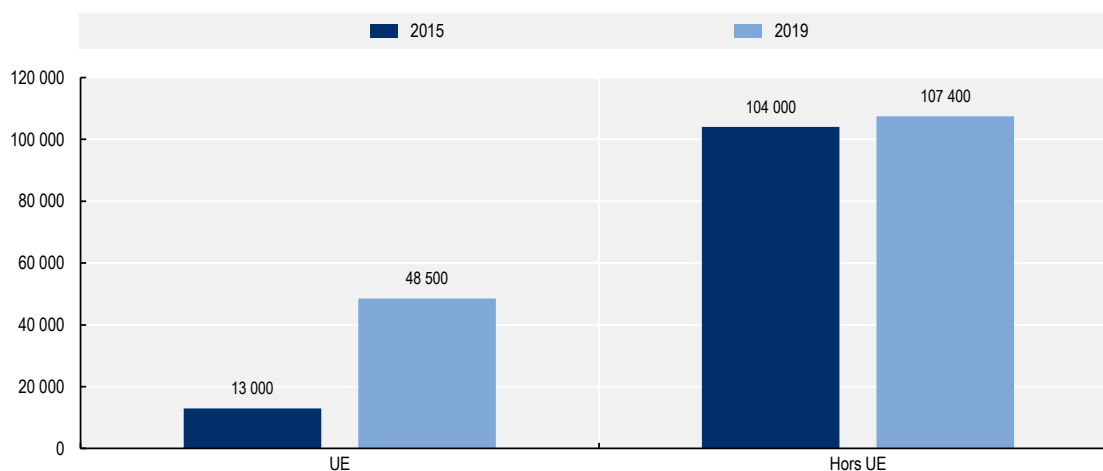
**Graphique 1.18. Naturalisations de ressortissants du Royaume-Uni dans les pays OCDE de l'UE ou hors UE, 2019 comparé à 2015**




Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/aom1yq>

**Graphique 1.19. Naturalisations de ressortissants de l'UE et hors UE au Royaume-Uni, 2019 comparé à 2015**



Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/cj2nvy>

Dans le sens inverse, le nombre de ressortissants de l'UE ayant obtenu la nationalité britannique n'a jamais été aussi élevé qu'en 2019 (48 500 ; Graphique 1.19). Ce chiffre est quatre fois supérieur à celui de 2015. Pour les ressortissants italiens et allemands, le nombre de naturalisations a même été multiplié par 7 entre 2015 et 2019, et par 6 pour les Espagnols et les Français. Les naturalisations de ressortissants polonais et roumains ont également augmenté mais n'ont été multipliées que par respectivement deux et trois à partir de niveaux initiaux plus élevés, toutefois. Les chiffres supérieurs observés pour les

ressortissants des premières nationalités citées tiennent en grande partie à l'antériorité de la période d'immigration. Si, par rapport aux chiffres de 2015, l'augmentation du nombre de ressortissants de l'UE ayant acquis la nationalité britannique a été inférieure en 2019 à celle des acquisitions de la nationalité d'un pays de l'UE par les ressortissants britanniques, elle a été plus élevée en chiffres absolus.

## Évolutions récentes de la situation des immigrés sur le marché du travail dans la zone OCDE

En 2020, le monde a dû faire face à sa plus grave pandémie depuis un siècle. Les mesures sanitaires prises par l'ensemble des pays de l'OCDE pour limiter la propagation du COVID-19 ont entraîné une contraction brutale de l'activité économique (OCDE, 2020<sup>[11]</sup>), qui a touché l'ensemble de la population, mais en particulier les groupes les plus vulnérables, dont les immigrés. Pour ces derniers, la crise économique débutée en 2020 a mis fin à une décennie de progrès sur le marché du travail.

### *L'évolution de long terme de la situation des immigrés sur le marché du travail*

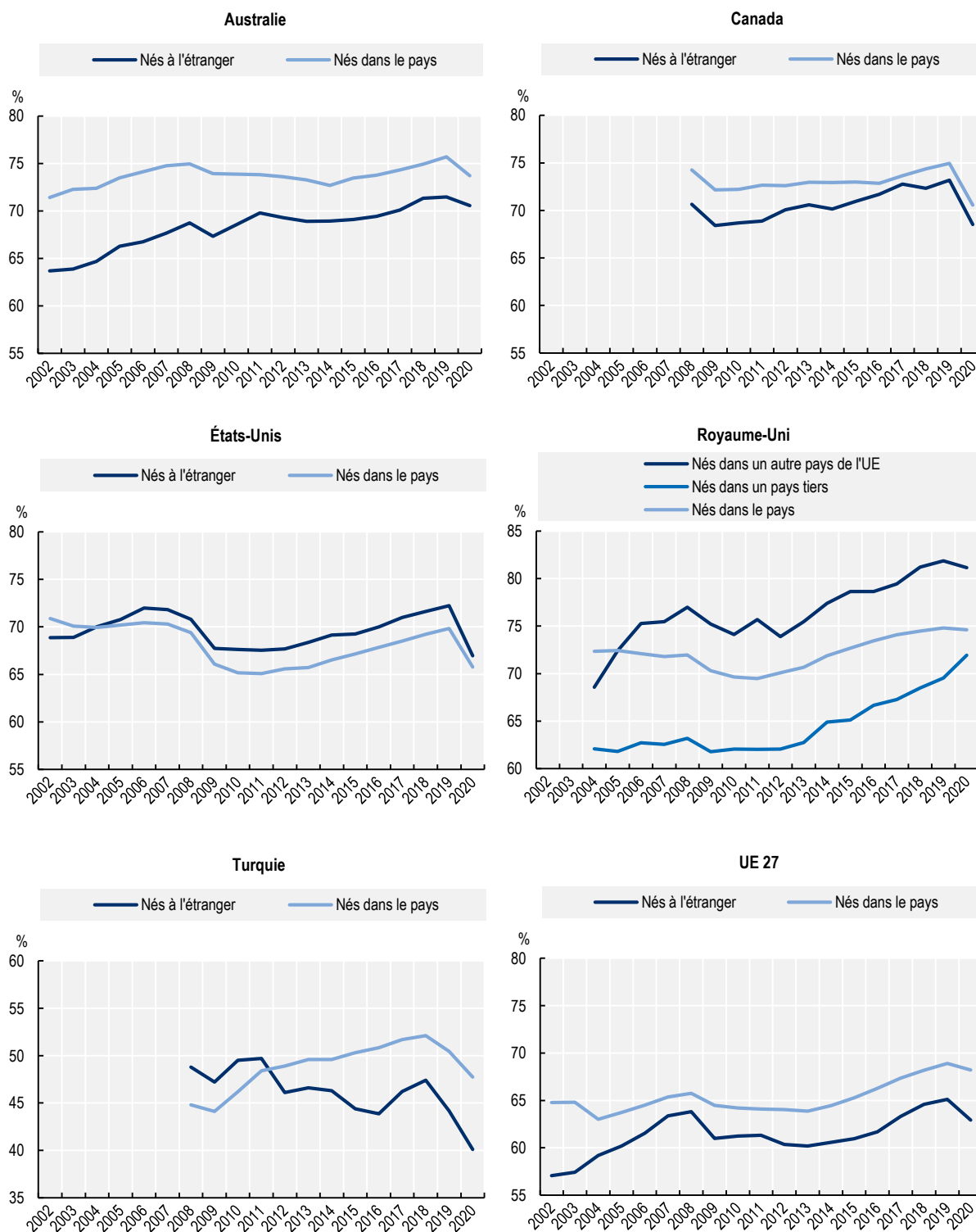
La situation sur le marché du travail des immigrés est plus sensible aux variations conjoncturelles que celle des natifs. En période d'expansion, l'écart entre le taux d'emploi des immigrés et des natifs tend à diminuer. À l'inverse, en période de contraction de l'activité économique, les immigrés sont souvent les premiers à perdre leur emploi et ont plus de difficulté à en retrouver un.

Entre 2000 et 2007/08, le taux d'emploi des immigrés s'est amélioré dans tous les pays. Dans l'UE27, par exemple, il est passé de 57 % en 2002 à 64 % en 2008 (Graphique 1.20), soit un niveau très proche de celui enregistré pour les personnes nées dans le pays (66 %). Le taux de chômage, qui a également baissé, est toutefois resté largement supérieur à celui des natifs (12 % contre 7 %, voir Graphique d'annexe 1.A.1).

À la suite de la crise économique de 2007/08, la situation de l'emploi s'est détériorée rapidement dans la plupart des pays pour les deux groupes. L'évolution des taux d'emploi et de chômage a été relativement du même ordre pour les natifs et les immigrés dans les pays non-européens et au Royaume-Uni. Par contre, au sein de l'UE27, les immigrés ont plus souffert de la crise économique car ils sont en général plus concentrés dans les secteurs les plus sensibles aux variations conjoncturelles (notamment la construction et l'industrie manufacturière en 2007/08), plus souvent sous contrat à durée déterminée et avec une ancienneté plus faible dans l'emploi (OCDE, 2009<sup>[21]</sup>). L'écart de taux d'emploi entre immigrés et personnes nées dans le pays a en conséquence doublé entre 2008 et 2012. Il est de 4 à 5 points de pourcentage depuis cette période, malgré la reprise de la croissance de l'emploi à partir de 2013.

Depuis 2010/11, on observe une amélioration continue de l'emploi dans la plupart des pays de l'OCDE, assortie d'une réduction des écarts entre immigrés et personnes nées dans le pays. En Europe, le taux d'emploi des immigrés a atteint 65 % en 2019, un niveau jamais observé depuis des décennies. Même constat en Australie où le taux d'emploi des immigrés a atteint 72 % en 2019 et au Canada où il a atteint 73 %. Aux États-Unis, où le taux d'emploi des immigrés est supérieur à celui des natifs depuis 2004, l'emploi immigré a retrouvé le niveau historique de 2006 (72%). Au Royaume-Uni, le taux d'emploi des immigrés de l'UE (82 %) et des pays tiers (70 %) ont atteint leur plus haut niveau depuis l'élargissement de l'UE en 2004.

Graphique 1.20. Taux d'emploi selon le pays de naissance, 2002-20



Note : Les données pour le Royaume-Uni ne couvrent que les trois premiers trimestres de chaque année.

Source : Pays européens: Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat) ; Australie, Canada: Enquêtes sur la population active ; États-Unis : Current Population Surveys.

La crise économique liée à la pandémie de COVID-19 a mis un frein brutal à ces évolutions. Aux États-Unis, le taux d'emploi des immigrés en 2020 est le plus faible enregistré depuis que des données sur cet indicateur sont disponibles (2002). Dans l'UE, le taux d'emploi des immigrés retrouve le niveau de 2009 même s'il reste supérieur à celui du début des années 2000, où la population immigrée était caractérisée par une forte inactivité des femmes. Seul le Royaume-Uni dénote avec une augmentation des taux d'emploi en 2020 (d'après des données provisoires)<sup>3</sup>, due pour l'essentiel à des départs sélectifs (voir ci-dessous).

### ***La situation des immigrés sur le marché du travail s'est dégradée en 2020 dans la plupart des pays de l'OCDE***

En 2020, la situation sur le marché du travail s'est globalement dégradée dans l'ensemble des pays de l'OCDE, que ce soit pour les personnes nées dans le pays ou les immigrés. Toutefois, l'impact de la crise a connu de fortes disparités d'un pays à l'autre, selon le succès et l'importance des mécanismes de soutien à l'emploi. En moyenne, au sein de la zone OCDE, le taux d'emploi des immigrés est passé de 69.2 % à 67.3 %, quand leur taux de chômage a augmenté de 8.3 % à 10 % (Tableau 1.6). Dans l'Union européenne à 27, le taux d'emploi des immigrés est passé de 65.2 % à 63.1 % et leur taux de chômage de 11.1 % à 12.4 %. En moyenne dans l'OCDE en 2020, le taux d'emploi des immigrés est inférieur de 1.8 points de pourcentage à celui des personnes nées dans le pays et le taux de chômage supérieur de 3.4 points. L'écart atteint respectivement 5.2 points et 6 points au sein de l'UE. Ces évolutions sont toutefois moins drastiques que celles observées après la crise de 2007/08, où le taux d'emploi des immigrés avait chuté en 2009 de trois points de pourcentage et le taux de chômage avait progressé de trois points.

Le taux d'emploi des immigrés a significativement reculé dans trois pays de l'OCDE sur cinq et le taux de chômage a significativement progressé pour les trois quarts d'entre eux. La situation s'est particulièrement détériorée dans les pays nordiques (à l'exception du Danemark et de la Finlande), en Europe du sud (sauf en Grèce), en Hongrie et en République slovaque, dans les pays Baltes ainsi que dans les pays de l'OCDE des Amériques (Tableau 1.6). Au Mexique, en Colombie, au Costa Rica, aux États-Unis et au Canada, où les plans de maintien dans l'emploi ont été modestes voire inexistantes (OCDE, 2020<sup>[3]</sup>), le taux d'emploi des immigrés a chuté de 4.7 à 7.1 points de pourcentage – des chiffres notablement plus élevés que pour les personnes nées dans le pays.

Une nette augmentation de l'écart de taux de chômage selon le lieu de naissance est également visible en Europe, notamment quand les immigrés sont fortement surreprésentés dans les contrats courts. C'est le cas en particulier en Espagne, où le taux de chômage des immigrés a augmenté six fois plus que celui des natifs. On retrouve une situation similaire en Suède avec une augmentation quatre fois plus forte. Une partie de la surexposition des immigrés aux variations conjoncturelles sur le marché du travail peut être imputable à leur concentration sectorielle spécifique (Tableau d'annexe 1.A.6), notamment l'hôtellerie - restauration, secteur le plus touché par la crise économique liée à la pandémie de COVID-19 (Encadré 1.2).

En dépit de la pandémie de COVID-19, il est toutefois à noter que le taux d'emploi des immigrés n'a pas connu d'évolution significative dans deux pays de l'OCDE sur cinq (un quart des pays pour le taux de chômage). En Pologne et en Grèce, les indicateurs du marché du travail des immigrés ont même évolué positivement. En Pologne, pour autant, l'augmentation du taux d'emploi des immigrés est assortie d'une chute du volume total de l'emploi immigré de 15%, du fait de sorties importantes du marché du travail ou du pays, voire d'une baisse des migrations temporaires.



**Tableau 1.6. Situation des immigrés sur le marché du travail dans les pays de l'OCDE en 2020**

	2020		Évolution annuelle		Écart avec les personnes nées dans le pays, 2020	
	Pourcentages		Points de pourcentage		Points de pourcentage	
	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi
Allemagne	5.6	70.8	..	..	+3.0	-7.4
Australie	7.1	71.0	+1.6	-1.3	+0.7	-2.7
Autriche	10.5	66.7	+2.2	-2.2	+6.6	-7.4
Belgique	10.7	57.8	+0.3	-0.9	+6.2	-8.6
Canada	10.8	68.5	+4.5	-4.7	+1.7	-2.1
Chili	7.5	76.9	..	..	-0.8	+16.7
Colombie	17.4	61.4	+2.6	-6.4	+1.2	+3.4
Corée	7.4	66.3	+2.2	-1.8	+3.4	-0.2
Costa Rica	20.5	60.2	+8.1	-7.1	+0.9	+6.0
Danemark	8.6	66.7	+0.2	+1.0	+3.2	-8.8
Espagne	23.4	57.4	+4.5	-5.3	+9.7	-4.4
Estonie	8.4	74.5	+2.2	-0.1	+1.6	+0.9
États-Unis	9.0	67.0	+5.9	-5.2	+1.0	+1.2
Finlande	13.8	64.5	+1.8	+0.3	+6.3	-8.2
France	12.6	59.1	-0.5	+0.2	+5.2	-7.2
Grèce	27.7	53.1	-0.9	-0.2	+12.2	-3.4
Hongrie	5.6	74.3	+2.8	-3.1	+1.3	+4.8
Irlande	7.2	68.6	+1.3	-2.9	+1.9	+1.2
Islande	11.7	75.3	+7.0	-7.1	+6.9	-5.7
Israël	4.2	78.3	+0.8	-0.8	-0.3	+14.2
Italie	12.5	58.4	-0.5	-3.0	+3.7	+0.4
Lettonie	9.8	70.9	+2.8	+0.4	+1.5	-0.8
Lituanie	8.9	70.6	+3.3	-1.3	+0.1	-1.1
Luxembourg	8.2	71.0	+1.4	-1.0	+3.3	+8.5
Mexique	6.5	47.4	+1.1	-5.8	+1.9	-10.2
Norvège	8.9	68.0	+1.4	-1.8	+5.5	-8.5
Nouvelle-Zélande	4.4	78.1	+0.8	+0.3	-0.5	+1.9
Pays-Bas	6.7	66.1	+0.7	-0.4	+3.3	-13.7
Pologne	4.8	77.4	-0.9	+2.4	+1.6	+8.8
Portugal	8.9	74.2	+0.5	-2.1	+2.1	+5.8
République slovaque	6.2	71.2	-	-7.5	-0.6	+3.7
République tchèque	3.0	79.3	+0.1	+0.1	+0.4	+5.1
Royaume-Uni	5.0	75.5	+0.6	+1.0	+0.9	+0.9
Slovénie	7.0	69.4	+1.1	+1.4	+2.2	-1.6
Suède	19.0	63.5	+3.5	-2.3	+13.8	-15.9
Suisse	7.5	77.0	+0.2	-0.1	+3.8	-4.4
Turquie	15.8	40.1	+1.2	-4.1	+2.5	-7.6
<b>Moyenne OCDE</b>	<b>10.0</b>	<b>67.3</b>	<b>+1.7</b>	<b>-1.9</b>	<b>+3.4</b>	<b>-1.8</b>
<b>Total OCDE</b>	<b>10.3</b>	<b>66.1</b>	<b>+3.4</b>	<b>-3.4</b>	<b>+2.6</b>	<b>+2.2</b>
<b>UE 27</b>	<b>12.4</b>	<b>63.1</b>	<b>+1.3</b>	<b>-2.1</b>	<b>+6.0</b>	<b>-5.2</b>

Note : L'écart par rapport aux personnes nées dans le pays renvoie à la différence entre les taux correspondant aux personnes nées à l'étranger et ceux relatifs aux personnes nées dans le pays. « Total OCDE » est une moyenne pondérée et « Moyenne OCDE » est une moyenne simple. Les données pour le Royaume-Uni ne couvrent que les trois premiers trimestres de la période de référence. Les données pour l'Allemagne font référence à 2019 au lieu de 2020. Les données pour le Chili font référence à 2017. Les données pour la Corée font référence à la population totale âgée de 15 à 59 ans (pour les taux relatifs aux personnes nées dans le pays) et aux étrangers et personnes récemment naturalisés âgés de 15 à 59 ans (pour les taux relatifs aux personnes nées à l'étranger). La moyenne OCDE et le total OCDE ne comprennent pas le Chili et l'Allemagne (pour lesquels les données 2020 sont indisponibles) et le Costa Rica (entré dans l'OCDE en 2021).

Sources : Pays européens et Turquie : Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat) ; Australie, Canada, Israël et Nouvelle-Zélande : Enquêtes sur la population active ; Chili : *Encuesta de Caracterización Socioeconómica Nacional (CASEN)* ; Colombie : *Gran Encuesta Integrada de Hogares (GEIH)* ; Corée : Enquête sur la population active étrangère et Enquête nationale sur la population active ; Costa Rica : *Encuesta Continua de Empleo (ECE)* ; Mexique : *Encuesta Nacional de Ocupación y Empleo (ENOE)* ; États-Unis : Current Population Surveys.

StatLink  <https://stat.link/julbx4>

La situation est similaire au Royaume-Uni, où le taux d'emploi des immigrés a aussi augmenté d'un point de pourcentage en 2020 (Tableau 1.6), alors que l'emploi immigré diminuait. Au Royaume-Uni, l'augmentation du taux d'emploi est due en particulier à une augmentation des départs de ressortissants des nouveaux pays membres de l'UE, dans un contexte de crise économique et de sortie du Royaume-Uni de l'UE. La population en emploi née dans les pays d'Europe centrale et orientale a diminué de 17 % en 2020, contre -4 % pour ceux nés hors UE. Toutefois, au Royaume-Uni, le taux de chômage des immigrés est supérieur en 2020 à celui observé en 2019.

Pour d'autres pays comme la France ou la Suisse, par contre, la stabilité des indicateurs du marché du travail reflète à ce jour l'absence d'impact majeur de la crise sur l'insertion professionnelle des immigrés. Ces deux pays sont parmi ceux qui ont mis en œuvre les plans de maintien dans l'emploi les plus larges : au moins 45 % des salariés en ont bénéficié pendant la pandémie (OCDE, 2020<sup>[3]</sup>). Une situation similaire est observée dans d'autres contextes au Danemark et en République tchèque.

Dans près de deux pays de l'OCDE sur cinq, les immigrés restent plus souvent en emploi que les natifs. C'est le cas notamment dans les pays où l'immigration de travail de proximité et la libre circulation représentent une forte part des flux, comme en Europe centrale (notamment en Pologne et en République tchèque), au Luxembourg mais également au Portugal, où l'écart atteint plus de 5 points de pourcentage en faveur des immigrés. C'est également le cas en dehors de l'Europe, dans les pays d'Amérique latine et en Nouvelle-Zélande.

Au-delà des variations mesurées par le taux de chômage ou d'emploi, dans des conditions économiques très défavorables et des conditions sanitaires difficiles, un certain nombre de personnes en âge de travailler peuvent se trouver découragées ou empêchées de chercher un emploi, et donc être considérées comme inactives. Cette situation d'inactivité subie, contribuant au « halo du chômage », s'est amplifiée pendant les confinements mis en place pour lutter contre la pandémie.

Le taux de participation a ainsi diminué significativement dans la moitié des pays de l'OCDE entre 2019 et 2020 (Tableau d'annexe 1.A.12). Dans un tiers des pays, les pertes nettes d'emploi se sont majoritairement traduites par des transitions vers l'inactivité, et non vers le chômage. C'est notamment le cas dans les pays d'Amérique latine, d'Europe du sud, en Belgique et en Irlande. Ce phénomène est particulièrement flagrant pour les immigrés en Italie où l'on observe une baisse concomitante du taux d'emploi (-3 points de pourcentage), du taux de chômage (-0.5 point) et du taux de participation (-3.9 points).

À l'inverse, la détérioration soudaine des conditions sur le marché du travail peut conduire certaines personnes précédemment éloignées de l'emploi à rechercher un complément de ressources pour le foyer. C'est ainsi que lors de la crise économique de 2007/08, on avait pu mettre en évidence une hausse du taux de participation des femmes immigrées dans plusieurs pays de l'OCDE (OCDE, 2009<sup>[2]</sup>). Une tendance similaire semble se dessiner dans plusieurs pays nordiques, dans certains pays baltes, au Royaume-Uni et en Slovénie, où le taux de participation des femmes immigrées a progressé de 1.8 à 3.5 points de pourcentage en 2020, entraînant une augmentation autant de l'emploi que du chômage.

### **Encadré 1.2. Des pertes d'emploi qui ont touché plus fortement les immigrés que les natifs dans les secteurs en crise, mais relativement moins dans les secteurs en croissance**

Toute crise économique a un aspect sectoriel. La crise de 2007/08, qui avait fortement impacté l'immobilier, avait ainsi fortement touché le secteur de la construction. La crise économique liée à la pandémie de COVID-19 ne fait pas exception avec une forte dimension sectorielle. Toutes les activités liées au tourisme et à l'hôtellerie-restauration ont été notamment fortement impactées, ainsi que les services jugés non essentiels.

En 2020, les secteurs où les baisses d'emploi sont les plus fortes, quel que soit le pays, sont les services domestiques aux ménages et l'hôtellerie-restauration, ainsi que, dans une moindre mesure, les services administratifs et de soutien (nettoyage, sécurité...). Ces trois secteurs sont justement ceux où les immigrés sont les plus concentrés (OCDE, 2020<sup>[4]</sup>). La crise économique a par contre relativement épargné d'autres secteurs, comme l'administration publique, la distribution d'énergie, ainsi que l'information-communication. Les immigrés sont le plus souvent sous-représentés dans ces secteurs, exception faite de l'information-communication.

Au-delà de l'effet de composition, l'emploi immigré peut aussi être plus ou moins affecté au sein de chaque secteur. Le Graphique 1.21 montre que l'emploi des immigrés et celui des natifs a connu en 2020 en Europe des évolutions comparables dans tous les secteurs, mais pas dans les mêmes proportions. Dans les secteurs les plus en crise, la chute de l'emploi a quasi-systématiquement plus impacté les immigrés que leurs homologues nés dans le pays. Dans l'UE 27, le nombre d'immigrés en emploi dans l'hôtellerie-restauration a ainsi baissé de près de 15 % entre 2019 et 2020, contre 12,5 % parmi les personnes nées dans le pays. La baisse de l'emploi immigré a été également deux fois plus forte que celle de l'emploi des natifs dans la construction. Dans ce dernier secteur, les immigrés sont plus souvent dans des positions de sous-contractants, qui sont les premiers à perdre leur emploi en cas d'arrêt (temporaire ou définitif) de chantiers.

Dans les secteurs les plus épargnés par la crise, les immigrés ont a contrario plus bénéficié de la croissance de l'emploi que leurs homologues nés dans le pays. C'est le cas dans les secteurs qui ont fortement recruté à l'étranger ces dernières années. Dans le secteur des activités scientifiques et techniques (incluant la recherche), par exemple, la croissance de l'emploi en 2020 a été exclusivement le fait des immigrés dans l'UE 27. Les immigrés ont aussi plus bénéficié de la croissance de l'emploi dans le secteur de l'information-communication.

La situation est plus contrastée dans les pays de l'OCDE hors Union européenne. Aux États-Unis par exemple, la baisse de l'emploi dans les services domestiques aux ménages a été de respectivement -28 % parmi les immigrés contre -12 % parmi les natifs. Au Royaume-Uni, deux exceptions notables peuvent être identifiées. Le secteur de la finance a connu en 2020 une baisse de ses effectifs immigrés de 5 %, quand le nombre de travailleurs natifs a augmenté de 4 %. Cette tendance pourrait s'expliquer notamment par l'importance du télétravail, y compris international dans ce secteur. De plus, la sortie du Royaume-Uni de l'UE a pu entraîner des départs de travailleurs immigrés européens ou spécialisés dans la finance européenne. Le Brexit ainsi que la fermeture des frontières ont pu également avoir un rôle dans la baisse de l'emploi immigré dans les transports-entrepôt (-12 %) alors que les natifs y ont connu une progression.

**Graphique 1.21. Évolution de la population en emploi par secteur et pays de naissance, 2019-2020**



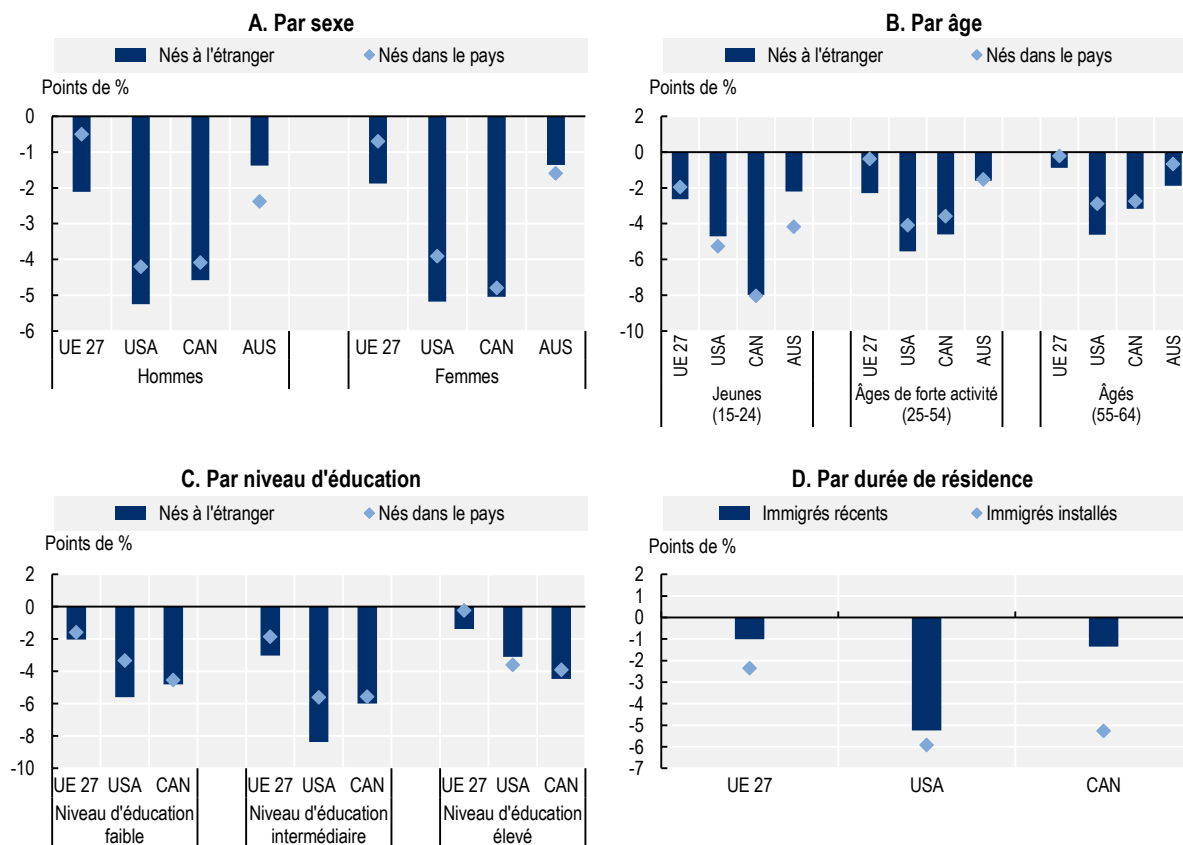
Note : Les données pour le Royaume-Uni ne couvrent que les trois premiers trimestres de chaque année.

Source : Pays européens : Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat) ; États-Unis : Current Population Survey.

## Les évolutions diffèrent selon les caractéristiques sociodémographiques

Le Graphique 1.22 présente les variations des taux d'emploi par sexe, âge, niveau d'éducation et durée de séjour dans l'UE 27, en Australie, au Canada et aux États-Unis. Il apparaît ainsi que la détérioration de la situation de l'emploi entre 2019 et 2020 a concerné tous les groupes mais dans des proportions différentes.

**Graphique 1.22. Évolution du taux d'emploi selon le groupe démographique et le pays de naissance dans quelques pays de l'OCDE, entre 2019 et 2020**



Notes : La population de référence est la population d'âge actif (15-64 ans). « Niveau d'éducation faible » fait référence à un niveau inférieur au deuxième cycle du secondaire, « Niveau d'éducation intermédiaire » au deuxième cycle du secondaire et à l'enseignement postsecondaire non supérieur, « Niveau d'éducation élevé » à l'enseignement supérieur. « Immigrés récents » fait référence aux immigrants présents dans le pays depuis moins de cinq ans et « immigrants installés » depuis cinq ans ou plus.

Sources : Pays européens : Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat) ; Australie, Canada : Enquêtes sur la population active ; États-Unis : Current Population Surveys.

StatLink  <https://stat.link/rq0hto>

### *L'insertion sur le marché du travail des femmes immigrées*

La baisse du taux d'emploi observée dans la plupart des pays de l'OCDE semble avoir affecté de manière relativement comparable les hommes et les femmes immigrés, sauf au Canada où le taux d'emploi des femmes immigrées a baissé de plus d'un demi-point de pourcentage de plus que celui de leurs homologues masculins.

La différence de taux d'emploi hommes-femmes est structurellement beaucoup plus forte chez les immigrés que chez les personnes nées dans le pays, avec un écart de plus de 10 points dans la majorité des pays de l'OCDE (Graphique d'annexe 1.A.2). C'est particulièrement le cas aux États-Unis, où le taux d'emploi des femmes immigrées est de 22 points inférieur à celui des hommes (contre 7 points chez les natifs). En Australie, bien que l'écart de taux d'emploi hommes-femmes des immigrés ait atteint son plus bas niveau depuis 20 ans (14 points de pourcentage), il reste près de trois fois supérieur à celui observé chez les natifs (un écart de 5 points, divisé par deux en près de 10 ans). Dans l'UE 27, l'écart hommes-femmes a atteint son plus bas niveau chez les personnes nées dans le pays en 2020 mais reste important (9 points), bien que moins élevé que pour les immigrés (16 points). La pandémie de COVID-19 n'a pas aggravé disproportionnellement la situation des femmes immigrées sur le marché du travail.

### *Les jeunes immigrés souvent en première ligne*

Dans la majorité des pays de l'OCDE, quel que soit leur âge, les immigrés ont plus souffert de la détérioration de la situation de l'emploi que leurs homologues nés dans le pays. Les jeunes sont souvent les premiers affectés en période de récession, notamment parce que les transitions du système scolaire à l'emploi sont plus difficiles mais également parce qu'ils sont souvent en contrat à durée déterminée au début de leur carrière professionnelle. Toutefois, en Europe, aux États-Unis et en Australie, l'impact de la pandémie sur l'insertion dans l'emploi des jeunes immigrés ne se démarque pas des travailleurs d'âge de pleine activité. Dans ces pays, une partie de l'ajustement sur le marché du travail s'est toutefois opéré sur la marge intensive (le nombre d'heures travaillées) plutôt qu'extensive (le nombre de personnes en emploi). En moyenne dans l'OCDE, le nombre d'heures travaillées des jeunes a chuté de 26 % au deuxième trimestre 2020, soit presque deux fois plus que pour leurs homologues d'âge de pleine activité (OCDE, 2021<sup>[5]</sup>). Sur l'emploi des jeunes immigrés, le Canada se démarque avec une baisse spectaculaire du taux d'emploi de près de 8 points de pourcentage, soit près de deux fois plus que pour les autres travailleurs. Cela dit, on n'observe pas d'écart significatif entre les jeunes immigrés et jeunes nés dans le pays.

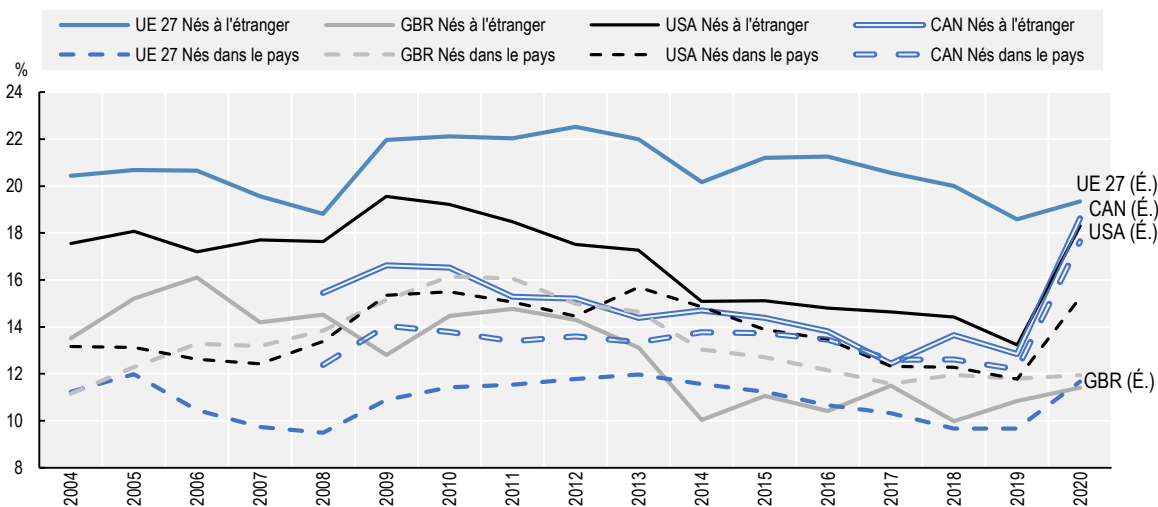
Pour les jeunes de moins de 25 ans, la part de la population n'étant ni scolarisé, ni en emploi, ni en formation (dit taux de NEET) est un indicateur complémentaire utile pour évaluer le risque d'exclusion du marché du travail. En Amérique du Nord, le taux de NEET des jeunes immigrés, en baisse régulière depuis 2010, a fortement augmenté suite à la détérioration de l'emploi entre 2019 et 2020, passant de 13 % à 18 % aux États-Unis et à 19 % au Canada. Il s'agit là des plus hauts niveaux observés au cours des 15 dernières années (Graphique 1.23).

A contrario, le taux de NEET des jeunes immigrés dans l'UE 27 (19 %) et au Royaume-Uni (12 %) n'a que peu augmenté, restant bien en dessous de son niveau du début des années 2010, où il avait atteint jusqu'à 23 % dans l'UE et 15 % au Royaume-Uni. Même s'il reste important (+7 points de pourcentage), l'écart avec les jeunes natifs s'est en réalité même légèrement résorbé en 2020 dans l'UE 27.

Contrairement aux pays d'Amérique du nord, où l'augmentation des NEET a été surtout le fait des pertes d'emploi, en Europe les jeunes ont souvent pu bénéficier des mesures de sauvegarde de l'emploi (OCDE, 2021<sup>[6]</sup>). L'augmentation du taux de NEET a aussi pu être atténuée par une forte augmentation des inscriptions en formation ou en études pendant la période de pandémie.


### Graphique 1.23. Pourcentage de jeunes n'étant ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation (« NEET »), selon le lieu de naissance, dans une sélection de pays de l'OCDE, 2004-20

Population âgée de 15 à 24 ans



Note : Le service militaire obligatoire n'est pas pris en compte dans le calcul. Les données pour l'UE 27 excluent le Royaume-Uni mais également Chypre et Malte, pour lesquels les données ne sont pas disponibles sur toute la période. Les données pour le Royaume-Uni ne couvrent que les trois premiers trimestres de chaque année. É : nés à l'étranger.

Source : Pays européens : Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat) ; Canada: Enquête sur la population active ; États-Unis : Current Population Surveys.

StatLink  <https://stat.link/03cfos>

L'examen de la situation sur le marché du travail entre 2019 et 2020 montre également que les immigrants plus âgés (55-64 ans) ont connu une dégradation de leur situation d'emploi, mais dans une moindre mesure que leurs homologues moins âgés (Graphique 1.22). Dans ce groupe d'âge également, la baisse du taux d'emploi a été plus marquée pour les immigrants que pour les personnes nées dans le pays, en particulier aux États-Unis et en Australie.

#### *L'éducation protège pour partie seulement des effets de la crise*

La situation sur le marché du travail s'est détériorée pour tous les niveaux d'éducation, autant pour les personnes nées à l'étranger que pour celles nées dans le pays. Le taux d'emploi des personnes de niveau d'éducation intermédiaire a toutefois été le plus affecté. Le taux d'emploi a globalement moins diminué parmi les diplômés du supérieur, qui dans leur grande majorité ont la possibilité de maintenir une activité en télé-travaillant (Yasenov, 2020<sup>[7]</sup>).

Le Graphique 1.22 met toutefois en lumière des disparités selon le lieu de naissance, quel que soit le niveau d'éducation considéré. Au Canada, la diminution du taux d'emploi s'est avérée légèrement supérieure pour les immigrants à tous les niveaux d'éducation. C'est le même constat au sein de l'UE, de manière plus marquée. Par exemple, le taux d'emploi des immigrants diplômés du supérieur a diminué de 1.4 point de pourcentage en 2020, alors qu'il est resté quasi-stable pour les natifs. À l'inverse, les immigrants diplômés du supérieur aux États-Unis ont mieux résisté sur le marché du travail que leurs homologues nés dans le pays (-3.1 points contre -3.6 points).

### *Les nouveaux arrivants paradoxalement moins affectés*

Paradoxalement, les immigrés récents (présents dans le pays d'accueil depuis moins de cinq ans) ont moins souffert de la détérioration de la situation de l'emploi que les immigrés installés de longue date. Au sein de l'UE 27, le taux d'emploi de ces nouveaux arrivants a ainsi chuté d'un point de pourcentage en 2020, quand celui des immigrés installés reculait de 2.3 points (Graphique 1.22). L'écart est du même ordre aux États-Unis, alors qu'au Canada, la diminution du taux d'emploi des immigrés récents (-1.3 point de pourcentage) est quatre fois moindre que celle de leurs homologues installés depuis plus de cinq ans. Le nombre d'immigrés récents en emploi a par contre diminué de près de 10 % en 2020 en Europe, contre -2 % chez les immigrés installés. Ces baisses ont été respectivement de -36 % contre -5% aux États-Unis.

Ces tendances doivent donc être interprétées avec précaution parce qu'elles ne traduisent pas nécessairement une plus grande résilience sur le marché du travail des nouveaux arrivants mais pourraient au contraire refléter des taux de retour plus élevés et sélectifs en cas de perte d'emploi.

### **La situation des immigrés sur le marché du travail, très variable selon leur région d'origine, s'est toutefois dégradée pour la majorité d'entre elles**

La situation des immigrés sur le marché du travail varie fortement selon leur région d'origine. Plusieurs raisons peuvent y contribuer. Les caractéristiques de la population immigrée varient selon les régions d'origine : la composition par sexe, l'âge, le niveau d'éducation et les catégories migratoires sont très hétérogènes d'une région à l'autre (d'Aiglepierre et al., 2020<sup>[8]</sup>). De plus, la proximité géographique et/ou socioculturelle ainsi que les différences linguistiques ont potentiellement un impact important sur l'intégration des immigrés. D'après les différents indicateurs présentés dans le Tableau 1.7, la grande majorité des immigrés, quelle que soit leur région d'origine, ont connu une détérioration de leur situation sur le marché du travail en 2020. Toutefois, l'ampleur de cette dégradation diffère sensiblement d'une région à l'autre.

Au sein de l'UE 27, les immigrés d'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que ceux du Moyen-Orient ont connu une diminution de leurs taux d'emploi d'au moins trois points de pourcentage, en grande partie sous l'effet d'une augmentation du chômage mais aussi suite à une transition vers l'inactivité. Concernant les ressortissants du Moyen-Orient dont le taux d'emploi ne dépasse pas 54 % en 2020, cela suggère que les efforts consentis ces dernières années pour faciliter l'intégration des migrants humanitaires récemment arrivés en provenance de cette région ont buté face aux difficultés engendrées par la pandémie.

À l'inverse, les immigrés d'Afrique du nord et d'Afrique subsaharienne n'ont connu qu'une légère baisse de l'emploi et une baisse de leur taux de chômage. La plupart des pertes d'emploi dans ces groupes a donc entraîné soit une sortie du marché du travail vers l'inactivité soit un retour vers le pays d'origine.

Avec les immigrés du Moyen-Orient, les personnes originaires d'Afrique du Nord restent néanmoins le groupe ayant le plus de difficulté à accéder au marché du travail dans l'UE : à peine plus de la moitié d'entre eux est en emploi en 2020, contre environ les deux tiers de l'ensemble des immigrés. Ils sont plus souvent inactifs (38.1%) et plus touchés par le chômage (17.5 %).

Au Royaume-Uni, le taux d'emploi des immigrés s'est amélioré pour la plupart des groupes sauf pour les Européens (-0.7 point de pourcentage) et pour les ressortissants d'Afrique du Nord (-6 points). À l'inverse, le taux d'emploi des Sud-Américains et des Asiatiques s'est accru de respectivement 4.8 et 3.6 points de pourcentage. Ces tendances contrastées sont pour partie imputables à des effets de composition de la population migrante au Royaume-Uni.



**Tableau 1.7. Taux d'emploi, de chômage et de participation par région d'origine dans certains pays de l'OCDE en 2019 et 2020**

En pourcentages

	Région de naissance	Taux d'emploi		Taux de chômage		Taux de participation	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020
Australie	Autres pays de l'Océanie	76.9	75.5	5.9	6.8	81.7	80.9
	Europe	78.0	75.6	4.0	6.1	81.2	80.5
	Afrique du nord et Moyen-Orient	52.6	51.6	10.9	11.8	59.0	58.5
	Afrique sub-Saharienne	76.2	78.8	6.1	5.8	81.1	83.6
	Asie	69.8	68.9	5.7	7.4	74.0	74.4
	Amérique	80.0	76.8	4.5	7.5	83.8	83.0
	<b>Nés à l'étranger (total)</b>	<b>72.3</b>	<b>71.0</b>	<b>5.5</b>	<b>7.1</b>	<b>76.5</b>	<b>76.4</b>
	<b>Nés dans le pays</b>	<b>75.7</b>	<b>73.7</b>	<b>5.2</b>	<b>6.4</b>	<b>79.9</b>	<b>78.8</b>
Canada	Afrique sub-Saharienne	72.2	69.3	8.7	11.9	79.1	78.7
	Afrique du nord	70.1	66.3	9.6	13.5	77.6	76.6
	Moyen-Orient	63.4	58.3	9.0	15.0	69.6	68.6
	Asie	73.3	67.4	5.9	11.0	77.9	75.7
	Europe	77.8	74.7	4.5	8.7	81.5	81.8
	Océanie	82.3	80.0	3.2	9.5	85.0	88.4
	Autres pays d'Amérique du nord	69.9	65.0	6.7	8.8	74.9	71.3
	Amérique centrale, du sud et Caraïbes	74.7	71.5	6.6	10.1	80.0	79.5
	<b>Nés à l'étranger (total)</b>	<b>73.2</b>	<b>68.5</b>	<b>6.3</b>	<b>10.8</b>	<b>78.1</b>	<b>76.8</b>
	<b>Nés dans le pays</b>	<b>74.9</b>	<b>70.6</b>	<b>5.5</b>	<b>9.2</b>	<b>79.3</b>	<b>77.7</b>
États-Unis	Mexique	71.0	65.3	3.5	8.8	73.6	71.6
	Autres pays d'Amérique centrale	74.0	67.4	3.3	10.0	76.5	75.0
	Amérique du sud et Caraïbes	74.8	68.3	3.5	10.6	77.5	76.4
	Canada	76.2	73.4	2.2	5.9	78.0	78.0
	Europe	74.2	71.2	2.8	7.3	76.3	76.8
	Afrique	72.9	66.3	3.7	10.3	75.7	74.0
	Asie et Moyen-Orient	70.6	66.3	2.6	8.3	72.5	72.2
	Autres régions	67.5	60.0	2.7	9.4	69.4	66.3
	<b>Nés à l'étranger (total)</b>	<b>72.2</b>	<b>67.0</b>	<b>3.1</b>	<b>9.0</b>	<b>74.6</b>	<b>73.6</b>
	<b>Nés dans le pays</b>	<b>69.8</b>	<b>65.8</b>	<b>3.9</b>	<b>7.9</b>	<b>72.7</b>	<b>71.4</b>
	Royaume-Uni	UE-28 + AELE	81.9	81.2	3.0	4.4	84.4
Autres pays européens		77.0	74.9	3.4	4.9	79.7	78.8
Afrique du nord		69.8	63.7	3.6	5.7	72.3	67.5
Afrique subsaharienne		73.1	73.9	6.3	7.4	78.0	79.8
Moyen-Orient		51.1	54.7	12.5	9.2	58.4	60.2
Amérique du Nord		76.2	78.7	3.2	4.0	78.8	82.0
Amérique centrale, du sud et Caraïbes		75.3	80.1	6.4	5.0	80.5	84.3
Asie		65.6	69.2	5.0	4.8	69.0	72.7
Autres régions		85.8	81.3	2.0	2.4	87.6	83.3
<b>Nés à l'étranger (total)</b>		<b>74.5</b>	<b>75.5</b>	<b>4.4</b>	<b>5.0</b>	<b>77.9</b>	<b>79.5</b>
<b>Nés dans le pays</b>		<b>75.2</b>	<b>74.6</b>	<b>3.8</b>	<b>4.1</b>	<b>78.1</b>	<b>77.8</b>
UE 27	UE-28 + AELE	72.4	71.0	7.5	8.2	78.2	77.3
	Autres pays européens	66.0	63.6	9.2	10.1	72.6	70.8
	Afrique du nord	50.5	50.0	19.6	19.3	62.8	61.9
	Afrique subsaharienne	61.3	61.0	16.7	15.8	73.6	72.5
	Moyen-Orient	57.3	54.3	14.4	17.5	66.9	65.8
	Amérique du Nord	69.2	66.9	6.8	7.6	74.2	72.4
	Amérique centrale, du sud et Caraïbes	65.9	60.8	15.1	19.4	77.6	75.4
	Asie	64.1	62.3	8.6	9.9	70.2	69.1
	Autres régions	69.3	65.3	8.2	11.2	75.5	73.6
	<b>Nés à l'étranger (total)</b>	<b>65.2</b>	<b>63.1</b>	<b>11.1</b>	<b>12.4</b>	<b>73.3</b>	<b>72.1</b>
	<b>Nés dans le pays</b>	<b>68.8</b>	<b>68.3</b>	<b>6.2</b>	<b>6.4</b>	<b>73.4</b>	<b>73.0</b>

Note : La population de référence est la population en âge de travailler (15-64 ans) pour les taux d'emploi et de participation et la population active âgée de 15 à 64 ans pour le taux de chômage. UE 27 exclut le Royaume-Uni. Il n'est pas possible d'assurer la comparabilité totale des régions de naissance entre les pays de résidence à cause du niveau d'agrégation des données fournies au Secrétariat. Les données pour le Royaume-Uni ne couvrent que les trois premiers trimestres de chaque année.

Source : Pays européens : Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat); Australie, Canada : Enquêtes sur la population active; États-Unis : Current Population Surveys.

StatLink  <https://stat.link/msz7a0>

Aux États-Unis, les immigrés ont vu leur taux de chômage au minimum doubler sur la période 2019-20, quelle que soit l'origine (Tableau 1.7). En conséquence, le taux de chômage pour la plupart des migrants est passé au-dessus de celui des personnes nées aux États-Unis. Les immigrés ayant le plus souffert de la dégradation de la situation de l'emploi sont ceux ayant le plus faible niveau d'éducation en moyenne, notamment les personnes nées en Amérique latine et Caraïbes et en Afrique. Le taux d'emploi des immigrés originaires du Mexique a diminué de 5.7 points de pourcentage, s'établissant à 65.3 %. La chute a été encore plus prononcée chez les immigrés d'Amérique centrale, du sud et des Caraïbes, et d'Afrique (-6.5 points pour les trois groupes). Seuls les immigrés originaires du Canada et d'Europe, dont le taux de chômage reste inférieur à 7.5 % en 2020, s'en sortent relativement mieux. En moyenne, les immigrés canadiens aux États-Unis font même mieux que les Canadiens restés dans leur pays.

Contrairement à leurs homologues résidant aux États-Unis, les immigrés d'Amérique latine et des Caraïbes au Canada ont été moins affectés par les conséquences de la COVID-19. Comme eux, les immigrés d'Afrique subsaharienne ont connu une baisse de leur taux d'emploi plus faible que les personnes nées au Canada elles-mêmes (-2.9 points de pourcentage contre -4.4 points). À l'inverse, les immigrés du Moyen-Orient et d'Asie ont connu la plus forte détérioration de la situation de l'emploi. Au final, en 2020, le taux d'emploi des natifs reste supérieur à la plupart des groupes d'immigrés, à l'exception des Européens et des personnes nées en Amérique latine (Tableau 1.7).

En Australie, les immigrés de toutes origines ont des indicateurs du marché du travail relativement similaires, voire meilleurs, que les personnes nées dans le pays. La seule exception à ce constat sont les immigrés du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord dont le taux d'emploi dépasse à peine 50 %, soit plus de 20 points de pourcentage de moins que les autres immigrés et les natifs. Les immigrés venus d'Europe, des Amériques et d'Océanie, ont pour leur part un taux d'emploi qui reste supérieur à 75 % (soit au moins 2 points de pourcentage de plus que les natifs) en dépit des effets de la crise.

## Références

- d'Aiglepierre, R. et al. (2020), *A global profile of emigrants to OECD countries: Younger and more skilled migrants from more diverse countries*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/0cb305d3-en>. [8]
- De Wispelaere, F., L. De Smedt and J. Pacolet (2020), *Posting of workers: Report on A1 Portable Documents issued in 2019*, Publications Office of the European Union Luxembourg, <http://dx.doi.org/10.2767/487681>. [9]
- OCDE (2021), *OECD Employment Outlook 2021: Navigating the COVID-19 Crisis and Recovery*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/5a700c4b-en>. [5]
- OCDE (2021), "Quelles mesures ont été adoptées par les pays pour aider les jeunes face à la crise du COVID-19 ?", *Les réponses de l'OCDE face au coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/c1d692cb-fr>. [6]
- OCDE (2020), "Les dispositifs de maintien dans l'emploi pendant la période de confinement de la crise du COVID-19 et au-delà", *Les réponses de l'OCDE face au coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/d315c5f1-fr>. [3]
- OCDE (2020), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2020: Crise du COVID-19 et protection des travailleurs*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/b1547de3-fr>. [1]

- OCDE (2020), *Perspectives des migrations internationales 2020*, Éditions OCDE, Paris, [4]  
<https://dx.doi.org/10.1787/6b4c9dfc-fr>.
- OCDE (2009), *Perspectives des migrations internationales 2009*, Éditions OCDE, Paris, [2]  
[https://dx.doi.org/10.1787/migr\\_outlook-2009-fr](https://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2009-fr).
- Office for National Statistics (United Kingdom) (2021), *Labour Force Survey weighting methodology*, [10]  
<https://www.ons.gov.uk/employmentandlabourmarket/peopleinwork/employmentandemployee/types/methodologies/labourforcesurveyweightingmethodology>.
- Yasenov, V. (2020), "Who Can Work from Home?", *IZA Discussion Paper Series 13197*, [7]  
<http://www.iza.org> (accessed on 15 September 2020).

# Annexe 1.A. Tableaux et graphiques supplémentaires

**Tableau d'annexe 1.A.1. Entrées permanentes dans les pays de l'OCDE par catégorie, 2019**

En milliers et évolution en pourcentage par rapport à 2018

	Travail		Famille accompagnant les travailleurs		Famille		Humanitaire		Autres		Libre circulation	
	2019	%	2019	%	2019	%	2019	%	2019	%	2019	%
Australie	50.7	1	59.0	-3	50.5	2	18.8	15	0.1	-51	13.9	-2
Allemagne	71.6	10	..		96.6	-1	74.3	-5	7.2	0	359.2	-7
Autriche	6.1	8	2.0	30	8.5	10	7.4	-51	0.4	2	57.5	1
Belgique	5.1	2	0.0		32.3	9	6.7	-36	0.1	-18	69.0	8
Canada	103.3	8	93.3	3	91.3	7	48.5	7	4.7		..	
Corée	0.6	-3	0.0		14.8	5	..	-100	52.8	-4	..	
Danemark	8.9	7	4.9	-5	3.3	-30	1.8	8	5.4	-1	29.2	-5
Espagne	34.5	16	0.0		132.5	6	3.2	-34	27.8	10	151.8	4
États-Unis	72.3	11	67.0	-8	709.2	2	107.1	-42	75.4	-2	..	
Finlande	2.2	30	0.0		11.3	8	4.0	1	0.1	23	6.6	-6
France	51.4	15	..		101.6	0	33.3	9	25.9	21	78.4	-6
Irlande	12.7	30	0.2	-68	3.7	32	0.9	16	..		31.1	0
Israël	..		..		6.4	2	..		26.8	23	..	
Italie	6.9	-17	0.0		101.7	-17	18.4	-40	5.2	3	59.2	2
Japon	82.8	25	..		36.1	13	0.1	-3	18.9	2	..	
Luxembourg	2.3	29	0.0		2.3	14	0.8	-34	0.1	-5	17.1	4
Mexique	6.0	3	0.0		16.9	-12	7.9	37	7.8	1	..	
Norvège	8.8	-5	11.5	6	10.5	-31	3.6	-14	..		4.0	-29
Nouvelle-Zélande	4.4	16	..		11.8	8	5.1	32	..		20.0	-9
Pays-Bas	23.6	12	0.0		34.3	10	4.8	34	0.0		90.5	13
Portugal	34.6	73	..		30.0	43	0.2	-72	6.2	8	27.3	64
Royaume-Uni	51.6	42	29.3	35	80.3	19	17.7	-30	22.8	-30	143.9	-10
Suède	16.8	1	1.0	1	38.1	-25	19.2	-24	..		27.0	-11
Suisse		7	..		19.0	-8	6.4	-4	3.7	9	90.9	2
<b>OCDE</b>	<b>659.5</b>	<b>15</b>	<b>268.2</b>	<b>1</b>	<b>1 642.8</b>	<b>1</b>	<b>390.7</b>	<b>-22</b>	<b>313.7</b>	<b>-1</b>	<b>1 278.4</b>	<b>-1</b>

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/97hosp>

**Tableau d'annexe 1.A.2. Entrées de migrants temporaires de travail pour différentes catégories, 2011-2020**

Destination	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Évolution 2020/2019 (%)
	Milliers										
<b>Travailleurs saisonniers internationaux</b>											
<b>Total OCDE</b>	<b>(201.0)</b>	<b>(187.7)</b>	<b>(192.4)</b>	<b>(186.4)</b>	<b>(206.5)</b>	<b>(238.7)</b>	<b>(270.2)</b>	<b>(315.5)</b>	<b>469.2</b>	<b>(427.3)</b>	<b>-9</b>
États-Unis	55.4	65.3	74.2	89.3	108.1	134.4	161.6	196.4	204.8	213.4	+4
Pologne	..	..	..	..	..	..	..	..	131.4	137.4	+5
Canada	25.1	25.7	27.6	29.8	30.8	34.2	35.2	35.9	36.9	31.5	-15
Nouvelle-Zélande	7.8	8.2	8.4	9.4	9.8	11.1	11.7	13.1	14.4	..	..
Australie	0.4	1.1	1.5	2.0	3.2	4.5	6.2	8.5	12.2	9.8	-19
Espagne	4.5	3.8	3.1	3.1	2.9	2.8	5.7	13.8	11.8	..	..
Finlande	12.0	14.0	14.0	14.0	12.0	14.0	14.0	7.7	11.5	13.3	+16
France	6.3	6.4	6.1	6.6	6.7	6.8	7.2	8.1	10.3	10.5	+2
Mexique	27.6	21.7	15.2	14.7	15.9	14.9	12.4	10.7	10.0	3.7	-63
Autriche	17.5	13.2	15.1	7.2	6.9	6.7	6.9	7.6	9.4	..	..
Suède	3.8	5.7	6.2	2.9	4.1	3.3	3.1	5.0	6.3	3.6	-43
Italie	15.2	9.7	7.6	4.8	3.6	3.5	3.6	5.6	4.2	1.8	-57
Norvège	2.5	2.3	2.5	2.5	2.3	2.4	2.6	2.9	3.4	2.4	-31
Royaume-Uni	16.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.5	..	..
<b>Vacanciers actifs</b>											
<b>Total OCDE</b>	<b>380.8</b>	<b>422.5</b>	<b>473.3</b>	<b>467.1</b>	<b>465.2</b>	<b>469.6</b>	<b>480.0</b>	<b>475.3</b>	<b>(418.4)</b>	<b>(175.4)</b>	<b>-58</b>
Australie	192.9	223.0	258.2	239.6	226.8	214.6	211.0	210.5	209.0	149.2	-29
États-Unis	97.6	79.8	86.4	90.3	95.0	101.1	104.9	104.5	108.3	5.0	-95
Nouvelle-Zélande	43.1	48.7	54.7	61.4	65.3	70.1	67.3	63.2	..	..	..
Canada	13.6	36.3	36.6	36.0	33.4	38.5	48.2	48.6	47.5	13.6	-71
Royaume-Uni	20.7	19.6	20.9	23.5	25.3	22.3	21.6	20.9	20.2	..	..
Japon	7.5	9.3	9.1	8.1	10.4	11.9	13.8	15.9	18.0	3.3	-82
France	2.2	2.4	2.7	2.9	3.0	3.8	4.3	5.0	5.2	2.0	-61
Danemark	0.4	0.4	0.4	0.6	0.8	1.2	1.5	1.8	3.7	1.3	-64
Corée	0.8	1.0	1.2	1.3	1.4	1.6	1.9	2.4	2.7	0.9	-67
<b>Stagiaires</b>											
<b>Total OCDE</b>	<b>99.8</b>	<b>103.5</b>	<b>101.5</b>	<b>115.7</b>	<b>130.8</b>	<b>139.3</b>	<b>162.4</b>	<b>175.2</b>	<b>201.0</b>	<b>(84.1)</b>	<b>-58</b>
Japon	82.3	85.9	83.9	98.7	112.7	121.9	144.1	157.8	186.9	79.0	-58
Allemagne	4.9	4.1	3.9	3.8	4.3	3.9	4.0	4.6	5.1	..	..
France	1.0	1.2	2.0	2.2	2.5	2.6	2.5	3.1	4.2	2.5	-41
Danemark	1.5	1.4	1.4	1.5	1.1	1.3	1.9	2.3	2.4	1.6	-30
<b>Transferts intra-entreprise</b>											
<b>Total OCDE</b>	<b>138.3</b>	<b>135.0</b>	<b>141.2</b>	<b>(144.3)</b>	<b>158.4</b>	<b>159.7</b>	<b>159.0</b>	<b>159.6</b>	<b>156.1</b>	<b>(72.7)</b>	<b>-53</b>
États-Unis	70.7	62.4	66.7	71.5	78.5	79.3	78.2	74.4	77.0	35.9	-53
Royaume-Uni	29.7	29.3	33.2	36.6	36.4	36.0	32.8	31.7	27.2	9.3	-66
Canada	11.1	12.4	11.5	11.4	9.8	9.8	11.0	12.8	14.6	6.1	-59
Pologne	0.5	1.5	1.8	2.2	3.4	4.1	5.2	9.6	11.3	12.9	+14
Japon	5.3	6.1	6.2	7.2	7.2	7.7	8.7	9.5	10.0	3.2	-68
Allemagne	7.1	7.2	7.8	9.4	9.3	7.5	7.3	8.0	6.7	2.9	-56
Australie	8.2	10.1	8.9	..	7.8	8.1	7.6	4.7	2.8	1.8	-35
Irlande	0.3	0.4	0.4	0.6	0.9	0.8	0.7	0.8	1.1	..	..

Note : Pour chaque type de permis, le tableau ne mentionne que les pays ayant enregistré plus de 1 000 entrées de travailleurs en 2019. Les nombres entre parenthèses indiquent que le total n'est pas égal à la somme des pays présentés. Le nombre de travailleurs saisonniers correspond au nombre de permis délivrés ou au nombre d'autorisations de travail délivrés pour la France. La série sur les travailleurs saisonniers exclut l'Allemagne car elle ne dispose pas de données récentes pour cette catégorie de travailleurs.

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

### Tableau d'annexe 1.A.3. Permis pris en compte dans les statistiques sur les travailleurs immigrés temporaires et leurs caractéristiques

Pays	Nom du programme	Durée de résidence / renouvelabilité du contrat	Existence d'un quota
Allemagne (permis délivrés)	Stagiaires		
	Transferts intra-entreprises : § 8 BeschV ( <i>Praktische Tätigkeiten als Voraussetzung für die Anerkennung ausländischer Berufsqualifikationen</i> ), § 10 BeschV ( <i>Internationaler Personalaustausch, Auslandsprojekte</i> ), § 10a BeschV ( <i>ICT-Karte / Mobiler-ICT-Karte</i> )		
	Autres travailleurs : § 8 Abs. 2 BeschV ( <i>Anerkennung ausländischer Berufsqualifikationen - § 17a AufenthG bis zu 18 Monate</i> ), § 8 Abs. 3 BeschV ( <i>Anerkennung ausländischer Berufsqualifikationen - sonstige</i> ), § 11 Abs. 1 BeschV ( <i>Sprachlehrerinnen und Sprachlehrer</i> ), § 11 Abs. 2 BeschV ( <i>Spezialitätenköchinnen und Spezialitätenköche</i> ), § 12 BeschV ( <i>Au-Pair-Beschäftigungen</i> ), § 13 BeschV ( <i>Hausangestellte von Entsandten</i> ), § 19 Abs. 2 BeschV ( <i>Werklieferverträge</i> ), § 25 BeschV ( <i>Kultur und Unterhaltung</i> ), § 27 BeschV ( <i>Grenzgängerbeschäftigung</i> ), § 29 Abs. 1 BeschV ( <i>Internationale Abkommen - Niederlassungspersonal</i> ), § 29 Abs. 2 BeschV ( <i>Internationale Abkommen - Gastarbeitnehmer</i> ), § 29 Abs. 3 - 4 BeschV ( <i>Internationale Abkommen</i> ), § 29 Abs. 5 BeschV ( <i>Internationale Abkommen - WHO/Europaabkommen</i> )		
Australie (Visas temporaires accordés, années fiscales, ressortissants de Nouvelle-Zélande exclus)	Travailleurs saisonniers : <i>Seasonal Worker Programme</i> (sous-catégorie 416 remplacée par la sous-catégorie 403 à partir de nov. 2016)	Entre 4 et 7 mois.	Non soumis à quota.
	Vacanciers actifs : sous-catégories 417 et 462	Jusqu'à 1 an.	Sous-catégorie 417 : non soumis à quota ; Sous-catégorie 462 : quota sauf pour les États-Unis.
	Stagiaires : Visa <i>Training</i> (sous-catégorie 407) introduit en 2016. Ancien visas <i>Temporary Work (Training and Research)</i> (sous-catégorie 402) (dont 'Occupational trainee' et 'Professional development') fermé à de nouvelles candidatures depuis 2016 ; les visas suivants qui sont fermés à de nouvelles candidatures depuis le 24 nov. 2012 : <i>Visiting Academic</i> (sous-catégorie 419), <i>Occupational Trainee</i> (sous-catégorie 442), <i>Professional Development</i> (sous-catégorie 470) ; et le visa <i>Trade Training Skills</i> (sous-catégorie 471) supprimé en sept. 2007.	Jusqu'à 2 ans.	
	Transferts intra-entreprises : visas de la sous-catégorie 457 délivrés (aux demandeurs principaux)	Jusqu'à 4 ans.	
	Autres travailleurs : Autres travaux temporaires (Experts pour mission courte); Relations internationales (sauf travailleurs saisonniers); Activité temporaire; Travail temporaire (qualifié) (sauf transferts intra-entreprises)		
Autriche	Travailleurs saisonniers : saisons touristiques d'hiver et d'été, Agriculture, Travailleurs saisonniers de base, Aidants aux récoltes (nombre de personnes estimé sur la base du nombre de permis délivrés).	Jusqu'à 12 mois.	
	Transferts intra-entreprises		Non soumis à quota.
	Autres travailleurs : Chercheurs, Artistes (sous contrat ou à leur propre compte), travailleurs indépendants ; Au pairs ; Certains autres emplois rémunérés.		Non soumis à quota.
Belgique	Vacanciers actifs (10 principaux pays d'origine)		
	Stagiaire		
	Autres travailleurs : Au Pair ; Artistes ; Sportifs ; Professeurs invités et formateurs ; Autres travailleurs temporaires		
Canada (TFWP & IMP programmes – premiers permis)	Transferts intra-entreprises (ICT) : Détenteurs d'un permis du Programme de mobilité internationale (PMI) par année de d'obtention du premier permis (Commerce – ICT ; NAFTA – ICT ; GATS ; Intérêts canadiens – ICT)	Variable.	
	Travailleurs saisonniers : Programme des travailleurs agricoles saisonniers(Programme des travailleurs étrangers temporaires) : entrées effectives	Non renouvelable.	

Pays	Nom du programme	Durée de résidence / renouvelabilité du contrat	Existence d'un quota
	Vacanciers actifs : Expérience internationale Canada (EIC), vacanciers actifs et programmes internationaux pour les jeunes (PMI)	Non renouvelable.	Non soumis à quota.
	Autres travailleurs : Programme de mobilité internationale (PMI) : Accords (hors transferts intra-entreprises) ; Intérêts canadiens (hors vacanciers actifs, conjoints et transferts intra-entreprises) ; Autosuffisants ; Candidats à la résidence permanente au Canada ; Raisons humanitaires ; Programme des travailleurs étrangers temporaires : Aides familiaux résidents ; Travailleurs agricoles (non saisonniers) ; Programme des travailleurs étrangers temporaires (autres)	IMP : variable ; Aides familiaux résidents : illimité ; Programme des travailleurs étrangers temporaires (autres) : non renouvelable.	Non soumis à quota.
Colombie	Vacanciers actifs		
	Transferts intra-entreprises		
	Autres travailleurs		
Corée (visas délivrés)	Stagiaires de l'industrie : D-3		
	Vacanciers actifs : H-1		
	Transferts intra-entreprises : D-7		
	Autres travailleurs : visas D-6 ; D-9 ; E-1 to E-9 ; H2		
Danemark	Vacanciers actifs		
	Stagiaires		
	Autres travailleurs : Statut de fait, Au pair, Volontaires		
Espagne	Travailleurs saisonniers : Autorisations de travail temporaire		
	Transferts intra-entreprises		
	Autres travailleurs : Permis pour employés à contrats de durée limitée ; Permis de fournisseurs de service international ; Permis de résidence temporaire pour des professions spécifiques ne nécessitant pas d'autorisation de travail ; Chercheurs ; Stagiaires et travailleurs dans la recherche-développement.	Jusqu'à 12 mois	
États-Unis (visas autres que « immigration »)	Travailleurs saisonniers : H-2A - Travailleurs temporaires dans l'agriculture	Jusqu'à 3 ans.	Non soumis à quota.
	Vacanciers actifs : J-1 - <i>Exchange visitor, Summer Work Travel Programm</i>	Jusqu'à 4 mois.	Quota.
	Stagiaires : H3	Jusqu'à 2 ans.	
	Transferts intra-entreprises : L-1 (personnel de direction, managers, et spécialistes employés dans une entreprise internationale)	Maximum de 1 an pour le premier séjour (jusqu'à 3 ans pour les employés L-1A). Extensions jusqu'à 7 ans maximum (5 ans pour les L-1B).	
	Autres travailleurs :		
	H-2B – Travailleurs temporaires dans des secteurs non-agricoles	Jusqu'à 3 ans.	Quota.
	H-1B – Travailleurs temporaires de mérite et compétence exceptionnels (hors infirmiers)	Jusqu'à 3 ans initialement. Maximum de 6 ans au total (il y a des exceptions).	
	H-1B1 – Travailleurs dans le cadre d'un accord de libre échange (Chili/Singapour)		
	H-1C – Infirmiers dans les zones en pénuries de main-d'œuvre médicale (expiré en 2009)	Jusqu'à 3 ans.	
	O-1 – Personnes aux capacités exceptionnelles dans les domaines scientifiques, artistiques, de l'éducation, les affaires ou l'athlétisme	Jusqu'à 3 ans (extension jusqu'à 1 an).	
	O-2 – Personne accompagnant ou assistant un artiste ou athlète détenteurs d'un O-1	Jusqu'à 3 ans (extension jusqu'à 1 an).	
	P-1 – Athlète reconnu internationalement ou membre d'une équipe	Jusqu'à 5 ans (1 an	

Pays	Nom du programme	Durée de résidence / renouvelabilité du contrat	Existence d'un quota
	reconnue internationalement	pour les groupes d'athlètes). Maximum de 10 ans (5 ans pour les groupes d'athlètes).	
	P-2 – Artiste ou entraîneur dans un programme d'échange réciproque	Jusqu'à 1 an initialement (extension jusqu'à 1 an).	
	P-3 – Artiste ou entraîneur dans un programme non réciproque	Jusqu'à 1 an initialement (extension jusqu'à 1 an).	
	R-1 – Personnes dans des activités religieuses	Jusqu'à 30 mois initialement.	
	TN – <i>NAFTA professional</i>	Jusqu'à 3 ans.	
Finlande	Travailleurs saisonniers: visas pour travailleurs saisonniers	Jusqu'à 9 mois	
	Stagiaires		
	Autres travailleurs	Jusqu'à 12 mois	
France (premier permis délivrés)	Transferts intra-entreprises : Salarié en mission / Salarié détaché ICT	Jusqu'à 3 ans.	
	Travailleurs saisonniers : autorisations de travail délivrés dans le cadre d'un contrat de travail saisonnier, y compris renouvellements – statistiques de l'OFII	Jusqu'à 9 mois par an (autorisation valable 3 ans).	
	Vacanciers actifs : Programme vacances travail	Jusqu'à 12 mois.	
	Stagiaires	Jusqu'à 1 an initialement (extension jusqu'à 3 ans au total).	
	Autres travailleurs : Migrations économiques temporaires (visa "salarié" < 12 mois)	Jusqu'à 12 mois (renouvelable).	
Irlande	Vacanciers actifs : visas de vacanciers actifs		
	Stagiaires: <i>Internship employment permit</i>		
	Transferts intra-entreprises		
	Autres travailleurs : Contrats de services ; Accords d'échanges ; <i>Sport and Cultural Employment Permits</i>		
Israël (entrées sauf travailleurs palestiniens ; et effectifs de travailleurs jordaniens en emploi dans des secteurs non soumis à quotas)	Vacanciers actifs		
	Autres travailleurs :		
	Construction : travailleurs jordaniens (journaliers dans les secteurs soumis à quotas); Projet de tramway à Tel Aviv ; Projets dans les ports fluviaux ; Projets d'irrigation dans la vallée du Jourdain ; Travailleurs étrangers dans le secteur de la construction (accords bilatéraux avec la Bulgarie, la Chine, la Moldavie, la Roumanie, la Turquie et l'Ukraine).	Travailleurs jordaniens: illimité; autres travailleurs: renouvelable jusqu'à 63 mois.	Quota.
	Tourisme : travailleurs jordaniens dans l'hôtellerie et dans la construction à Eilat	Illimité.	Quota.
	Agriculture	Non renouvelable.	Quota.
	Soins à domicile	Renouvelable jusqu'à 63 mois (ou jusqu'à 7 ans if no employer change entre 5 et 7 ans de séjour).	Non soumis à quota.
	Spécialistes et hautement qualifiés ( <i>Experts working visa</i> )	Illimité.	Non soumis à quota.
Italie	Travailleurs saisonniers		
	Vacanciers actifs		
	Autres travailleurs	Jusqu'à 12 mois	
Japon	Stagiaires : Stagiaires et techniciens stagiaires		
	Transferts intra-entreprises		



Pays	Nom du programme	Durée de résidence / renouvelabilité du contrat	Existence d'un quota
(nouveaux visas, hors ré-entrées)	Autres travailleurs : Professeurs; Artistes; Activités religieuses ; Journalistes ; Chercheurs ; Instructeurs ; Entraîneurs ; Activités culturelles ; Certaines activités (y compris des travailleurs permanents et leurs conjoint(e)s, tels que les travailleurs hautement qualifiés)	Entre 1 et 5 ans, renouvelable.	Non soumis à quota.
Luxembourg	Stagiaires		
	Transferts intra-entreprises		
	Autres travailleurs	Jusqu'à 12 mois	
Mexique	Travailleurs saisonniers : Cartes de travailleurs frontaliers en visite ( <i>Tarjeta de Visitante Trabajador Fronterizo</i> )	Jusqu'à 5 ans	
	Autres travailleurs : Permis de résidence temporaire ( <i>Tarjetas de Residente Temporal</i> ) pour raison de travail		
Norvège (hors ressortissants de l'UE/AELE)	Travailleurs saisonniers	Non renouvelable.	
	Vacanciers actifs		
	Stagiaires		
	Transferts intra-entreprises		
Nouvelle-Zélande (hors ressortissants australiens)	Travailleurs saisonniers : <i>Recognised Seasonal Employer Limited Visa ; Supplementary Seasonal Employment</i> (extensions)	Jusqu'à 7 mois (ou 9 mois pour les ressortissants-résidents de Tuvalu et Kiribati) ; extensions possible jusqu'à 6 mois.	Quota.
	Vacanciers actifs : <i>Working Holiday Scheme</i>	Jusqu'à 12 mois (ou 23 mois pour les ressortissants britanniques ou canadiens).	Quota pour certains pays.
	Stagiaires : Expérience professionnelle pour les étudiants ; stagiaires en médecine ou dentisterie ; apprentis de la course <i>NZ racing</i> ; stagiaires religieux	Stage pratique pour les étudiants non inscrits en Nouvelle-Zélande (ou inscrits pour 3 mois maximum) : jusqu'à 6 mois ; stagiaires religieux : jusqu'à 3 ans ; Apprentis jockeys : jusqu'à 4 ans.	Non soumis à quota.
	Autres travailleurs :		
	<i>Essential skills</i>	Jusqu'à 5 ans.	Non soumis à quota.
	<i>Entertainers and Associated Workers</i>	Durée du contrat.	Non soumis à quota.
	<i>Talent</i> (employeurs accrédités)	Jusqu'à 30 mois.	Non soumis à quota.
	<i>Exchange Work</i>	Jusqu'à 12 mois.	Quota.
	<i>Long Term Skill Shortage List Occupation</i>	Jusqu'à 30 mois.	Non soumis à quota.
	<i>China Special Work</i>	Jusqu'à 3 ans.	Quota.
Pologne	Travailleurs saisonniers : permis de travail saisonnier (y compris les activités non agricoles)		Non soumis à quota.
	Transferts intra-entreprises	Renouvelable	
	Autres travailleurs :		
	Estimation basée sur le nombre de formulaires administratifs déposés par les employeurs souhaitant recruter des travailleurs en provenance de 6 pays (Arménie, Bélarus, Géorgie, Moldova, Russie et Ukraine) selon une procédure d'embauche simplifiée.	Jusqu'à 9 mois	

Pays	Nom du programme	Durée de résidence / renouvelabilité du contrat	Existence d'un quota
	Nouveaux permis de résidence (permis A) délivrés pour le motif du travail.	6 à 11 mois	Non soumis à quota.
Portugal	Autres travailleurs	Jusqu'à 12 mois	
Royaume-Uni (visas délivrés)	Vacanciers actifs : Tier 5 - pre PBS Youth Mobility	Jusqu'à 24 mois (visa multi-entrées).	
	Transferts intra-entreprises :		
	<i>Tier 2 - Intra Company Transfers Short Term</i> (fermé le 6 avril 2017)		
	<i>Tier 2 - Intra Company Transfers Long Term</i>	Maximum 5 ans (9 ans si salaire > 120 000 GBP par an).	
	Autres travailleurs :		
	<i>Tier 5 - pre PBS Charity Workers</i>	Jusqu'à 12 mois ou durée indiquée sur le certificat de parrainage plus 28 jours (le plus court des deux).	
	<i>Tier 5 - pre PBS Creative and Sporting</i>	Jusqu'à 12 mois, ou durée indiquée sur le certificat de parrainage plus 28 jours (le plus court des deux).	
	<i>Tier 5 - pre PBS Government Authorised Exchange</i>	Jusqu'à 12 ou 24 mois (selon le programme) ou durée indiquée sur le certificat de parrainage plus 28 jours (le plus court des deux).	
	<i>Tier 5 - pre PBS International Agreement</i>	Jusqu'à 2 ans, ou durée indiquée sur le certificat de parrainage plus 28 jours (le plus court des deux).	
	<i>Tier 5 - pre PBS Religieux</i>	Jusqu'à 3 ans et 1 mois, ou durée indiquée sur le certificat de parrainage plus 1 mois (le plus court des deux).	
	<i>Non-PBS – Travailleurs domestiques dans des ménages privés</i>	Jusqu'à 6 mois.	
Slovénie	Travailleurs saisonniers		
	Autres travailleurs	Jusqu'à 12 mois	
Suède	Travailleurs saisonniers: cueilleurs de baies		
	Vacanciers actifs : visas de vacanciers actifs		
	Stagiaires		
	Autres travailleurs : Athlètes et entraîneurs ; Au Pair ; Transferts intra-entreprises ; Interprètes ; Chercheurs invités.		
Suisse	Stagiaires	Jusqu'à 18 mois.	Quota.
	Autres travailleurs (hors travailleurs détachés) :		
	Employés avec permis de travail	Jusqu'à 12 mois.	Quota (contrats entre 4 à 12 mois) ou non (permis < 4 mois).
	Musiciens et artistes	Jusqu'à 8 mois.	Non soumis à quota.

**Tableau d'annexe 1.A.4. Nouvelles demandes d'asile selon le pays où elle est déposée, 2014-20**

	Moyenne annuelle 2014-17	2018	2019	2020	Variation absolue 2020/19	Évolution 2020/19 (%)	Demandeurs d'asile par million d'habitants (2020)	Trois principaux pays d'origine des demandeurs d'asile (2020)
Allemagne	396 286	161 930	142 510	102 580	- 39 930	-28	1 224	Syrie, Afghanistan, Iraq
Australie	20 314	28 830	27 400	19 220	- 8 180	-30	754	Malaisie, Chine, Inde
Autriche	45 462	11 610	11 010	12 930	1 920	+17	1 436	Syrie, Afghanistan, Maroc
Belgique	20 748	18 160	23 140	12 930	- 10 210	-44	1 116	Afghanistan, Syrie, Érythrée
Canada	24 166	55 370	58 340	19 050	- 39 290	-67	505	Mexique, Inde, Haïti
Chili	1 988	5 780	770	1 680	910	+118	88	Colombie, Cuba, Venezuela
Colombie		2 680	10 620	11 920	1 300	+12	234	Venezuela, Cuba, Équateur
Corée	6 292	16 120	15 430	6 670	- 8 760	-57	130	Russie, Égypte, Kazakhstan
Costa Rica		27 980	59 180	21 130	- 38 050	-64	4 148	Nicaragua, Cuba, Venezuela
Danemark	11 892	3 500	2 650	1 440	- 1 210	-46	249	Syrie, Érythrée, Maroc
Espagne	15 578	52 750	115 190	86 390	- 28 800	-25	1 848	Venezuela, Colombie, Honduras
Estonie	156	90	100	50	- 50	-50	38	Russie, Syrie, Érythrée
États-Unis	214 572	254 300	301 070	250 940	- 50 130	-17	758	Guatemala, Honduras, Venezuela
Finlande	11 830	2 960	2 460	1 460	- 1 000	-41	264	Afghanistan, Turquie, Iraq
France	72 818	126 580	138 290	81 790	- 56 500	-41	1 253	Afghanistan, Guinée, Bangladesh
Grèce	30 230	64 990	74 920	37 860	- 37 060	-49	3 632	Afghanistan, Syrie, Pakistan
Hongrie	65 584	640	470	90	- 380	-81	9	Pakistan, Afghanistan, Syrie
Irlande	2 438	3 660	4 740	1 540	- 3 200	-68	312	Nigéria, Somalie, Pakistan
Islande	654	730	810	630	- 180	-22	1 846	Cisjordanie et bande de Gaza, Iraq, Venezuela
Israël	6 642	16 260	9 440	1 890	- 7 550	-80	218	Russie, Ukraine, Inde
Italie	97 048	53 440	35 010	21 220	- 13 790	-39	351	Pakistan, Bangladesh, El Salvador
Japon	10 114	10 490	10 380	3 940	- 6 440	-62	31	..
Lettonie	352	180	180	150	- 30	-17	80	Bélarus, Russie, Syrie
Lituanie	376	390	630	260	- 370	-59	96	Russie, Bélarus, Tadjikistan
Luxembourg	1 858	2 230	2 200	1 300	- 900	-41	2 077	Syrie, Érythrée, Afghanistan
Mexique	6 584	29 610	70 370	41 200	- 29 170	-41	320	Honduras, Haïti, Cuba
Norvège	13 038	2 550	2 210	1 340	- 870	-39	247	Syrie, Érythrée, Turquie
Nouvelle-Zélande	384	420	540	440	- 100	-19	91	Indonésie, Chine, Inde
Pays-Bas	25 978	20 470	22 540	13 720	- 8 820	-39	801	Syrie, Algérie, Turquie
Pologne	7 778	2 410	2 770	1 510	- 1 260	-45	40	Russie, Bélarus, Afghanistan
Portugal	956	1 240	1 740	900	- 840	-48	88	Gambie, Angola, Guinée-Bissau
Rép. slovaque	192	160	220	270	50	+23	49	Afghanistan, Maroc, Syrie
Rép. tchèque	1 132	1 360	1 580	800	- 780	-49	75	Ukraine, Géorgie, Bélarus
Royaume-Uni	36 196	37 450	44 470	36 030	- 8 440	-19	531	Iran, Iraq, Albanie
Slovénie	792	2 800	3 620	3 470	- 150	-4	1 669	Maroc, Afghanistan, Pakistan
Suède	72 174	18 110	23 150	13 630	- 9 520	-41	1 350	Syrie, Ouzbékistan, Ukraine
Suisse	26 294	13 540	12 600	9 770	- 2 830	-22	1 129	Érythrée, Afghanistan, Turquie
Turquie	104 520	83 800	56 420	31 330	- 25 090	-44	371	Afghanistan, Iraq, Iran
<b>Total OCDE</b>	<b>1 353 416</b>	<b>1 135 570</b>	<b>1 289 170</b>	<b>853 380</b>	<b>- 435 790</b>	<b>-34</b>	<b>623</b>	<b>Venezuela, Afghanistan, Syrie</b>
Quelques pays non-OCDE								
Bulgarie	14070	2470	2080	3460	1 380	+66	498	Afghanistan, Syrie, Iraq
Roumanie	2004	1950	2460	6030	3 570	+145	313	Afghanistan, Syrie, Iraq

Note : Les chiffres pour les États-Unis correspondent aux demandes d'asile déposées auprès du ministère de la Sécurité intérieure (« affirmative claims » – nombre de dossiers multiplié par 1.5 pour tenir compte du nombre de personnes estimé) et aux demandes d'asile déposées auprès du Bureau exécutif d'examen de l'immigration (« defensive claims » – nombre de personnes). «...» signifie que les données ne sont pas disponibles.


Source : HCR ; Eurostat ; Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

Tableau d'annexe 1.A.5. 50 premiers pays d'origine des nouveaux immigrants dans l'OCDE, 2018-19

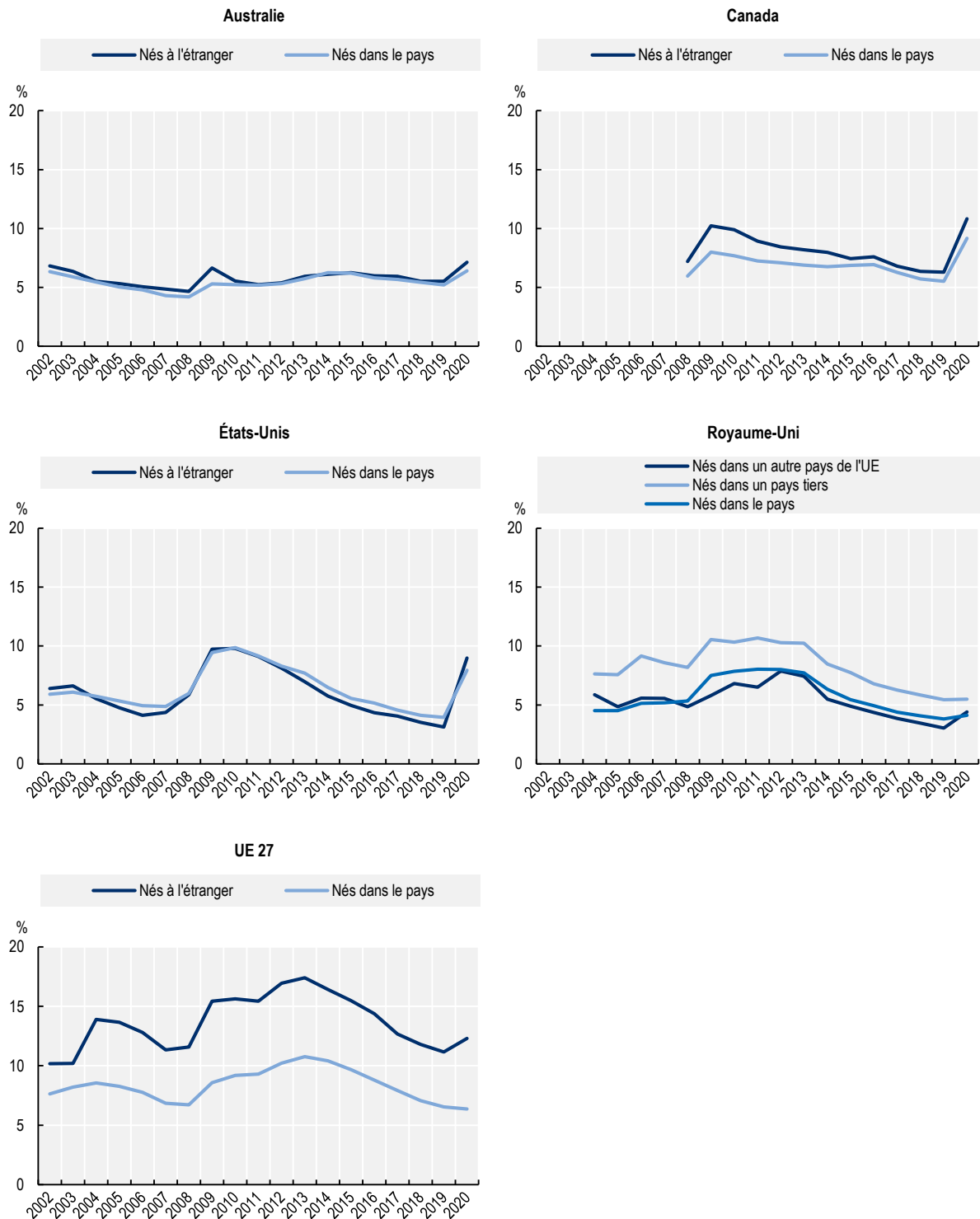
	Milliers 2018	Milliers 2019	Part (%) 2019	Variation absolue 2019/18	Évolution 2019/18 (%)	Différence avec le classement 2018	Taux d'apatriciation (pour 1000) in 2018
Chine	430	466	6.9	+36	+8	+0	0.3
Inde	341	394	5.8	+53	+16	+0	0.3
Roumanie	283	288	4.2	+5	+2	+0	14.9
Ukraine	191	230	3.4	+39	+21	+2	5.2
Venezuela	197	227	3.4	+30	+15	-1	8.0
Viet Nam	191	225	3.3	+34	+18	-1	2.3
Mexique	180	176	2.6	-4	-2	+0	1.4
Philippines	158	162	2.4	+4	+2	+3	1.5
Italie	168	159	2.3	-9	-5	-1	2.6
Brésil	123	155	2.3	+32	+26	+6	0.7
Pologne	163	150	2.2	-14	-8	-1	3.9
Maroc	125	148	2.2	+24	+19	+3	4.1
Royaume-Uni	128	139	2.0	+10	+8	+1	2.1
Colombie	114	135	2.0	+22	+19	+5	2.7
Syrie	151	124	1.8	-26	-17	-3	7.3
Iraq	164	118	1.7	-45	-28	-7	3.0
États-Unis	119	113	1.7	-6	-5	+0	0.3
Allemagne	117	111	1.6	-6	-5	+0	1.3
France	104	109	1.6	+4	+4	+1	1.7
Afghanistan	100	99	1.5	-1	-1	+1	2.6
Russie	98	98	1.4	+0	+0	+1	0.7
Pakistan	86	92	1.4	+6	+8	+3	0.4
Bulgarie	87	91	1.3	+4	+5	+1	13.0
Iran	78	85	1.3	+6	+8	+2	1.0
Espagne	77	82	1.2	+4	+5	+2	1.7
Turkménistan	36	81	1.2	+45	+127	+23	13.6
Corée	73	77	1.1	+4	+6	+1	1.5
Turquie	69	70	1.0	+1	+2	+3	0.8
Republique Dominicaine	73	65	1.0	-7	-10	+0	6.1
Pérou	63	65	1.0	+2	+3	+2	2.0
Cuba	96	64	0.9	-33	-34	-8	5.6
Portugal	58	64	0.9	+5	+9	+1	6.2
Nigéria	72	56	0.8	-16	-22	-3	0.3
Haïti	135	54	0.8	-81	-60	-21	4.8
Albanie	42	51	0.8	+9	+21	+3	17.8
Bangladesh	50	50	0.7	-0	-0	+0	0.3
Honduras	42	50	0.7	+8	+19	+3	5.1
Égypte	47	48	0.7	+1	+3	-1	0.5
Hongrie	58	46	0.7	-12	-21	-5	4.8
Algérie	42	46	0.7	+4	+10	-1	1.1
Croatie	52	45	0.7	-7	-13	-6	11.0
Indonésie	36	43	0.6	+7	+19	+5	0.2
Argentine	26	40	0.6	+14	+53	+20	0.9
Bosnie-Herzégovine	35	40	0.6	+4	+13	+6	12.1
Serbie	37	39	0.6	+2	+5	+0	4.5
Thaïlande	37	39	0.6	+2	+4	+0	0.6
Népal	39	38	0.6	-1	-2	-3	1.3

	Milliers 2018	Milliers 2019	Part (%) 2019	Variation absolue 2019/18	Évolution 2019/18 (%)	Différence avec le classement 2018	Taux d'épatriation (pour 1000) in 2018
Ouzbékistan	26	36	0.5	+10	+38	+13	1.1
Canada	40	36	0.5	-4	-9	-7	1.0
Australie	32	36	0.5	+4	+13	+2	1.4

Source: Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/lvuo4e>

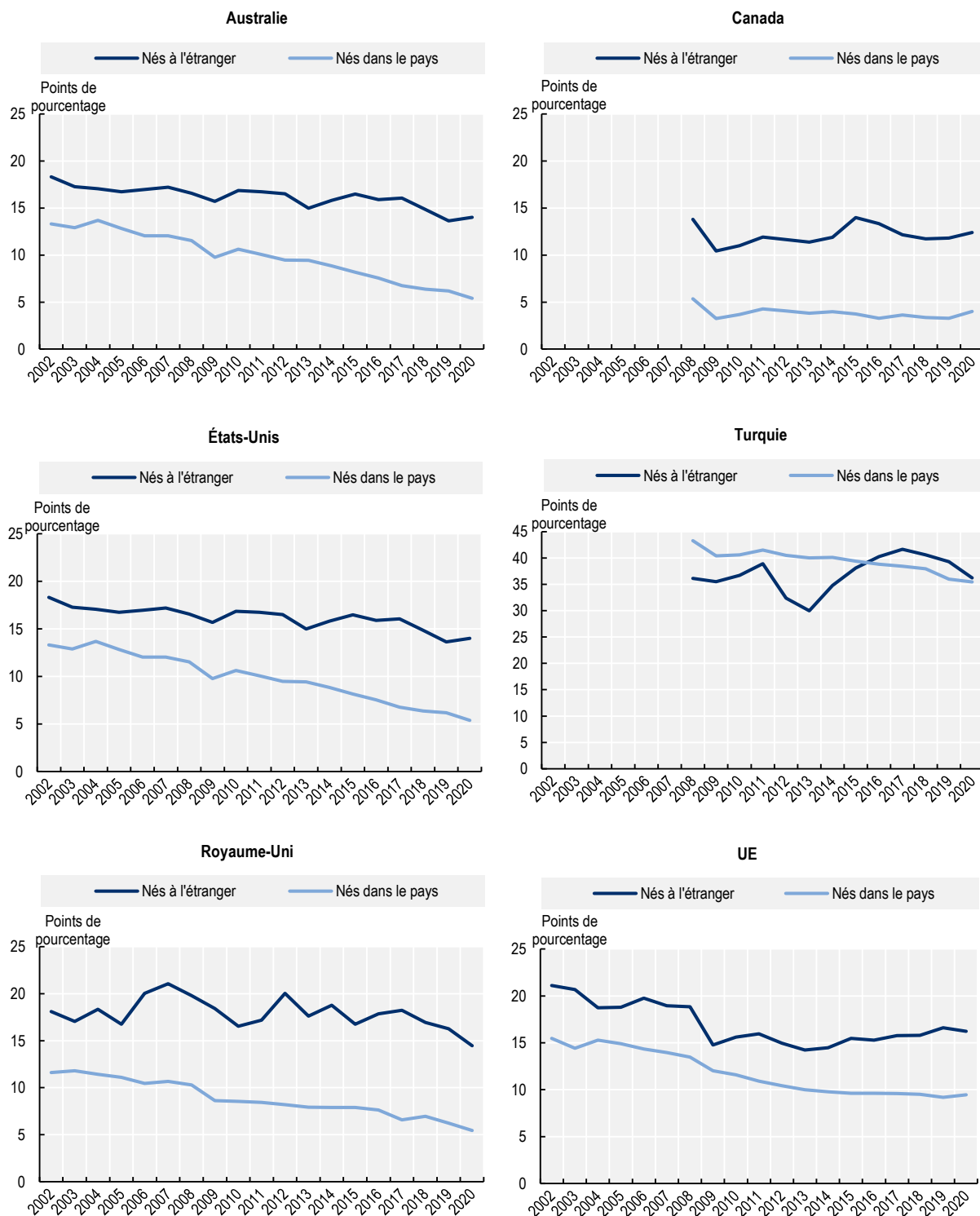
## Graphique d'annexe 1.A.1. Taux de chômage selon le lieu de naissance, 2002-20



Note : La population de référence est la population active âgée de 15 à 64 ans. Les données pour l'UE 27 excluent le Royaume-Uni mais également Chypre et Malte, pour lesquels les données ne sont pas disponibles sur toute la période. Les données pour le Royaume-Uni ne couvrent que les trois premiers trimestres de chaque année.

Source : Pays européens : Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat) ; Australie, Canada : Enquêtes sur la population active ; États-Unis : Current Population Surveys.

## Graphique d'annexe 1.A.2. Évolution de l'écart de taux d'emploi entre hommes et femmes, selon le pays de naissance, 2002-20



Notes : La population de référence est la population d'âge actif (15-64 ans). Les données pour l'UE 27 excluent le Royaume-Uni mais également Chypre et Malte, pour lesquels les données ne sont pas disponibles sur toute la période. Les données pour le Royaume-Uni ne couvrent que les trois premiers trimestres de chaque année.

Sources : Pays européens et Turquie : Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat) ; Australie, Canada : Enquêtes sur la population active ; États-Unis : Current Population Surveys.

**Tableau d'annexe 1.A.6. Taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans selon le lieu de naissance et le niveau d'éducation dans les pays de l'OCDE, 2020**

Niveau d'éducation	Nés à l'étranger			Nés dans le pays		
	Faible	Intermédiaire	Élevé	Faible	Intermédiaire	Élevé
Allemagne	62.8	83.6	91.4	61.2	79.1	80.0
Autriche	53.0	72.2	77.1	54.7	77.4	88.8
Belgique	43.8	64.7	76.3	48.6	75.3	88.4
Canada	52.0	66.3	76.3	54.8	71.3	81.2
Chili	73.7	81.7	85.1	61.2	74.1	82.2
Danemark	54.9	72.2	79.6	61.2	81.7	88.7
Espagne	55.4	63.7	67.9	56.7	70.8	82.1
Estonie	64.0	74.7	77.7	62.9	80.1	86.5
États-Unis	60.8	66.7	76.1	45.3	66.6	80.5
Finlande	53.8	69.2	76.8	54.0	75.5	87.1
France	51.4	62.2	73.4	54.0	73.7	86.8
Grèce	56.2	53.1	56.8	49.2	63.2	76.2
Hongrie	71.6	78.1	81.5	55.2	79.3	86.1
Irlande	53.9	67.7	79.7	52.1	73.1	86.7
Islande	79.8	73.6	79.7	71.9	84.5	90.3
Israël	65.8	76.7	85.0	41.9	69.2	87.4
Italie	59.3	64.5	66.0	49.8	71.4	82.4
Lettonie	54.6	69.1	78.7	63.6	76.1	87.6
Lituanie	49.1	66.9	83.5	52.2	73.1	90.2
Luxembourg	61.7	72.5	83.8	55.0	74.3	86.5
Mexique	70.1	64.1	71.2	65.6	71.6	79.7
Norvège	54.4	70.2	81.8	62.2	81.3	91.3
Nouvelle-Zélande	66.4	79.5	86.3	71.9	83.0	89.3
Pays-Bas	51.3	72.3	78.9	66.5	83.7	91.4
Pologne	-	77.8	84.2	46.9	71.5	89.1
Portugal	74.7	77.2	83.6	69.3	82.5	88.7
République slovaque	-	76.3	78.3	36.2	76.8	82.8
République tchèque	76.5	84.8	81.7	55.4	83.5	85.9
Royaume-Uni	63.6	78.7	84.6	65.1	80.2	86.8
Slovénie	53.7	74.5	85.6	46.5	75.9	90.7
Suède	49.8	75.5	79.5	71.3	86.7	92.5
Suisse	71.2	78.0	84.2	66.3	83.3	91.8
Turquie	35.3	42.8	53.2	44.2	57.8	72.0
UE 27	56.2	69.9	75.2	55.5	76.4	87.0
<b>Moyenne OCDE</b>	<b>59.5</b>	<b>70.9</b>	<b>78.2</b>	<b>57.7</b>	<b>76.1</b>	<b>86.0</b>

Note : Les données pour l'Allemagne et le Mexique se réfèrent à 2019. Les données pour le Royaume-Uni ne couvrent que les trois premiers trimestres. Les données pour le Chili se réfèrent à 2017. La moyenne de l'OCDE exclut la Pologne et la République slovaque car les données ne sont pas disponibles pour tous les niveaux d'éducation dans ces pays.

Source : Pays européens et Turquie : Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat) ; Canada, Israël, Nouvelle-Zélande : Enquêtes sur la population active ; Chili : *Encuesta de Caracterización Socioeconómica Nacional (CASEN)* ; Mexique : *Encuesta Nacional de Ocupación y Empleo (ENOE)* ; États-Unis : Current Population Surveys.


StatLink  <https://stat.link/rw5seo>



Tableau d'annexe 1.A.7. Emploi des immigrés selon le secteur d'activité, 2020

	Agriculture, pêche (%)	Indus. extractive, manufacturière, énergie (%)	Construction (%)	Commerce (%)	Hébergement et restauration (%)	Enseignement (%)	Santé (%)	Ménages en tant qu'employeurs (%)	Administration et OET (%)	Autres services (%)	Total (%)	Nés à l'étranger en emploi (milliers)	Nés à l'étranger dans l'emploi total (%)
Allemagne	0.6	<b>22.3</b>	<b>8.1</b>	13.5	<b>8.4</b>	4.6	11.9	<b>0.9</b>	9.6	20.0	100	7 704	18.8
Australie	1.3	<b>11.0</b>	7.4	11.8	<b>9.0</b>	6.7	<b>14.8</b>	-	9.0	<b>29.1</b>	100	14	30.3
Autriche	0.9	17.5	<b>10.3</b>	14.5	<b>10.9</b>	4.7	11.1	<b>0.2</b>	9.8	20.1	100	883	21.5
Belgique	0.4	13.5	<b>8.2</b>	11.7	<b>6.4</b>	6.0	13.6	<b>0.2</b>	<b>20.1</b>	<b>19.9</b>	100	796	17.4
Danemark	<b>2.5</b>	<b>13.0</b>	3.1	12.0	<b>9.0</b>	7.9	16.5	<b>0.0</b>	<b>10.8</b>	<b>24.9</b>	100	287	10.4
Espagne	<b>5.7</b>	11.1	<b>8.6</b>	15.9	<b>16.1</b>	2.9	6.5	<b>9.4</b>	8.5	15.3	100	3 263	17.8
Estonie	1.2	<b>27.2</b>	9.1	11.2	<b>4.4</b>	9.5	5.9	-	6.7	<b>24.9</b>	100	67	11.4
États-Unis	<b>1.9</b>	<b>12.6</b>	<b>11.1</b>	12.8	<b>7.6</b>	6.0	13.2	<b>1.1</b>	9.1	<b>24.6</b>	100	24 332	18.2
Finlande	1.8	13.3	7.5	9.3	<b>8.0</b>	7.4	<b>17.5</b>	<b>0</b>	<b>10.8</b>	<b>24.0</b>	100	160	6.9
France	1.0	10.3	<b>11.8</b>	11.4	<b>7.5</b>	6.8	13.0	<b>3</b>	13.3	<b>22.2</b>	100	2 997	11.9
Grèce	<b>10.5</b>	<b>14.7</b>	<b>12.1</b>	14.7	<b>20.5</b>	2.2	4.2	<b>5</b>	6.2	10.1	100	264	7.2
Hongrie	4.6	15.9	<b>10.3</b>	<b>13.6</b>	<b>6.4</b>	<b>8.8</b>	<b>9.4</b>	<b>0</b>	8.7	<b>22.1</b>	100	121	2.9
Irlande	1.2	<b>13.7</b>	5.2	<b>13.5</b>	<b>12.5</b>	4.7	<b>13.4</b>	0.0	9.0	<b>26.3</b>	100	569	25.5
Islande	2.1	<b>15.6</b>	6.8	9.9	<b>11.4</b>	11.6	13.2	-	<b>9.4</b>	20.2	100	21	11.9
Israël	0.5	<b>15.5</b>	3.7	10.6	3.2	8.5	<b>16.1</b>	<b>5.3</b>	10.6	26.0	100	801	27.8
Italie	<b>6.4</b>	21.0	<b>9.4</b>	10.4	<b>8.5</b>	2.4	5.6	16	6.8	14.0	100	3 063	14.2
Lettonie	4.2	<b>16.3</b>	<b>11.8</b>	13.8	<b>4.3</b>	7.6	5.7	<b>0</b>	4.6	<b>31.1</b>	100	71	8.7
Lituanie	2.9	<b>18.9</b>	<b>8.9</b>	13.4	<b>4.4</b>	<b>11.7</b>	5.9	<b>1</b>	10.0	<b>23.3</b>	100	55	4.4
Luxembourg	0.3	<b>5.5</b>	<b>8.0</b>	<b>10.4</b>	<b>6.1</b>	4.3	7.2	<b>2.6</b>	18.5	<b>37.2</b>	100	149	57.7
Norvège	0.9	<b>11.7</b>	8.4	13.1	<b>7.5</b>	6.8	21.8	<b>0</b>	<b>11.7</b>	18.0	100	483	19.4
Pays-Bas	1.1	<b>14.4</b>	4.9	15.2	<b>6.0</b>	6.4	14.4	<b>1</b>	<b>15.3</b>	21.8	100	851	11.5
Portugal	1.7	13.5	<b>7.2</b>	12.6	<b>11.2</b>	7.9	9.0	<b>4.7</b>	<b>10.9</b>	<b>21.4</b>	100	515	11.1
République slovaque	1.0	21.4	8.0	<b>19.5</b>	<b>6.1</b>	4.0	7.7	-	9.3	<b>22.9</b>	100	23	1.
République tchèque	<b>2.8</b>	<b>33.1</b>	<b>10.8</b>	11.4	<b>5.6</b>	4.1	6.6	0.4	5.8	<b>19.5</b>	100	214	4.4
Royaume-Uni	0.4	10.5	5.4	11.9	<b>8.5</b>	9.7	<b>16.1</b>	<b>0</b>	10.8	<b>26.2</b>	100	5 052	17.
Slovénie	0.9	<b>30.6</b>	<b>18.9</b>	10.4	<b>5.2</b>	4.2	7.1	-	8.1	14.6	100	105	11.4
Suède	0.5	10.7	4.9	10.8	<b>6.0</b>	<b>13.0</b>	20.2	<b>0</b>	12.0	21.8	100	945	20.8
Suisse	0.6	<b>15.9</b>	<b>8.0</b>	12.3	<b>7.0</b>	6.3	14.7	<b>1.6</b>	8.9	24.7	100	1 360	32.
UE 27	2.5	17.6	<b>8.4</b>	12.9	<b>9.2</b>	5.2	10.7	<b>4</b>	10.5	18.7	100	22 702	12.4

Note : Les chiffres en gras indiquent que les immigrés sont sur-représentés dans le secteur par rapport aux personnes nées dans le pays. Un tiret indique que les estimations ne sont pas suffisamment fiables pour être publiées. OET : organisations extra-territoriales. La population de référence est la population en âge de travailler (15-64 ans). Pour l'Allemagne, le Danemark, l'Irlande, le Portugal et la Turquie, les données se réfèrent à 2019; les données pour l'Australie se réfèrent à 2017 ; Les données pour le Royaume-Uni ne couvrent que les trois premiers trimestres.

Source : Pays européens: Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat) ; Australie, Israël : Enquêtes sur la population active ; États-Unis : Current Population Surveys.

StatLink  <https://stat.link/8arbvj>



















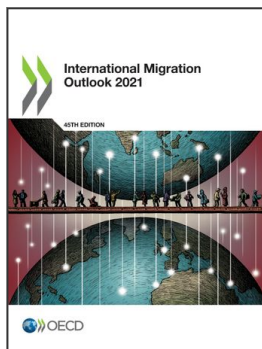


## Notes

<sup>1</sup> Tous programmes confondus, la Pologne a recruté 980 000 travailleurs de l'étranger en 2019 et en 2020. Ce chiffre ne comprend pas les renouvellements de permis d'une année sur l'autre. Certaines catégories de personnes qui peuvent venir travailler en Pologne sans avoir besoin de demander un permis, telles que les personnes d'origine polonaise détentrices de la carte polonaise (Karta Polaka), ne sont pas non plus comptabilisées.

<sup>2</sup> Voir De Wispelaere, De Smedt, Pacolet (2020<sup>[9]</sup>) pour un état complet des statistiques sur les détachements dans l'UE/AELE.

<sup>3</sup> Les données de l'enquête sur les forces de travail du Royaume-Uni utilisent les poids fournis à Eurostat en octobre 2020. Les données de population utilisées pour estimer les indicateurs du marché du travail sont actuellement révisées par l'ONS (*Office for National Statistics*), afin de mieux prendre en compte l'évolution des migrations internationales et les autres conséquences de la pandémie de coronavirus (COVID-19). L'ONS a donc développé un nouveau modèle utilisant des informations du système de taxe sur les salaires, afin d'apporter de meilleures pondérations des effectifs de population sur le marché du travail à partir de 2020. Le modèle a été testé par rapport aux données existantes et sera appliqué dans toutes les publications se référant au marché du travail au cours de la deuxième moitié de l'année 2021. Voir ONS (2021<sup>[10]</sup>) pour plus de précisions.



Extrait de :  
**International Migration Outlook 2021**

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/29f23e9d-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2021), « Tendances récentes des migrations internationales et inclusion des immigrés sur le marché du travail », dans *International Migration Outlook 2021*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/30392dc3-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.